FERDINAND DENIS

LA GUYANE

LA GUYANE.

LA GUYANE,

OU

HISTOIRE, MOEURS, USAGES

ET COSTUMES

DES HABITANS DE CETTE PARTIE DE L'AMÉRIQUE ;

PAR M. FERDINAND DENIS,

Membre de l'Athénée des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Paris.

OUVRAGE ORNÉ DE SEIZE GRAVURES.

TOME PREMIER.

PARIS,

NEPVEU, Libraire, Passage des Panoramas.

1823.

LA GUYANE.

CHAPITRE I.

Aperçu historique.

C'est à une époque où la France semble vouloir s'occuper de ses possessions dans la Guyane, que nous nous empressons de présenter un coup-d'œil général sur cette belle portion du Nouveau Monde : placée dans une situation avantageuse pour le commerce, richement pourvue par la nature de tous les végétaux utiles, elle semble n'attendre, comme les pays dont elle est entourée, que des bras laborieux qui veulent bien exploiter ses immenses forêts et ses savanes incultes. Un fait malheureuse-

ment trop prouvé, a jusqu'à présent éloigné un grand nombre d'agriculteurs, nous voulons parler de l'insalubrité de quelques districts, inondés par des fleuves et trop peu élevés pour laisser un facile écoulement aux eaux qui les couvrent. Des hommes entreprenans ont cependant donné une preuve incontestable qu'un travail soutenu et surtout bien dirigé pouvait convertir ces plaines marécageuses en des champs fertiles. Les Hollandais, accoutumés à conquérir en Europe leur territoire sur l'Océan, ont porté dans le nouveau monde l'industrie qui les distingue de toutes les nations, et l'on a vu dans la colonie de Surinam que rien n'est impossible à la persévérance des hommes. Si nous laissons parler un administrateur

éclairé qui avait commencé à faire jouir Cayenne des avantages offerts par le mode d'agriculture qu'ont adopté nos laborieux voisins, on s'apercevra facilement qu'avec un territoire plus ingrat que le nôtre, ils sont parvenu à former une colonie extrêmement florissante.

« A Surinam, dit M. de Malouet, où les montagnes sont à quinze lieues du bord de la mer, le Hollandais en y abordant n'a dû voir qu'une plage immense couverte d'eaux et de bois pendant la marée, et de boue pendant le jusant. C'est là dans ce premier instant que j'admire et suis épouvanté du courage, de l'industrie, de l'audace, de cet Européen barbotant dans la boue, et disant à son camarade : Faisons ici une colonie, desséchons ce bourbier.

« Lorsque de cette parole il résulte en moins d'un siècle quatre cents habitations contiguës, travaillées sur le même plan, présentant le même ensemble d'ordre, de vues et de moyens; lorsqu'enfin je me suis vu sur une de ces habitations nouvellement sorties de dessous l'eau, parcourant des jardins aussi bien dessinés que les Tuileries, des terrasses aussi bien nivelées que celles de Belle-Vue, des canaux de soixante pieds de large sur deux mille toises de long, je ne me défends pas d'une impression profonde d'admiration, et qui se répète vivement chaque fois que j'en parle. »

On se convaincra en lisant cet ouvrage que les Français qui avaient été à même de choisir le lieu de leur premier établissement, ne s'étaient point

trompés en adoptant le territoire connu pendant si long-temps sous le nom de France équinoxiale. Cette contrée, limitrophe des possessions portugaises, possède presque tous les produits du Brésil, et aurait pu, au moyen d'une saine administration, arriver au plus haut degré de prospérité. On ne peut se dissimuler que l'on n'ait beaucoup exagéré les dangers que doivent y courir les nouveaux colons. Tous les districts ne sont point également malsains, et vers l'intérieur surtout, il paraît qu'on pourrait former de nombreux établissemens avec la plus grande sécurité.

Malheureusement nous nous sommes dépouillés d'une partie du pays qui nous appartenait précédemment, réduits au territoire peu

considérable de Cayenne, il ne nous reste plus qu'à tâcher de l'utiliser et à le rendre important par l'agriculture, s'il ne l'est point par son étendue.

Comme toute la Guyane est possédée aujourd'hui par quatre nations; après un court aperçu historique et géographique, nous décrirons les districts qui leur sont échus en partage. Pour répandre un égal intérêt sur l'ouvrage, nous ne parcourrons point la côte du nord au sud, mais nous ferons d'abord connaître la partie française et celle qui appartient aux Portugais, pour passer delà dans la colonie hollandaise et sur les possessions espagnoles.

C'est aux Espagnols que l'on doit la découverte de la Guyane. Ils étaient conduits par l'immortel Colomb qui,

dans l'année 1498, se dirigea au sud des Antilles, vit l'île de la Trinité, et reconnut le 11 d'août le continent voisin que les Indigènes nommaient la terre de Peria, nom qu'il ne voulut point changer. Il paraît qu'après avoir pris connaissance de l'une des bouches de l'Orenoque, près de laquelle il pensa périr, il s'éloigna sans chercher à tirer aucun avantage de sa découverte.

L'année suivante on acquit des connaissances plus étendues sur ce pays par les rapports d'Alphonse Ojeda, de Jean de la Cosa et d'Americ Vespuce, qui visitèrent toute la côte en s'avançant vers l'ouest, après avoir abordé à deux cents lieues à l'est de l'Orénoque. Il se passa ensuite un assez long espace de temps, sans que l'on

se décidât à faire aucune expédition bien importante; mais vers 1535 un Espagnol nommé Diego de Ordaz alla perdre une partie des navires qu'il commandait en voulant entrer dans l'Orenoque. Quelque temps après ses efforts furent couronnés du succès, et on le vit remonter ce fleuve magnifique jusqu'à plus de quatre cents lieues de son embouchure. Ce ne fut pas toutefois sans avoir couru de grands dangers au milieu des Indigènes, qu'il était continuellement obligé de combattre. Non-seulement il ne put former aucun établissement, mais il se vit obligé de se retirer, après avoir perdu une partie de ses bâtimens et de ses hommes.

Bientôt les conquérans du Pérou, toujours insatiables de richesses, cru-

rent sans doute n'avoir rencontré qu'une faible portion des trésors du Nouveau Monde, et conçurent l'idée extravagante que les déserts inconnus de la Guyane renfermaient une contrée où l'or et les pierres précieuses se trouvaient à la surface de la terre, en même temps qu'elle était baignée par un lac immense renfermant des richesses incalculables! L'Eldorado, le lac Parima jouissent encore d'une fabuleuse célébrité ; mais alors le désir de les trouver embrâsait tous les esprits, et bientôt l'on vit se former plusieurs expéditions destinées à conquérir leurs trésors. Pierre de Ordaz, et Gonzale de Ximenez de Queseda furent les premiers à envoyer des troupes d'aventuriers au travers du continent de l'Amérique méridionale, après avoir

parcouru des déserts inconnus, supporté des fatigues de toute espèce, ces malheureux succombèrent presque tous. Quelques détails nous sont parvenus sur les principaux événements qui leur arrivèrent; mais nous ne les donnerons pas ici, on y verrait avec douleur que dans ce temps plus que dans tous les autres les hommes ambitieux trouvaient des gens ardens et crédules que l'ignorance ne tardait point à rendre leurs victimes. Ce fut dans une de ces expéditions que Gonzale Pizarre, frère de celui que nous avons déjà cité, se trouvant absolument dénué de vivres donna à Francisco d'Orellana le commandement du seul brigantin qu'il possédât, en le chargeant de faire ses efforts pour rapporter quelques approvision-

nemens; celui-ci entraîné par le courant et peut-être enflammé à son tour du désir des découvertes, descendit le Napo, entra dans le fleuve des Amazones, parvint au Para, cotoya la Guyane, visita l'embouchure de l'Orenoque et finit par se rendre en Espagne où il rendit compte de son étonnant voyage. L'infortuné Pizarre, après avoir éprouvé toutes sortes de malheurs, était parvenu quoiqu'avec beaucoup de peine à se rendre à Quito où son arrivée dut probablement beaucoup refroidir le zèle de ceux qui se disposaient à suivre ses traces.

C'est à-peu-près de cette époque que date le premier établissement fondé dans la Guyane. Diego de Ordaz avait obtenu de Charles-Quint le singulier privilége de pouvoir seul reconnaître

le pays d'Eldorado, à l'exclusion de ses compétiteurs ; il fit de nombreux préparatifs pour ses diverses excursions, et finit par bâtir Saint-Thomas de la Guyane à soixante lieues de l'entrée de l'Orenoque, près de l'embouchure de la rivière de Carony. Cette bourgade qui n'a jamais guères contenu plus de cent cinquante habitations dans le temps de sa prospérité, devint dès cette époque d'une très-grande ressource pour les Espagnols, en raison de la fertilité de son tertitoire.

A-peu-près vers l'époque où les Espagnols avaient commencé leurs expéditions, on vit quelques Français venir charger différentes marchandises à la Guyane, où ils étaient parfaitement accueillis par les Indigènes.

Mais ce ne fut que long-temps après qu'ils formèrent des établissemens. Les Anglais ne virent point sans envie les avantages qu'ils pouvaient obtenir par le commerce de ce pays. Un de leurs plus célèbres navigateurs, Walter Raleigh, s'enflamma au récit merveilleux que l'on faisait même en Europe du pays d'Eldorado; il s'embarqua en 1594, alla attaquer les Espagnols dans l'île de la Trinité, et après avoir brûlé la villede San-Jozè et fait prisonnier le gouverneur, il se dirigea vers l'embouchure de l'Orenoque, sans pouvoir pénétrer plus avant dans la Guyane. Il recueillit pendant cette expédition tous les contes absurdes qui avaient été inventés sur l'intérieur du pays, aussi n'est-ce point sans une sorte de dégoût que l'on peut lire sa

relation, où il est rapporté fort sérieusement qu'il existe dans cette contrée, une race d'homme acéphales, et qu'à l'embouchure de l'Orenoque, une nation entière fait son séjour habituel sur des arbres croissant au milieu des eaux (1). Quoi qu'il en soit, Raleigh, malgré les moyens qu'il avait à sa disposition, ne forma point d'établissement. Il se contenta sans doute pour séduire l'esprit de ses compatriotes de consigner dans son ouvrage les rêveries que lui rapporta Barreo, et il retourna à l'île de la Tri-

(1) Il paraît certain, d'après M. Leblond, que les Guaraunos habitent de vastes marécages couverts de mangliers, sur les racines desquelles ils font leurs habitations. C'est ce qui a probablement donné lieu aux Fables de Raleigh.

nité, après avoir examiné une portion de l'Orenoque et remarqué quelques-uns de ses affluens.

Les récits qu'on ne manqua pas de faire en Europe de cette expédition, engagèrent Laurent Keymis à quitter l'Angleterre. Il partit en 1596 pour la Guyane, mais tous ses succès se réduisirent à prendre une connaissance plus étendue de la côte, et à établir quelques relations commerciales avec les naturels de l'Orenoque. Un troisième voyage, entrepris immédiatement après celui-là, ne donna absolument aucun résultat avantageux.

Ce fut environ huit ans après, que les Français commencèrent à vouloir former une colonie dans ce vaste pays, mais le gouvernement ne s'en

occupa en aucune façon; car il n'avait pas eu lieu d'être satisfait de l'expédition envoyée plusieurs années auparavant dans le Maranham. Des marchands de Rouen firent partir en 1624 vingt-six personnes qui commencèrent à élever leurs habitations sur les bords de la rivière Sinamary. Deux ans après une nouvelle colonie vint s'établir à Conanama, à six lieues delà, et bientôt l'on vit les cultures prospérer également bien dans les deux endroits, surtout, lorsque la France commença à s'occuper sérieusement de leur réussite. Nous n'indiquerons point les divers établissemens qui se formèrent successivement sur la côte, et nous nous contenterons de dire, que dès 1634, après avoir chassé les Arikarets, dont nous au-

rons occasion d'entretenir nos lecteurs, on commença à cultiver la fertile côte de Remire dans l'île de Cayenne. En 1652, au rapport de Biet, après la mort d'un certain Poncet de Bretigny, qui avait commencé des défrichemens considérables, on vit arriver soixante hommes dirigés par un jeune homme appelé le Vendangeur, qui avait autrefois résidé parmi les sauvages, et connaissait parfaitement leur langue. La petite colonie s'était augmentée d'un renfort, et avait commencé à élever des palissades sur la montagne de Cépérou pour soutenir l'effort des Indigènes, lorsque le 29 septembre de la même année, deux navires considérables entrèrent dans le port; ils amenaient un grand nombre de planteurs

mis sous la direction d'une réunion d'associés (1) ayant reçu le titre de seigneurs du pays, et fondant les plus belles espérances sur leur expédition. Ils avaient fait assassiner en mer le général, M. de Rouylle, qu'ils prétendaient vouloir s'emparer de tout le pouvoir, et sacrifier la colonie.

Cette entreprise, commencée sous d'aussi funestes auspices, n'eut point le succès qu'on en attendait en France. La discorde se mit parmi les chefs; les sauvages, mécontens des hommes avides qui voulaient les dépouiller de leur territoire, commencèrent une

(1) Ils faisaient partie d'une association de plusieurs marchands, nommée la Compagnie du Cap de Nord, qui avait obtenu des lettres-patentes du roi Louis XIII par

guerre cruelle, qui empêcha la nouvelle colonie de s'améliorer sensiblement. Cependant il se forma dès cette époque plusieurs établissemens assez importans, qui excitèrent, à ce qu'il paraît, l'envie des Hollandais, puisqu'au rapport de la Barre, ils avaient envoyé une colonie dans le même lieu (1).

lesquelles on leur accordait le privilége le plus exclusif pour le commerce et la navigation de la Guyane. Mais jamais entreprise n'eut un succès moins heureux : les colons étaient arrivés au nombre de plus de sept cents ; au bout de quinze mois, il n'en restait plus guère que cent trente ou cent cinquante qui se virent presque tous obligés d'aller chercher un refuge à Surinam.

(1) Ce ne fut très-probablement qu'après le départ de celle des Français.

Ce voyageur, dont la carte est maintenant précieuse, parce qu'elle indique l'état du pays à cette époque, fut envoyé à la Guyane en 1664 par une compagnie qui servit plus tard de base à celle des Indes occidentales. Il paraît que ce pays, auquel l'on donnait toujours le titre pompeux de France équinoxiale, était, lors de l'arrivée du nouveau directeur, dans l'état le plus déplorable. Il s'exprime ainsi sur ce sujet : « A ma descente en cette île, d'autres gens moins résolus eussent été épouvantés par le nombre de nos malades, par les restes languissans de la colonie hollandaise que nous trouvâmes en ce lieu, et par les malédictions que ces pauvres gens donnèrent à une terre qu'ils n'avaient pas daigné cultiver, comme si elle eût

dû produire sans travail de leur part et sans assistance de l'Europe. Leurs visages parlaient autant que leurs langues, et ces vifs tableaux de leur misère, quoiqu'ils ne fissent point d'impression sur les esprits de mes officiers, en firent néanmoins sur ceux de quelques-uns de mes volontaires et soldats. » Ces derniers furent renvoyés en France, où ils tracèrent le tableau le plus exagéré des désastres de Cayenne, dont M. de la Barre ne fut pas aussi effrayé. Il commença à administrer avec fermeté; les travaux furent réglés, les plantations s'accrurent. Bref, à cette époque, Cayenne pouvait être considérée comme un gros bourg, et l'on fit des établissemens hors de l'île sur la rivière Kourou qui réussirent parfaitement.

Lorsque la Compagnie des Indes occidentales s'établit en 1669, sous le règne de Louis XIV, elle acquit par priviléges la propriété de la France équinoxiale, et elle entra en possession de Cayenne et des autres établissemens formés sur le continent. C'est à-peu-près à cette époque que l'on peut fixer d'une manière certaine, les guerres des Français et des Hollandais dans l'Amérique. Vers 1640. Nous avions voulu nous établir à Surinam, mais ce pays devenu depuis si florissant fut dédaigné alors de nos colons, qui trouvèrent le terrain trop bas et trop marécageux. Les Anglais y vinrent débarquer ; ils ne restèrent point long-temps maîtres de cette portion de la côte. Les Hollandais profitèrent de ce qu'ils étaient

en guerre avec eux, pour s'emparer en 1666 de leurs établissemens dont ils obtinrent l'entière cession vers 1674.

Quoique très-peu affermis encore dans l'Amérique, les nouveaux habitans de Surinam songèrent à venir ruiner les possessions françaises. Quelques années auparavant ils avaient été chassés du Brésil et ils cherchaient sans doute à réparer cette perte autant qu'il était en leur pouvoir Aussi envoyèrent-ils vers le commencement de 1676 onze navires destinés à s'emparer de l'île de Cayenne, et de sa capitale. On ne put leur résister ; la colonie passa sous le joug de ces étrangers qui ne négligèrent rien pour s'y fortifier, et y laissèrent encore une garnison de quatre cents hommes de

troupes réglées, sans oublier d'établir des forts sur les rivières d'Oyapoko et d'Aprovack, où ils avaient formé des établissemens à l'insu des Français.

Toutes leurs précautions furent vaines. Une flottille commandée par le maréchal d'Estrées se présenta l'année suivante devant Cayenne, qui rentra bientôt, ainsi que le reste de l'île au pouvoir des Français. Les deux forts furent complètement ruinés. Les colons reprirent un nouveau courage, l'agriculture commença à prospérer, et ce fut alors que l'on put considérer la colonie comme devant être d'une utilité directe à la France. Les Flibustiers, dit Belin, ne contribuèrent pas peu à l'augmenter et à l'enrichir, en y apportant un grand nombre de

piastres qu'il savaient gagnées à la mer du sud.

Vers la même époque, Surinam s'était élevé à un haut degré de prospérité que les colons ne voyaient pas sans envie, et M. Ducasse étant arrivé en 1688 eut peu de peine à leur persuader de l'accompagner dans une expédition qu'il méditait contre la possession hollandaise. Bientôt l'on mit à la voile et l'on parvint à l'embouchure de la rivière de Surinam, où selon Barrère nos rivaux avaient coutume d'entretenir une grosse barque pour observer de loin les navires qui voyageaient le long de la côte. A défaut d'une force très-imposante, les Français se virent obligés d'employer la ruse. Quelques-uns d'entre eux prirent les armes et les ornemens des sauvages, se bar-

bouillèrent de rocou, et furent dans une pirogue s'emparer de la barque d'observation, qui aurait pu donner avis à la colonie de l'arrivée de l'expédition. L'attaque de la ville devait suivre immédiatement ce coup de main ; il paraît que le vaisseau de M. Ducasse, resta plusieurs jours mouillé à quelques lieues du port, qu'il fit connaître sa présence par un manque absolu de précautions, et qu'enfin les ennemis eurent le temps de ramasser leurs forces et de se retrancher avec activité. Lorsque nous nous décidâmes à effectuer le débarquement, nous fûmes repoussés de la manière la plns vigoureuse, et obligés de nous éloigner promptement, après avoir laissé beaucoup de prisonniers, que plus tard on ren-

voya aux îles françaises, où ils finirent par s'établir. Tout le monde s'accorde à dire que Cayenne fut long-temps à se relever de la perte qu'elle avait faite de la plupart de ses habitans.

C'est à-peu-près à l'époque de ce funeste événement, que les Portugais songèrent à traverser le fleuve des Amazones, pour venir s'établir dans la Guyane; ils bâtirent d'abord le fort de Santo-Antonio sur la rivière d'Arouary, puis ils vinrent s'établir pendant la même année 1688 à Macapa, sur les ruines d'un fort abandonné à la vérité par les Français, mais où ils avaient cependant laissé quatre pièces d'artillerie, des boulets et des balles avec probablement l'intention de revenir. La France se plaignit de cette usurpation à la cour de Portu-

gal, qui accéda à sa demande, et fit détruire le fort en s'opposant à la fondation d'autres établissemens.

Cette modération ne devait point être de longue durée; les Brésiliens furent jaloux de notre prospérité et mécontens de voir trois puissances se partager des déserts non moins fertiles que ceux qu'ils possédaient. Ils rétablirent le fort de Macapa, gagnèrent insensiblement du terrain, formèrent quelques plantations, et finirent par posséder une assez grande étendue de terrain au-delà du fleuve des Amazones, dont les rives sont presqu'absolument incultes malgré leur fertilité. Ce fut en 1713 que le traité d'Utrecht la leur accorda.

Nous ne suivrons point les quatre colonies dans leurs progrès successifs;

celle des Hollandais prit un rapide accroissement, mais les autres donnèrent plus d'espérances à leurs métropoles qu'elles ne leur offrirent de réels avantages. La France équinoxiale fut souvent abandonnée par la mère patrie qui permit presqu'aux Portugais de l'envahir entièrement. Barrère disait en 1743 : « Cette grande province, que nous avons acquise les premiers, est aujourd'hui comme partagée et soumise à plusieurs puissances maritimes, et la France n'en occupe proprement que la plus petite partie. Les Hollandais, malgré les bornes qui ont été marquées de ce pays par la rivière de Marony, nous disputent encore les terres qui sont en-deçà de cette rivière. Les Portugais font toujours de nouvelles courses jusques

auprès de Cayenne, et s'emparent insensiblement de toutes nos terres : ils se sont avisés de venir en 1723 faire un abati à Ouyapok, où ils ont érigé sur un poteau les armes du roi de Portugal, et les ont même gravées sur un rocher. » Ces marques de possession ne restèrent point long-temps; nous les fîmes enlever, mais elles semblaient être un juste présage de ce qui devait arriver plus tard. On ne comptait à cette époque, malgré l'ancienneté de notre établissement, que quatre-vingt-dix habitans à Cayenne; cent vingt-cinq Indiens esclaves en admettant les femmes et les enfans, quinze à seize cents nègres travaillant et payant un droit de capitation ; soixante roucouries, dix-neuf sucreries et quatre indigoteries. Fermin

disait à-peu-près vers la même époque en parlant de la capitale de Surinam : l'on voit présentement près de soixante vaisseaux hollandais en rade sans compter les barques anglaises. A la même époque les seuls plantages de la rivière de Surinam allaient à cent vingt. Nous ne comptons point ceux des autres rivières qui forment un total beaucoup plus considérable ; la comparaison n'est point ici difficile à faire, elle se trouve malheureusement entièrement à l'avantage de nos rivaux (1).

(1) Ils devaient cet état de prospérité à la bonne administration de la Compagnie des Indes occidentales, qui ne se trouvant pas en état d'envoyer dans la Guyane tous les secours nécessaires pour continuer à défricher les terres marécageuses et à en-

Séduit probablement par l'état de la colonie hollandaise, le ministère conçut en 1763 le projet de fonder de nouveaux établissemens à la Guyane. Prefontaine, auteur de la maison rustique de Cayenne, présenta alors des plans qui ne furent malheureusement point adoptés, et l'expédition ne donna que les plus tristes résultats. Quinze mille hommes furent débarqués, et on leur donna sur le continent tout le terrain de la rivière Kourou jusqu'à l'anse. Laissons parler un ancien habitant du

fermer une colonie, en céda, dit Fermin, un tiers aux magistrats, un autre tiers à M. F. Van Aarssen, seigneur de Sommelsdyk, et ne s'en réserva qu'un tiers. C'est de là qu'on a nommé cette colonie la Société de Surinam.

bourg qui y fut établi, et l'on aura une idée des désastres que peut produire une mauvaise administration. Cette forêt qui nous obstrue le jour, dit-il à M. Pitou, était rasée jusqu'aux rochers. J'ai vu ces déserts aussi fréquentés que le jardin du Palais-Royal; des dames en robes traînantes, des messieurs à plumets, marchaient jusqu'à l'anse, et Kourou offrit pendant un mois le coup-d'œil le plus galant et le plus magnifique. On y avait amené jusqu'à des filles de joie; mais comme on avait été pris au dépourvu, les habitations n'étaient point assez vastes, trois et quatre cents personnes logeaient ensemble. La peste commença son ravage, les fièvres du pays s'y joignirent, et la mort frappa indistinctement. Au bout de six mois, dix

mille hommes périrent, tant aux îlots qu'ici. » Si quelques précautions eussent été prises, que de malheurs n'eût-on pas évité; il fallait dès cette époque se modeler sur les Hollandais, s'occuper avant tout du dessèchement, et l'on aurait éloigné une affreuse mortalité qui ne pouvait manquer de discréditer la colonie, et qui tenait pour le moins autant à la négligence qu'à l'insalubrité du district. Certes, les sommes dépensées pour la nouvelle colonie étaient assez considérables pour la faire prospérer, puisqu'elles s'élevaient à trente-trois millions. Il y eut une honteuse dilapidation qu'on aurait pu prévenir en choisissant des chefs d'une probité reconnue. D'après les détails précédemment cités, Préfontaine avait demandé trois cents

ouvriers et des nègres à proportion pour leur apprêter l'ouvrage. Il voulait que chaque année en fournît un pareil nombre et que la Guyane se peuplât insensiblement d'habitans laborieux, surtout en remontant les fleuves, et en ne se bornant pas à la côte. Ce projet était raisonnable, il ne satisfaisait pas l'ambition de quelques hommes et il ne fut point adopté.

On crut devoir renouveler en 1768, un essai de colonisation semblable à celui de Kourou, mais sur une échelle moins importante, puisque soixante-dix soldats robustes et parfaitement acclimatés, furent seulement choisis pour cultiver un district sur la rive droite de Ténégrande, à dix lieues de Cayenne. Une partie des travailleurs moururent, les autres tombèrent dans

le découragement et la nouvelle colonie se dissipa entièrement.

Depuis cette époque on sembla ne plus guère s'occuper en France de la Guyane, pour y former des établissemens d'Européens. La révolution survint, et elle fut choisie pour le lieu des déportations du 18 fructidor, à une époque où elle se trouvait dans un véritable état de dépérissement.

Cependant sous le gouvernement de M. Hugues, qui commença en 1800, la colonie acquit un certain degré de prospérité qu'elle dut aux prises considérables faites par ses corsaires. Mais il en résulta une fâcheuse négligence dans l'agriculture, qui dût nécessairement donner à la métropole de l'indifférence pour son territoire; en 1809, elle fut livrée sous capitula-

tion aux Portugais qui ne la gardèrent que huit ans; rentrée sous la protection de la France, elle a fait des progrès considérables qui peuvent donner l'espoir d'une grande augmentation dans sa population et dans ses richesses.

CHAPITRE II.

Géographie générale. Climat. Qualité du terrain. Histoire naturelle.

Toute cette vaste étendue de terrain, qui s'étend depuis la rive gauche du fleuve des Amazones jusqu'à la rive droite de l'Orenoque, est désignée sous le nom de Guyane. Comme les deux fleuves dont nous venons de faire mention communiquent entre eux par le Rio Negro, il n'y a pas de doute que ce ne soit une île immense, enclavée en quelque sorte dans le vaste continent de l'Amérique méridionale, et pouvant avoir environ deux cent

vingt-cinq lieues du nord au sud, sur trois cent vingt lieues de l'est à l'ouest. Au nord-ouest elle confine avec le nouveau royaume de Grenade, dont elle est séparée par l'Orenoque. Au sud-est l'Amazone forme ses limites avec le Brésil; l'océan Atlantique la baigne au nord-est, et elle touche au Pérou vers le sud-ouest, ayant dans cette direction le Rio Negro.

Un pays entouré de fleuves aussi considérables doit nécessairement être arrosé dans presque tous les sens: aussi distingue-t-on plusieurs fleuves et plusieurs rivières qui fertilisent le territoire, mais ne permettent pas toujours d'établir des communications d'un district à l'autre, à cause des sauts multipliés qui interrompent fréquemment le cours de la navigation,

et rendent extrêmement pénibles les moindres voyages; il en est cependant quelques-uns que nous aurons occasion de nommer dans le cours de l'ouvrage, et qui sont de la plus grande utilité.

On n'a point reconnu dans ce pays jusqu'à présent de montagnes d'une hauteur très-remarquable; le terrain se compose en général de vastes plaines entrecoupées de collines et de marécages, et l'on y voit partout des forêts immenses, qui n'attendent que la hache d'un cultivateur laborieux pour faire place à des plantations de tous genres.

Cette contrée, dont nous allons nous efforcer de faire connaître les productions et les habitans, se divise, comme nous l'avons déjà dit, en quatre por-

tions inégales, appartenant à quatre puissances différentes, et nous nous réservons d'indiquer leur géographie en en donnant la description.

Comme le pays est situé sous la ligne, les jours y sont dans tous les temps égaux : le soleil se lève le matin à six heures et disparaît vers la même heure du soir, sans que le jour varie jamais de plus de quarante minutes. On compte, selon Fremin, quatre saisons ; deux de sécheresse et deux de pluie. Mais beaucoup de voyageurs ne font que deux divisions. Les chaleurs immodérées commencent au mois de juin et finissent en septembre ou octobre. Le temps où il tombe des pluies considérables reçoit le nom d'hivernage, et finit ordinairement en mars. A toutes les époques, il s'é-

lève un vent frais de l'océan, qui souffle de l'est à l'ouest, et qui dure quelquefois depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir. Pendant la nuit il règne un vent de terre dont les navigateurs savent profiter.

La Guyane est sans contredit une des contrées les plus intéressantes de l'Amérique pour les personnes qui se livrent à l'étude de l'histoire naturellle. Mais le botaniste et le zoologiste se sont plus occupés d'y faire des observations que le minéralogiste habile (1). Il est probable cependant que cette dernière classe de savans trouverait de quoi exciter vivement sa curiosité,

(1) Il faut en excepter M. Leblond, qui a donné quelques détails intéressans sur la géologie, dans un petit ouvrage fort rare.

surtout vers l'intérieur des terres. On en sera convaincu en lisant ce que dit M. de Malouet relativement à la qualité des terrains. « Le continent de la Guyane, dit ce judicieux écrivain, paraît être récemment bouleversé par l'action des feux souterrains, le séjour et la retraite des eaux. C'est de cette cause démontrée que provient le désordre des formes et des couches de terre, dans toutes les parties qui ont dû être pleines autrefois, parce que le mouvement des eaux, l'explosion des volcans, le mélange des laves y a été plus libre et plus varié que dans les grandes masses de terre qui formaient les chaînes des montagnes avant cette époque. »

Les terrains nouvellement bouleversés sont incontestablement les plus

curieux à observer. Dans le pays dont nous nous occupons, on a trouvé une très-grande quantité de fer; mais on ignore encore si les anciennes fables débitées relativement à l'or étaient établies sur quelques données raisonnables. Il doit être permis de penser qu'un district, aussi voisin du Brésil et des possessions espagnoles, ne doit pas être privé de métaux précieux et même de pierres de couleur.

Le sol est en général fertile; mais on doit le diviser en deux espèces très-distinctes, connues sous le nom de terres basses et de terres élevées. Ce sont en général ces dernières que l'on s'est occupé à défricher en arrivant dans la colonie. Couvertes de forêts majestueuses, les collines offrirent d'abord au cultivateur l'espérance des

plus belles récoltes. Les arbres tombèrent, leurs cendres fertilisèrent encore ce terrain, qui produisit pendant quelques années au-delà de ce qu'on lui demandait : mais l'on ne tarda point à s'apercevoir que la couche de terre végétale, emportée par des pluies continuelles, diminuait à vue d'œil, sans pouvoir être remplacée par le delritus des forêts. De nouveaux abattis devenaient chaque jour nécessaires; mais ils exigeaient de grands frais sans améliorer pour long-temps l'agriculture du pays. Quoique les Hollandais indiquassent suffisamment la marche qu'on devait suivre, on négligea long-temps les terres basses, sans cesse inondées et nécessitant par cela seul de nombreux travaux avant d'être exploitées. Le baron de Besner,

M. de Malouet, donnèrent l'impulsion aux habitans. Plusieurs savannes marécageuses commencèrent à être desséchées, et produisirent de riches moissons, en en faisant espérer de plus abondantes pour l'avenir. L'eau qui filtre et dégoutte sur une surface plane, engraisse la terre sans l'épuiser, et y tient pendant quelque temps les sels en dissolution. Au rapport d'un observateur, ces principes de la fertilité ne peuvent être entraînés que par les torrens ou les chutes rapides. Dans les plaines garnies de fossés, la pente douce des eaux laisse opérer le sédiment des particules végétales dont elles sont chargées; ainsi dans les bas-fonds les parties constituantes du sol sont augmentées par les pluies, tandis qu'il en est tout autrement sur les parties élevées.

Ces champs que l'on découvre sous les eaux sont très-propres à la canne à sucre, au cacao, et même au café, tandis que l'on trouve vers les collines des forêts magnifiques, qui fournissent d'excellens bois de construction et d'ébénisterie.

Les moulins à scie peuvent facilement exploiter le bois de lettre, qui est uni et moucheté, le bois violet, le pananoco, le bois satiné, dont la couleur rouge veiné de jaune fait un si joli effet, le bois de rose, le jacaranda, l'acajou, et la plupart des grands végétaux qui se trouvent dans les possessions portugaises. Les arbres résineux et oléagineux ne sont pas moins communs.

Il existe aussi un bois de teinture, ayant une sorte d'analogie avec le bois

du Brésil; mais il paraît certain que le véritable ibirapitanga n'y croît point. Il serait facile de le transplanter dans certaines parties élevées, et il ne tarderait pas à devenir un objet considérable d'exportation. Les végétaux utiles à la médecine croissent dans plusieurs districts. Le sassafras, qui est un puissant sudorifique, ne prospère pas moins que le gayac. Le simarouba offre un remède contre la dyssenterie. Le tamarin donne son fruit purgatif et raffraîchissant, le copahu son baume. La salsepareille, l'ipécacuanha ne viennent pas moins bien qu'au Brésil. Les palmiers offrent partout de grandes ressources; mais on distingue surtout le pinau, qui sert à faire des lattes, ainsi qu'à garnir les chemins, lorsqu'on l'a coupé

en deux; le sampa, dont on fait des canaux; l'aouara, dont on obtient une huile fort utile; l'arrouma, qui sert à fabriquer une foule de charmans ouvrages de vannerie; et enfin le latanier, dont quelques habitans tirent, ainsi que les indigènes, le plus grand parti. Ces derniers en couvrent leurs cases, en récoltent du fil pour faire des hamacs, et fabriquent leurs voiles en taillant son bois comme des litaux, qu'ils arrêtent avec des fils de pitte. Les arbres à fruits de la Guyane sont à peu près les mêmes que ceux des autres pays situés sous les tropiques. On y voit croître en abondance l'oranger, le citronnier, le manguier, le sapotilier, l'avocat, l'abricotier de Saint-Domingue, le pitanga, ou cerisier du pays, le goyavier, l'acajou

à pommes, le calebassier, le corossolier, le bananier, le cocotier, et la plupart des palmiers de l'Amérique, qui fournissent des fruits plus ou moins agréables. La plupart des arbres que nous indiquons ici sont ceux qui se rencontrent le plus habituellement autour des habitations, et quelques-uns ont été transplantés d'un pays plus éloigné ; mais on en rencontre dans les forêts, qui produisent des fruits que les indigènes font très-souvent servir à leur nourriture, et que les blancs ne dédaignent pas toujours. Le balisier ne peut guère être goûté que des sauvages, qui se servent également de ses larges feuilles pour couvrir leurs cabanes. Le pekia, ou boulet de canon, se fait remarquer par sa grosseur et sa chair assez

douce ; elle entoure plusieurs noyaux. Le conana palmiste donne une amande agréable ; le conana sauvage, qui n'est point du tout de la même famille, ressemble assez à un coing, et fournit aux indigènes une boisson qui approche plus du vin qu'aucune de celles dont ils font usage. Le genipape ressemble à une mauvaise pomme cuite, et teint la peau en noir d'une manière très-solide. Le monbin est une espèce de prune assez agréable, d'une odeur flatteuse, mais agaçant les dents. La poire de la Guyane, qui ressemble assez aux grosses noix de France, peut être mise au rang des meilleurs fruits venant sans culture.

Les plantes utiles sont peut-être plus variées que les arbres dont nous

venons d'indiquer les productions. Il serait beaucoup trop long de donner ici même un court aperçu de leurs propriétés ; nous nous contenterons de nommer l'igname, la patate, la tayove, l'arachis ou pistache terrestre. Le riz, le maïs donnent, dans tous les temps, une nourriture saine et agréable. L'agave fournit une espèce de chanvre, qu'on sait utiliser dans toutes les colonies. Le gingembre, ainsi que diverses espèces de piment, sont utiles pour l'assaisonnement de différens mets. Le sinapou, l'ouassacou servent à enivrer le poisson, et peuvent être d'une grande utilité dans un voyage vers les parties de l'intérieur, où il est difficile de se procurer des vivres. Les raquettes, les différentes espèces d'ananas et d'aloës,

une foule de lianes, dont on ignore presque les noms, achèvent de donner à la végétation de ce beau pays une apparence de vigueur et de majesté qu'on ne rencontre que dans les pays fécondés par le soleil des tropiques.

Les animaux naturels à cette partie de l'Amérique, sont, à peu de chose près, ceux que l'on remarque dans le Brésil. Le tapir habite les rivages de quelques fleuves. Le jaguar se fait redouter dans presque toutes les parties peu habitées. La famille des singes est aussi nombreuse que variée. Les quatys, les agoutis, les paresseux se rencontrent fréquemment, ainsi que les tatous et les tamanoirs. Les pecaris offrent en divers endroits une nourriture abondante. Les cerfs sont de moyenne taille, ont un bois très-

court, et sont en général très-recherchés. Les différens animaux domestiques, transportés d'Europe, ont passablement multiplié, mais sans avoir acquis aucun perfectionnement. Les bœufs, les vaches, les moutons habitent de vastes savannes, où l'on s'occupe peu de leur donner ces soins toujours nécessaires en Europe. On remarque souvent dans les mêmes pâturages une espèce de chèvre appelée *cabrit*, dont la chair est d'un goût agréable, et que l'on prétend indigène de l'Amérique. Les chevaux, dont il serait probablement facile de perfectionner la race, n'acquièrent ordinairement que la hauteur d'un âne de grande dimension ; mais ils sont néanmoins assez vifs et assez vigoureux, et rendent de grands services aux planteurs.

Le pays dont nous nous occupons en ce moment est sans contredit un de ceux qui ont fourni le plus d'objets aux cabinets des ornithologistes. Les plus beaux oiseaux s'y trouvent rassemblés. L'autruche d'Amérique parcourt ses vastes savannes. Différens vautours attristent les campagnes par leur cri lugubre. Le flammant anime le rivage des fleuves, ainsi que le guara. Différentes espèces de spatules et des canards, qui forment un excellent gibier, l'oiseau trompette, le hocco, le dindon sont originaires du pays, et se ressemblent assez pour la grosseur et pour la forme; les deux derniers se rencontrent en abondance dans les basses-cours, où ils habitent avec les poules d'Europe et les pintades apportées d'Afrique. Les pi-

geons et les tourterelles sont en très-grand nombre, et se font chasser dans presque toutes les forêts. Pour donner une idée de la quantité de perroquets que l'on rencontre dans certains districts, il suffira de rapporter ce que dit Fremin en parlant de ces oiseaux et de leur chasse : « Nous fûmes, dit-il, au nombre de sept, une heure avant le coucher du soleil, les attendre au bord de la rivière, parce que c'est ordinairement vers le soir que chaque troupe se rassemble pour venir se jeter sur les arbres à café. A peine y furent-ils, que nous commençâmes à tirer dessus d'une telle manière, qu'en moins d'une heure nous en tuâmes ou blessâmes plus d'une centaine. » Les araras bleus et rouges fournissent aux indigènes les plumes brillantes

dont ils forment leurs plus riches ornemens. Les tangaras, les cotings, les toucans, les colibris et les oiseaux mouches étalent de tous côtés leur belle parure, et se mêlent aux fleurs des forêts, au milieu desquelles il semblent prendre plaisir à se jouer du chasseur.

La mer, les fleuves et les lacs ne sont pas moins peuplés d'une foule d'animaux amphibies, et de poissons dont on peut tirer le plus grand parti. Le lamantin, qui ne pèse pas moins de cent livres, fournit une viande excellente que l'on conserve en la salant; pendant tout l'été on s'occupe de la pêche de la tortue du côté de Sinamary, et l'on en prend quelques-unes du poids de deux cent cinquante à trois cents livres; on les garde dans

de grands réservoirs fermés par des palissades, pour les vendre à différentes époques. L'espèce de ces animaux désignée sous le nom de caret, et fournissant au commerce son écaille, était beaucoup plus commune autrefois qu'elle ne l'est maintenant; sa chair n'est point très-estimée.

Dans les savanes noyées, de même que dans les fleuves, on rencontre un grand nombre de caïmans, et le fumet qu'ils répandent est tel, au dire d'un voyageur, que l'odorat les fait ordinairement découvrir avant la vue.

Comme plusieurs reptiles se plaisent en général au milieu des endroits marécageux, il n'est pas rare d'en rencontrer dans les campagnes de la Guyanne; le boa-constrictor, nommé

dans le pays aboma, paraît être le plus gros, puisqu'il parvient jusqu'à vingt pieds. Ce n'est point lui toutefois que les hommes doivent le plus redouter, parce qu'on peut l'éviter, et qu'il n'est point venimeux; mais le serpent à sonnettes, ainsi que plusieurs autres, peuvent donner une mort aussi prompte qu'elle est terrible.

Les poissons de mer, que l'on se procure à Cayenne et en général sur toute la côte, sont très-variés. Le machoiran qui pèse quelquefois de vingt à trente livre, a sur le dos, un peu au-dessous de la tête, un piquant de la grosseur du doigt, et long de quatre ou cinq pouces, avec lequel il ne craint pas de combattre l'espadon, qui se rencontre aussi dans ces parages, et fournit une assez grande quantité

d'huile pour l'éclairage. Il existe sur cette côte une raie énorme, désignée sous le nom de raie diable, qui pèse, dit-on, presque dix milliers, mais dont on ne cherche ordinairement point à s'emparer. L'auteur du tableau de Cayenne dit qu'il s'en était pris une dans ces énormes filets nommés folles, qu'on fixe par le moyen de petites ancres placées de distance en distance. L'énorme poisson, après les avoir fait chasser et les avoir réunies presqu'au même point, se trouva empétré de manière à ne pouvoir faire aucun mouvement. Ce qu'il y a de plus heureux quand elle s'engage ainsi, c'est qu'elle parvienne à se retirer. Les raies de petite dimension, l'acoupa, la soubine, le mulet et les gros ceux fournissent un aliment re-

cherché de presque tous les colons.

Tous les voyageurs s'accordent à regarder les crabes comme une véritable manne pour la Guyane. Les colons font le plus grand cas de la chair de ce crustacé, et c'est un des alimens les plus économiques. On en compte quatre espèces, le crabe de terre, le violet, que l'on trouve assez loin des côtes, le crabe blanc, qui se rencontre dans les lieux marécageux, près de la mer, et le cirique, que l'on peut se procurer dans les rivières et sur les rochers au bord de l'océan.

Il est inconcevable que leur nombre ne diminue pas sensiblement depuis qu'on leur fait une chasse continuelle. On affirme que les indigènes ont le plus grand soin à certaines époques de ne prendre que les mâles,

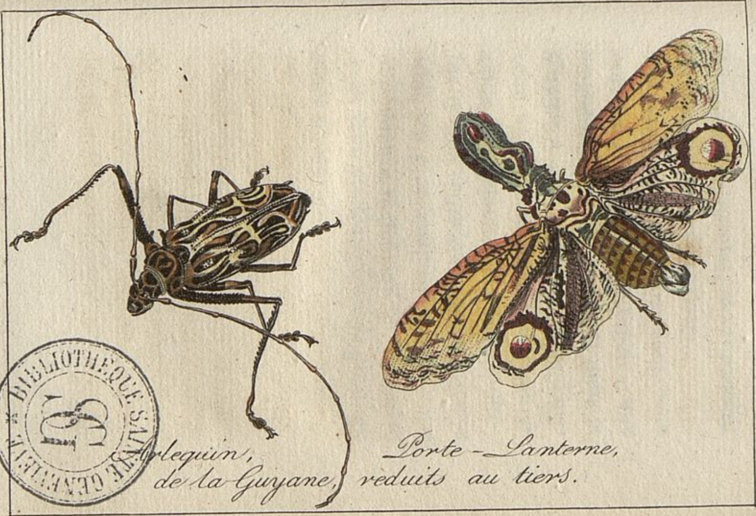
et de laisser les femelles qui doivent perpétuer l'espèce.

On doit penser que dans un pays aussi marécageux que la Guyanne les insectes de toute espèce doivent être extrêmement multipliés. Les voyageurs n'ont peut-être pas d'ennemis plus redoutables. Des myriades de moustiques s'élèvent continuellement dans l'air et piquent de la manière la plus cruelle ; les chiques ou puces pénétrantes s'introduisent dans les pieds, y déposent leurs œufs et font quelquefois beaucoup souffrir. Si l'on marche au milieu des herbes touffues, il n'est point rare qu'on en sorte couvert de petit insectes rouges, qui entrent dans la peau et causent les démangeaisons les plus vives. Les mouches sans raison sont plus terri-

bles encore; lorsque l'on passe à portée de leur nid, elle se jettent sur vous avec fureur et vous font sentir la force de leur aiguillon. Les fourmis, les poux des bois, les scorpions, les araignées crabes deviennent un véritable fléau; les ravets, qui sont plus gros qu'un grand hanneton, donnent une odeur extrêmement fétide à tout ce qu'ils touchent, et dévorent les livres, les vêtemens, ainsi que les souliers.

Si l'on rencontre trop souvent ces insectes incommodes, il en est d'autres presqu'aussi communs que l'observateur ne peut se lasser d'examiner. On doit mettre au premier rang le searabé rhinocéros, qui a depuis la tête jusqu'à l'extrémité de son corps près de quatre pouces de long et deux

pouces et demi de large. La mouche lumineuse produit pendant la nuit un effet presque magique: sa lumière brille un instant et s'évanouit presque aussitôt, mais c'est pour reparaître au bout de quelques secondes avec plus d'éclat. Il en est une espèce qui parvient à peu près à la grosseur du hanneton, et dont la lumière suffit pour lire en approchant des caractères. Le porte-lanterne, sur lequel on a débité plus d'une fable, se fait remarquer par sa conformation bizarre ainsi que l'arlequin. (*Voyez la gravure en regard*). Les lubellunes sont aussi variées que dans le reste de l'Amérique; mais ce sont surtout les papillons qui méritent d'être conservés pour orner les cabinets de nos enthomologistes. Le pourpre, l'azur et l'or brillent sur



Arlequin, Porte-Lanterne,
de la Guyane, reduits au tiers.

leurs ailes charmantes, et se nuancent de la manière la plus variée.

Nous dirons, pour terminer cette esquisse beaucoup trop rapide, que les personnes qui s'occupent dans la Guyane à conserver des objets d'histoire naturelle doivent redoubler de soins et de précautions. L'humidité, les fourmis et quelques autres insectes sont les plus terribles ennemis des collections, et peuvent en un instant vous faire perdre le fruit de plusieurs mois de travail.

CHAPITRE III.

La ville de Cayenne. Sa situation. La manière dont elle est bâtie. Ses habitans. Leur façon de vivre. Jardin public. Commerce.

Cayenne, que l'on a considéré de tout temps comme la capitale de la Guyane française, est aussi la seule ville que nous possédions dans cette vaste colonie. Comme l'on a indiqué son origine, l'on se contentera de rappeler qu'elle a été bâtie dans la partie nord-ouest de l'île qui lui donne son nom, et quelle est située au bord de la mer, par les 4° 56' de lat. nord,

et les 59° quelques minutes de long. occidentale. Son aspect est bien loin d'offrir un coup d'œil imposant. Elle ne renferme que des maisons en bois mal construites, à peine défendue par de mauvais remparts dominés par un fort en terre, qui peut être seul de quelque utilité. Quand on entre dans les rues étroites dont se compose la vieille ville, on est tenté de répéter ce que disait M. de Malouet en 1776 : « Un étranger ne devine pas, dit-il, comment un petit nombre d'hommes, maîtres d'un grand pays, ont pu volontairement s'enfermer dans un coin, et arrêter, par des remparts qui ne sont bons à rien, la circulation de l'air dans un pays brûlant et marécageux. » La nouvelle ville est dans un cas tout différent ;

elle s'élève hors des remparts dans une grande savanne, et s'accroît de jour en jour. Les rues tirées au cordeau sont larges, permettent à l'air de circuler librement, et laissent voir quelques maisons d'une assez belle apparence.

Les édifices ne sont pas très-nombreux ; mais on remarque cependant le gouvernement, et l'ancienne maison des jésuites, occupant en entier les deux faces opposées de la place d'armes, qui offre dans tous les temps un coup d'œil extrêmement agréable, à cause des énormes orangers dont elle est plantée.

Les habitans que l'on voit circuler dans les rues se composent en grande partie d'esclaves à peine vêtus, puisque souvent les hommes ne portent

pas même un simple caleçon de toile, et se contentent de cacher les parties que la pudeur ordonne de voiler avec une bande d'étoffe large de quatre doigts, qui reçoit le nom de *calimbé*. Les femmes n'ont souvent qu'une simple jupe attachée au-dessus des reins, et laissent la poitrine à découvert; mais quelques-unes portent cependant une petite chemise descendant jusqu'au bas-ventre. A un doigt et demi de cette brassière, elles savent entortiller une toile plus ou moins fine, ayant une aune et demie de tour sur trois quarts de large, et elles la recouvrent d'un morceau d'étoffe de couleur, nommé *camisa*.

On remarque aussi de temps à autres quelques indigènes, dont tout le

vêtement, quand ils viennent à la ville, consiste dans une grande chemise de toile grossière; quelques-uns y joignent une culotte, mais cela est extrêmement rare. Les femmes consentent à porter un petit jupon de toile, qu'elles quittent en rentrant dans les forêts. Il y a vingt ans, l'on voyait encore quelques chefs, que sous le règne de Louis XV on avait imaginé de distinguer par des décorations extérieures : ils portaient donc un habit bleu galonné en or, avec une médaille d'argent tombant sur leur poitrine; une canne comme celle de nos tambours-majors achevait d'indiquer leur prééminence; mais ils allaient sans bas ni souliers, et leur ensemble avait quelque chose d'extrêmement grotesque.

Ces indigènes, dont nous aurons occasion de faire connaître les mœurs plus haut, parlent quelquefois un français corrompu, parce qu'ils fréquentent les habitations du voisinage. Dans la ville ils tutoient toujours, et donnent indifféremment à ceux qui leur parlent le nom de *Banarè*, qui veut dire mon ami dans la langue dont ils font usage habituellement.

Les créoles que l'on rencontre dans les lieux publics et dans les promenades se font remarquer par une toilette assez soignée; ils font un plus grand usage du drap qu'autrefois, et ils savent éviter par ce moyen une foule de maladies causées par des refroidissemens subits.

Les femmes sortent rarement, et passent une partie de la journée dans

le plus grand repos. Leurs salons sont la plupart du temps garnis de hamacs d'un travail extrêmement recherché, qu'on se procure par le commerce des indigènes. Ils ont ordinairement six ou sept pieds de long, s'accrochent dans l'angle de l'appartement, aux deux murailles contigues, et pendent en guirlande comme une espèce d'escarpolette.

« C'est un grand art, dit l'auteur du Tableau de Cayenne, que celui de tirer de ce meuble tout le parti dont il est susceptible, et on ne peut s'empêcher de rendre aux créoles de Cayenne la justice de dire qu'elle le possèdent au suprême degré : elles s'y asseyent avec grâce, ou plutôt s'y couchent à demi, et trouvent le moyen de s'y balancer du mouvement le plus

égal et le plus uniforme pendant des heures entières, grâce à une jambe négligemment suspendue, qui frappe de temps en temps le plancher, sans qu'on s'en aperçoive. Ce talent ni ce goût ne sont nullement étrangers aux hommes. »

Il serait possible aux habitans de Cayenne d'avoir une table extrêmement recherchée, car les fleuves et les forêts fournissent du gibier et du poisson en abondance; mais on prétend qu'ils préfèrent en général les salaisons à tous les autres mets; par la même raison sans doute, on leur voit servir à tous les repas plusieurs espèces de piment, dont quelques-unes sont d'une violence extrême, et qu'un palais européen a beaucoup de peine à supporter. Les fruits comme

tous ceux des tropiques, offrent une grande variété ; mais l'ananas, la mangue et l'orange, sont considérés comme les meilleurs, et peuvent faire oublier aisément la pêche et la poire de l'Europe : la vigne donne des fruits d'une qualité médiocre à peu près dans tous les temps, sans qu'on ait encore songé sérieusement à en fabriquer du vin, parce que probablement ces essais seraient en pure perte.

Il existe à Cayenne un jardin botanique, qui offre aux regards du curieux les plantes de l'Asie, croissant à côté de celles qu'on a fait venir d'Europe, ou qu'on a recueillies dans le pays même. Il paraît que l'on a tenté dernièrement d'y naturaliser l'arbuste à thé comme à Rio-Janeiro ; mais ces deux essais ne peu-

vent être comparés en aucune façon. Au Brésil on voit déjà une plantation assez remarquable, tandis que la colonie française ne possède qu'un faible rejeton, qui peut périr d'un instant à l'autre. Les vingt-sept Chinois amenés des Manilles pour devenir les fondateurs d'une nouvelle culture ont cessé d'exister, et il ne reste plus rien d'une grande opération dont on pouvait raisonnablement attendre des résultats utiles.

On considère le port de Cayenne comme plus avantageusement situé pour le commerce que ceux des riches colonies hollandaises. Les bâtimens tirant jusqu'à seize pieds d'eau peuvent mouiller dans le port en toute sûreté. Les frégates et les navires de haut bord se trouvent en parfaite

sûreté dans le mouillage qui est à l'Ilet-le-Père. Pour donner une idée à peu près exacte du commerce de Cayenne, nous dirons qu'il est entré en 1820 dans la rade cinquante-huit bâtimens, dont vingt-cinq étrangers. Ils ont importé diverses espèces de marchandises pour la somme de 1,762, 114 fr. 88 c., et ont chargé en denrées du pays 2,382, 705 fr. 72 c. : il y a donc une différence de 620, 590 fr. 84 c. en faveur de la colonie. Mais M. de Saint-Amant, dont nous empruntons plusieurs détails, dit : « Ce bénéfice n'est qu'illusoire, en ce que les impôts absorbent près des deux tiers de cette somme, et que l'on ne peut point considérer l'autre tiers comme équivalent aux pertes que la colonie fait chaque année en numéraire. »

Dans cette colonie, comme dans toutes les autres, il s'agit de choisir un temps convenable pour se débarrasser de ses marchandiseses, et l'on peut faire des bénéfices considérables sur des objets dont le pays manque momentanément. L'auteur déjà cité affirme que, dans un moment où Cayenne manquait de beurre et de graisse, deux bâtimens chargés de ces denrées les vendirent à six francs la livre. Il en est de même pour les autres approvisionnemens, dont on a un pressant besoin.

CHAPITRE IV.

Population. Déportation. Agriculture.

Avant de nous occuper d'autres objets, il nous semble raisonnable de faire connaître la population exacte du pays que nous nous efforçons de faire connaître. Selon le recensement de 1820, la population blanche de la Guyane se monte à 1,004 individus, en comptant les femmes et les enfans. Les gens de couleur libres forment un total de 1,733. On compte 13,153 esclaves, et 1,100 indigènes environ. Ce qui donne en tout 16,990, auxquels on peut ajouter 420 hommes

composant la garnison. M. de Saint-Amant, en donnant ces documens précieux d'une manière plus détaillée que nous le faisons ici, semble considérer les indigènes comme formant une population moins considérable qu'on ne le croit généralement. Peut-être aussi n'entend-il point parler de ceux qui vivent dans un état absolument sauvage. M. de Malouet faisait monter les Galibis à 10,000 âmes vers l'année 1776.

L'île de Cayenne, qui forme en quelque sorte le territoire de la ville dont nous venons de donner une courte description, a fait probablement partie du continent dans des temps reculés. Elle est formée au nord par la mer, et dans tout le reste de son contour par les rivières d'Ouya, de Cayenne

et d'Orapu, qui la séparent de la terre ferme. Elle peut avoir environ cinq à six lieues de longueur sur trois de large. C'est un terrain bas, parsemé de collines charmantes. Le sol, quoique sablonneux, présente une superficie noirâtre, qui est remplacée par une terre rouge à deux pieds de profondeur. Il est généralement propre à la culture du café, des cannes à sucre, de l'indigo, du maïs et du manioc. Pendant la saison de pluies on voit naître des pâturages abondans, qui disparaissent avec la sécheresse. On prétend que ce territoire commence à s'épuiser, et ne peut point se comparer, pour la fertilité, avec celui des derniers établissemens fondés sur le continent.

L'étendue de terrain comprise en-

tre les cinquante-quatre et les cinquante-six degrés quarante-cinq minutes de longitude occidentale, est considérée maintenant comme formant la Guyane française. Les principales rivières qui arrosent ce vaste pays sont celles d'Oyapock, d'Aprouague, d'Ouya, de Kourou et de Sinamary, en ne comptant point le Maroni, et le fleuve du cap de Nord, qui lui ont servi de limites. Comme il n'existe aucun chemin tracé dans cette partie de l'Amérique méridionale, c'est en remontant ces rivières qu'on peut explorer le pays : aussi donnent-elles leur nom à presque tous les districts qu'elles arrosent.

On a formé dans ces contrées plusieurs établissemens d'une grande importance ; mais c'est à Aprouage que

se sont faits les premiers essais de desséchement pour tirer parti des terres noyées, que l'on négligeait d'abord. Elles sont cependant d'une fertilité admirable, et deviendront par la suite une source véritable de richesses.

Parmi les fleuves que nous avons nommés, il en est un sans doute que nos lecteurs auront distingué des autres, et qui aura fait naître de tristes pensées dans leur âme. Le Sinamary parcourt des déserts que plus d'un malheureux a fait retentir des cris de désespoir, et l'on ne peut le désigner sans éprouver un frémissement involontaire.

C'est dans le district qu'il arrose que furent exilées les victimes du Directoire. On les envoyait à la mort, et la mort devint complice de cet

horrible dessein. Pendant une affreuse traversée, ces malheureux souffrirent tout ce que peuvent faire endurer de plus cruel des chefs sans pitié, qui les entassaient dans un entrepont infect, et ne leur donnaient qu'une nourriture insuffisante. Débarqués sur une terre inhospitalière, ils eurent encore à regretter leur captivité, et leur sort fut plus déplorable que jamais. En deux mois Sinamary vit mourir, comme les déserts de Konanama, la moitié de ses nouveaux habitans, qui expiraient souvent dans un entier dénuement des choses les plus nécessaires (1). L'huile, le savon, le tafia, qui leur étaient accor-

(1) Ce n'est point sans frémir que l'on peut lire les détails que nous donne un déporté sur la fin de ses infortunés compagnons, et sur le peu de respect qu'on avait

dés par la loi, furent successivement retranchés à ceux qui restaient, sans qu'il leur fût permis de se plaindre au gouvernement. Mais nous devons détourner nos regards de cet horrible tableau, pour nous occuper de l'agriculture, et des avantages qu'elle peut offrir dans un pays qui semble convenir à toutes les denrées coloniales; nous nous efforcerons principalement de faire connaître la manipulation des divers produits qui ont offert jusqu'à présent les plus grands avantages à la colonie.

Les habitations de Cayenne et des

pour eux après qu'ils avaient cessé d'exister. On a vu, dit-il, ceux qui enterraient les morts, leur casser les jambes, leur marcher et peser sur le ventre, pour faire entrer bien vite leurs cadavres dans une fosse trop étroite et trop courte. Ils commettaient ces horreurs pour courir à la dépouille d'autres déportés expirans.

environs ne sont pas très-nombreuses; mais il est probable qu'elles acquerront un grand accroissement, en raison de la fertilité du terrain et de la facilité que les propriétaires peuvent avoir à se procurer une foule de bois de construction et de matériaux utiles. On s'y est occupé dans tous les temps de la culture des cannes à sucre, du café, du cacao, de l'indigo du coton et du rocou; (1) mais les premières de ces denrées étaient réservées aux riches habitans, à cause des frais considérables dans lesquels elles entraînent; tandis que les moindres propriétaires peuvent aisément cultiver les autres avec un petit nombre d'esclaves,

(1) Ce n'est que beaucoup plus récemment que l'on a cultivé les girofliers, les canneliers, les muscadiers et les poivriers.

et même en tirer un profit assez considérable, s'ils les fournissent au commerce d'une qualité supérieure.

Une habitation un peu considérable se compose d'un assez grand nombre de bâtimens. On trouve pour la construction deux assez mauvaises espèces de pierres, de la brique d'une assez passable qualité; mais il n'existe point de plâtre, et l'on se sert plus habituellement des bois, qu'il est facile de se procurer en abondance, surtout dans les nouveaux abattis. La chaux nécessaire pour tous les ouvrages de maçonnerie se fabrique avec les coquillages du bord de la mer, et les couvertures se font ordinairement avec du bardeau : ce sont des morçeaux de bois débités d'un demi-pouce d'épais sur un pied et demi de long, et de sept

à huit de large, posés sur des lattes, qu'on attache sur des chevrons. Quelques personnes préfèrent les feuilles de palmier, ou des plantes de différentes espèces, croissant en grand nombre dans certains districts.

La maison du planteur n'a pas toujours un étage; elle se compose même le plus souvent d'un rez-de-chaussée garni de galeries extérieures qui servent à respirer le frais dans les grandes chaleurs, facilitent la promenade à couvert dans les temps de pluie et garantissent les murs de l'humidité. Le magasin à vivres du maître tient à la maison; vient en suite la cuisine. La case à cassave, la buanderie, etc. sont placées dans l'endroit jugé le plus convenable, mais toujours à proximité du bâtiment principal. Comme

on y allume fréquemment du feu, on a soin qu'ils soient toujours sous le vent des autres pour éviter les incendies. Les cases à nègre ont communément trente-six pieds de long sur douze de large. Chaque famille ou chaque noir célibataire doivent en avoir une pour eux seuls. Préfontaine dit qu'on les place souvent au hasard ; mais qu'il est infiniment plus convenable qu'elles soient rangées sur deux lignes avec un espace d'environ vingt pieds entre elles. Cet espace empêche que si le feu prenait à une de ses cabanes, il ne se communiquât aux autres ; d'ailleurs il est souvent nécessaire pour y cultiver quelques arbres utiles, des pois, du tabac et une foule d'autres productions, qui peuvent jeter quelques adoucissemens

sur le sort des malheureux esclaves. Il existe ordinairement dans un endroit séparé un hôpital pour les malades, qui doit être toujours sous la surveillance du maître. Le moulin à sucre, la case à bagasse, la distillerie, la rocouerie, l'indigoterie, s'il en existe, forment encore autant de bâtimens séparés, dont nous aurons occasion de parler plus tard.

On voit par l'indication générale que nous venons de donner des constructions nécessaires à une habitation considérable, qu'elle forme une espèce de village, dont les maisons sont bâties à peu près sur le même modèle. Les noirs qui l'occupent sont quelquefois très-nombreux, et nous allons présenter un aperçu de la manière dont ils sont traités. Ces infortunés ne jouissent

pas dans nos colonies d'un sort aussi heureux que dans les possessions portugaises ; car les jours de fête ne sont pas aussi nombreux, tandis que la sévérité est beaucoup plus grande. A Cayenne, un maître ne nourrit pas toujours ses noirs ; mais dans ce cas il leur donne un terrain où ils plantent des vivres de toute espèce, et qu'ils ont la liberté de cultiver le samedi et le dimanche (1). Préfontaine, dont nous sommes bien éloignés d'adopter les principes relativement aux noirs, donne cependant à leurs maîtres des conseils qu'il serait heureux

(1) Il n'en est pas ainsi, comme nous l'avons dit, dans toutes les habitations : voilà ce que dit M. Leblond relativement aux noirs de quelques planteurs. « Ils sont traités beaucoup plus doucement que dans nos

que l'on adoptât dans toutes les habitations. Il termine en disant : Je n'ai guère vu de nègre aller marron lorsqu'il a un jardin cultivé près de la case, un cochon, des volailles, et les autres douceurs qu'un maître humain peut leur procurer sans se faire tort ; il leur en coûte trop pour se décider à perdre ces avantages.

Dans presque toutes les plantations les ordres pour le travail du lendemain se donnent toujours après ou bien avant la prière du soir. C'est la plupart du temps le commandeur qui les

autres colonies : tous leurs travaux ont été déterminés à la tâche ; les plus diligens la finissent à midi, plus tôt ou plus tard ; et une fois achevée, ils se retirent à leurs cabanes, ils s'y reposent, dorment, ou font ce qu'il leur plaît le reste du jour. »

transmet aux noirs: comme il les leur fait exécuter, on sent aisément combien de prudence on doit mettre dans le choix d'un homme chargé d'une semblable direction; c'est de lui très-souvent que dépend le bonheur d'un grand nombre d'individus, et l'on a vu souvent, au rapport de plusieurs voyageurs, la dureté et l'injustice de certains commandeurs contraindre des ateliers à se disperser dans les bois, pour se soustraire à d'horribles châtimens.

Dans certaines habitations on préfère que le commandeur soit un blanc; mais il en résulte de graves inconvéniens, tels que son libertinage avec les négresses, et quelquefois une extrême violence que l'on a plus de peine à réprimer que celle d'un noir.

On est généralement dans l'habitude de donner une demi-heure de repos à déjeuner, une heure et demie à dîner, pour reprendre le travail jusqu'au soir. Non content d'accorder aussi peu de loisir, quelques maîtres exigent de leurs nègres une espèce de corvée qui prend le nom de veillée, et qui dure trois heures soir ou matin. La veillée du soir commence ordinairement à six heures et demie, et finit à neuf heures et demie. Si l'habitant préfère celle du matin, que l'on nomme le *coq chanté*, il la fait commencer à trois ou quatre heures, bien avant le lever du soleil. Il serait extrêmement injuste d'en demander deux, et très-peu de planteurs osent le faire. Cependant il y a quelques circonstances qui exigent un travail

continu, comme le temps où les moulins à sucre tournent. On se voit alors obligé d'établir le quart, et il paraît que cet arrangement ne déplaît point aux noirs.

Il serait vivement à souhaiter que, dans la plupart des habitations, les chemins fussent assez bien entretenus pour que l'on pût facilement transporter les fardeaux au moyen de charrettes, et que l'on n'accablât pas les noirs d'un travail qui les éreinte, leur donne des descentes et les empêche de grandir quand il sont jeunes. Selon un auteur déjà cité, un enfant de douze ans porte vingt-cinq livres, un homme fait porte soixante livres, lorsque le chemin est court; car s'il excède un quart de lieue, il doit n'en porter que cinquante.

Les travaux continus, les défrichemens dans des terres marécageuses, quelquefois le manque d'une nourriture suffisante, donnent aux noirs une foule de maladies, pour lesquelles le pays produit quelques remèdes efficaces. Il en est une, que l'on considère comme la plus terrible de toutes, à cause de ses funestes résultats. Les pians ou le pian, regardé comme originaire de l'Afrique, attaque presque tous les jeunes esclaves, et souvent les hommes faits. Des taches rougeâtres paraissent sur leur corps, et ces taches, qui forment une espèce de gangrène sèche, font endurer, en se formant, les douleurs les plus vives. Le mal dure quelquefois plusieurs années, et finit quelquefois par estropier ceux qui en sont attaqués. Un

remède qui pourrait le prévenir, serait le plus grand bienfait que l'on eût jamais répandu sur nos colonies.

Outre la chique, le carapate et quelques autres insectes qui s'introduisent dans la chair des malheureux qui n'ont point la possibilité de porter des chaussures et des vêtemens convenables pour s'en garantir, les noirs sont sujets, de même que les indigènes et les planteurs, à se voir ronger par le ver macaque. Cet animal incommode, gros comme un tuyau de plume, long d'un pouce, rousseâtre ou d'un brun foncé, naît sous la peau, ordinairement aux jambes, aux cuisses, au genou; il y fait sentir une grande démangeaison, et sa présence est indiquée par un bouton que l'on perce pour le tirer dehors au moyen d'un morceau de bois fendu.

Le ver de Guinée est beaucoup plus dangereux, et n'attaque, à ce que prétend Barrère, que les esclaves nouvellement arrivés d'Afrique. Il est situé en zigzag longitudinalement ou contourné sur lui-même, et quoiqu'il soit délié à peu près comme un fil, il a quelquefois jusqu'à six aunes de longueur. Il afflige ordinairement les parties supérieures du corps, et lorsqu'il veut sortir, dit l'auteur dont nous empruntons ces détails, « on le roule autour d'un petit morceau de bois rond, jusqu'à ce qu'on trouve quelque résistance; on revient le lendemain tortiller la partie du ver qui se présente, et l'on continue ainsi pendant plusieurs jours, jusqu'à ce qu'enfin il soit entièrement dehors. La plaie se cicatrise difficilement, et il n'est

pas sans exemple que le malade ait succombé. »

Avant que le pays n'eût subi les grands défrichemens qui ont rendu son climat plus salubre, le thétanos, ou mal de mâchoire, exerçait de bien plus grands ravages qu'aujourd'hui. On nomme ce mal affreux simplement la *maladie*, parce qu'il enlève à lui seul plus de noirs que tous les autres réunis. Il attaque principalement ceux qui sont nouvellement nés, et les emporte en trois ou quatre jours. Leurs machoires se serrent, les extrémités deviennent roides, et des mouvemens convulsifs emportent en peu d'instans le malade.

Les hommes éprouvent à peu près les mêmes symptômes, mais d'une manière plus terrible, et souvent il

ne leur reste pas la facilité de remuer un seul membre. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'ils éprouvent une faim dévorante, sans avoir la liberté d'avaler. Barrère assure avoir guéri un grand nombre d'esclaves attaqués de ce mal, en les arrosant plusieurs fois par jour avec de l'eau la plus fraîche que l'on puisse trouver, et en faisant usage du mercure doux, et de l'éthiops minéral, que l'on mêle avec des purgatifs, comme la rhubarbe, le diagrède, le jalap. Il paraît que cette méthode est encore généralement répandue.

Nous nous sommes peut-être un peu étendus sur ces diverses maladies; mais nous avons cru devoir le faire, parce qu'elles se rattachent plus particulièrement aux détails que nous donnons sur les noirs.

L'avarice en général tient lieu d'humanité dans beaucoup de colonies; et dès qu'un esclave est malade, l'on a trop d'intérêt à conserver sa vie, pour ne point lui donner toute espèce de soins. Rien n'engage malheureusement à rendre leur situation morale plus heureuse. Leurs passions sont vives, et l'on ne songe pas qu'ils puissent avoir des passions. La jalousie, l'amour exercent sur eux leur empire avec force, et cependant on ne craint point de leur ravir leur maîtresse, ou de les empêcher de se livrer au plus doux de tous les sentimens. Rien n'arrête un jeune nègre amoureux. Il traverse les forêts pendant la nuit, il passe les fleuves à la nage, et il s'expose à toute espèce de danger pour voir celle qu'il chérit. La

plupart du temps cependant elle appartient à un autre maître, et jamais il ne pourra jouir du bonheur de lui voir partager sa cabane. Si cependant, par un arrangement fait entre les deux planteurs, il lui était permis de se marier, il acquerrait une famille nombreuse, et la colonie se peuplerait; tandis que la traite, désavouée par toutes les nations, est obligée continuellement de fournir à la population noire dans nos colonies, où l'on encourage encore moins les mariages que dans les possessions portugaises.

Dans une habitation bien organisée de la Guyane, outre les noirs, on loue un certain nombre d'indigènes, qui travaillent, moyennant une partie de leur nourriture, des haches, des serpes, ou des choses équivalentes.

Ils font des abattis ; ils excellent à construire des canots, et l'on en détache quelques-uns pour aller à la chasse, ou à la pêche, selon la nation à laquelle ils appartiennent. Ils sont en général paresseux et ivrognes, mais extrêmement adroits ; et l'on en tirerait de plus grands services, si l'on pouvait compter davantage sur les conventions que l'on fait avec eux, et qu'ils ne se font pas toujours scrupule de violer, si on les a surtout payés d'avance.

Si un planteur n'accorde point à ses noirs une portion de terrain consacrée à les nourrir, son premier devoir est de leur faire cultiver une foule de racines, qui sous les tropiques sont destinées à remplacer le pain. Les ignames, les patates, le camanioc et le

manioc sont dans ce cas; la dernière production surtout forme, avec le riz et le maïs, la base de la nourriture des esclaves. On assigne aux différentes branches de l'agriculture les portions de terrain qu'on juge leur être le plus convenables : le sol qu'on regarde comme favorable au manioc (*jatrophus manioc*) serait quelquefois dédaigné, s'il s'agissait de planter d'autres végétaux. Cet arbrisseau s'élève à trois ou quatre pieds dans la Guyane, où l'humidité l'empêche peut-être d'acquérir plus de hauteur. Sa tige tortueuse et noueuse se partage en plusieurs rameaux fragiles, qui se trouvent garnis à leur extrêmité de feuilles alternes extrêmement palmées, fermes, lisses, d'un vert obscur en dessus, d'un ver glauque par-dessous.

Les segmens, ou lobes par lesquels elles sont partagées varient dans leurs nombre de trois à sept; ils sont lancéolés, pointus et peuvent avoir cinq à six pouces de longueur. Les fleurs jaune-pâle ou rougeâtre, de la grandeur de celle de la douce-amère, forment des grappes lâches, réunies au nombre de trois ou quatre aux aisselles des feuilles, ou dans la bifurcation des rameaux. On compte à Cayenne plusieurs espèces de manioc: le maillé, qui tire son nom d'une nation indigène, le rouge et le baccaoua, dont les sauvages font seuls usage.

Lorsque les pluies se font sentir, et après que la terre a été préparée convenablement, l'on dispose des boutures qui ont sept à huit pouces de haut, et l'on commence à les plan-

ter. Ainsi le décrit Préfontaine : «Tandis qu'un nègre met en tas les branches qu'il coupe, d'autres font des trous en terre à trois pieds l'un de l'autre, et les négresses, après avoir mis un bâton ou morceau coupé dans chaque trou, le recouvrent de terre, en observant de laisser dehors un des bouts avec un ou deux yeux. Je conseillerai, pour ne pas courir le risque de manquer sa récolte, de mettre deux bâtons au lieu d'un, comme on fait à l'égard des cannes à sucre : si l'un ne réussit pas l'autre vient ; on emploie le double du bois, mais pas plus de temps. »

Le rouge doit rester en terre au moins un an ; mais au bout de huit à neuf mois, le maillé produit des racines excellentes à récolter, à peu

près de la grosseur et de la couleur d'un très-gros panais. On commence par les laver; on les gratte pour les débarrasser de la terre qui les entoure, et de leur première pellicule. (*Voyez la gravure en regard.*) Après ces opérations, on procède à une autre, que l'on appelle grager, et qui consiste à râper toutes les racines. Les instrumens destinés à un semblable usage sont le plus ordinairement fabriqués par les sauvages, et se nomment grage; ce sont des planches de deux pieds de long sur huit pouces de large, hérissées de petites pierres taillées en facettes et rangées en losange avec beaucoup de symétrie. Trois noirs sont placés devant une espèce d'auge de bois, et appuient la partie supérieure de leurs corps sur

Laveuse de Racine





Grateuse de Manioc.



Grageurs de Manioc.

ces espèces de râpes, en usant la racine par la plus grosse extrémité. (*Voyez la gravure en regard.*)

Lorsque le manioc a été réduit en une espèce de pâte humide, on le met dans ce que l'on appelle une couleuvre, espèce de chausse faite avec les fils de l'arrouma. Elle est attachée par son extrémité supérieure à une gaule reposant sur deux pieux fourchus, dont le premier est plus élevé de quelques pouces que l'autre. L'extrémité inférieure est en même temps fixée par le bas à une autre gaule beaucoup plus longue, passant entre les deux pieux, et retenue près de terre par deux fourches de bois, qui lui permettent cependant de s'élever un peu dans une situation verticale. On la charge d'un poids consi-

dérable ; le manioc se trouve pressé, (*Voyez la gravure en regard*) et rend un jus blanchâtre très-dangereux, que l'on a soin de jeter hors de la portée des animaux, qu'il tuerait infailliblement. Préfontaine dit même qu'un habitant attentif a, sous l'endroit où se met la couleuvre, un trou en terre couvert d'une grille de bois, pour que l'eau qui y tombe puisse se perdre. Fremin a fait avec ce liquide des expériences qui ne laissent point de doute sur ses qualités vénéneuses (1).

Lorsque le manioc a été pressé de la manière que nous venons d'indiquer, il ne s'agit plus que de le faire cuire pour qu'il puisse servir de nour-

(1) On assure que le vrai contre-poison est une poignée de rocou avalée sur-le-champ.



Presseurs de Manioc.

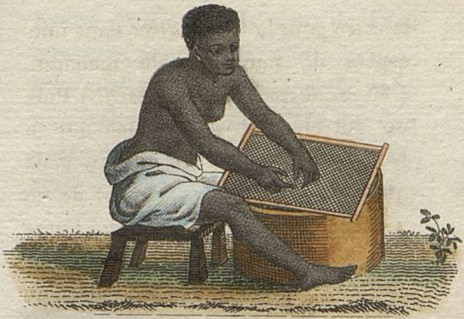
riture. Si l'on veut le convertir en farine que l'on appelle couac, rien n'est plus facile; il ne faut qu'une poêle de quatre pieds de diamètre et de six pouces de profondeur; on y jette la pâte retirée de la couleuvre, et on la remue pendant huit heures de suite sur un feu égal et modéré: au bout de ce temps le couac séché en petits grains peut servir d'aliment, et se garde plusieurs années.

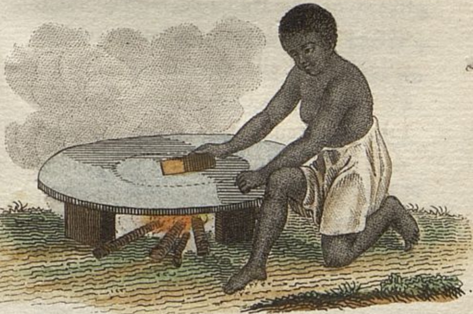
La cassave est préférée dans nos colonies à la simple préparation que nous venons d'indiquer. Pour la fabriquer on expose la pâte de manioc, telle qu'elle sort de la couleuvre, sur un boucan ayant quatre pieds et demi de hauteur, et au-dessous duquel on entretient moins de feu que de fumée; quand elle est devenue compacte, on

la casse pour la faire passer dans une espèce de tamis appelé manaret. (*Voyez la gravure en regard.*) Puis on fait chauffer une platine qui se trouve quelquefois en pierre, mais que l'on tâche le plus souvent de se procurer en fer ou en cuivre. Lorsqu'elle a acquis le degré de chaleur suffisant, on étend la farine jusqu'au bord, de tous les côtés. On reconnaît que l'espèce de galette est cuite d'un côté, quand elle se couvre de petites élévations; on la retourne alors pour lui faire prendre la même consistance de l'autre côté; puis on l'expose au soleil, afin de faire évaporer toute l'humidité.

Le jus de manioc finit par déposer au fond du vase une fécule extrêmement blanche, qu'on lave, et que l'on

Passeuse de Farine de Manioc.





Faiseuse de Cassave.

brasse plusieurs fois dans de l'eau nouvelle, pour lui ôter toutes ses qualités malfaisantes. On appelle cette préparation *cipipa*, et c'est ce que l'on nomme *tapioka* au Brésil : elle est destinée à faire une foule de friandises.

Le cabïou se fabrique encore avec l'eau simple de manioc, et celle qui surnage au-dessus du cipipa. On les fait bouillir; on y ajoute un peu de cette fécule dont nous venons de parler, du sel, du piment; et c'est alors un assaisonnement recherché, dont cependant il faut user avec précaution.

Le langou, qui forme souvent la nourriture des noirs, se fait en trempant une certaine quantité de cassave dans de l'eau froide. On la jette ensuite dans une chaudière d'eau bouil-

lante; on la brasse, et il se forme immédiatement une pâte saine et légère. Le mateté est une espèce de langou, auquel on ajoute du sucre ou du syrop, et que l'on peut faire également avec le camanioc et le maïs.

Après avoir indiqué les diverses préparations du manioc, nous allons faire connaître celles de l'aoura, dont on obtient une huile si utile pour les noirs, qui en assaisonnent une partie de leurs mets.

L'aouara est une espèce de palmier qui se plaît en général sur le bord de la mer, quoiqu'il vienne dans plusieurs autres districts. Il s'élève à une assez grande hauteur, et se trouve garni de piquans le long de sa tige. Son beau fruit rouge vient par régime, et tombe de lui-même

Instrument à Boucanner.





Pileurs d'Aouara.

lorsqu'il est mûr. On le recueille avec soin; on le met par tas, qu'on couvre de feuilles et que l'on a soin de charger de bois, afin qu'il ne souffre point du grand air ou du soleil. Au bout de quinze jours il est pouri; on le pile dans une espèce d'auge en bois pour séparer la chair d'avec le noyau. (*Voyez la gravure en regard.*) On met cette chair dans une chaudière posée sur le feu; on la remue continuellement pour que les parties huileuses puissent surnager; puis lorsqu'on la voit fumer fortement, on en charge une presse ou même une couleuvre à manioc: l'huile commence à couler en abondance, et est mise aussitôt dans des pots, pour bouillir de nouveau au bout de quelques temps et se purger de toute son eau. Elle

sert à l'éclairage, et n'est point d'un goût désagréable, lorsqu'elle a été préparée avec soin. On s'en sert habituellement au Brésil. Avec l'amande conservée dans le noyau, on fait une espèce de graisse nommée *quioquio*, d'un usage assez général pour purger les noirs.

Nous ne donnerons pas ici de détails sur la manière dont se fabrique le sucre à Cayenne, ainsi que sur la méthode que l'on emploie pour cultiver le coton, le café et le cacao. Cette colonie ne verse pas en Europe une aussi grande quantité de ces différentes denrées que les Antilles ou les possessions espagnoles : aussi se réserve-t-on d'en parler, lorsque par la suite on donnera la description des contrées que nous venons de citer.

Il n'en est pas de même du rocou ; Cayenne a passé dans tous les temps pour en fournir une très-grande quantité d'une qualité excellente, et nous allons faire connaître sommairement la manière dont il se fabrique.

L'arbrisseau qui le donne a été trouvé, selon Barrère, chez les sauvages par les premiers colons français. Cependant il ne vient naturellement dans aucuue partie de la colonie, et il est probable que ces indigènes l'avaient apporté du Brésil, dont il paraît être originaire : nous allons répéter ici la description que nous en avons donnée en parlant de l'histoire naturelle de ce pays.

Le rocou ne peut guère être considéré que comme un grand arbuste ; ses feuilles sont cordiformes ; ses fleurs

disposées en bouquet ont une teinte rosée, et sont de la polyadelphie; son fruit qui parvient à la grosseur d'une châtaigne est rougeâtre, composé de deux valvules parsemées d'épines molles et rares, et tapissées d'une membrane qui contient intérieurement une grande quantité de petites graines couvertes d'une substance rouge qui donne la teinture.

Lorsqu'un abattis a été fait, et que l'on y a mis le feu dans un temps convenable, on remue légèrement la terre à l'endroit où le roucou doit être semé. Après que la graine a été lavée, on la sème de dix pieds en dix pieds. ou bien l'on forme une espèce de pépinière, dont on transplante ensuite les jeunes plants, qui rapportent plus promptement que ceux venus de



Cuiseuses d'Aouara.

graine, mais durent aussi moins long-temps. En général la récolte se fait au bout de dix-huit mois à deux ans: on en fait deux chaque année ; celle d'hiver est la plus abondante. Lorsqu'on a épluché le roucou et qu'on l'a pilé, on le met tremper dans une auge de bois avec une quantité d'eau suffisante. Lorsqu'il y a resté pendant six jours (1), on le passe dans de gros tamis ou manarets, que l'on change pour en prendre successivement de plus fins, en le pilant chaque fois; on dépose le tout dans une autre auge, que l'on conserve soigneusement. Le

(1) Barrère dit que l'on peut le laisser tremper huit ou quinze jours, et que si l'on le laissait plus long-temps, il rendrait davantage : le roucou n'en serait pas si beau ; il serait même brun, tirant sur le noir.

principe de la teinture va au fond, et il surnage une eau que l'on jette, ou que l'on conserve pour faire tremper de nouvelle graine.

On prend ce qui s'est précipité; on le fait bouillir dans de grandes chaudières, et l'on diminue le feu lorsque l'on voit des bulles se former et crever à la surface de la teinture, que l'on laisse refroidir pour l'étendre le lendemain dans des caisses, qui doivent être mises à l'abri de la poussière. Selon Préfontaine, le rocou séché à l'ombre est infiniment plus coloré que celui qu'on expose au soleil; la couleur en est infiniment plus vive. Dès qu'il est sec, on le met en magasin. Pour être de bonne qualité, on exige qu'il soit d'une couleur de feu, plus vive intérieurement

qu'extérieurement, d'une consistance telle qu'une balle de plomb, jetée dessus de la hauteur d'un pied et demi environ, n'y entre point. C'est une marchandise qu'il est, dit-on, aisé de falsifier, et l'on accuse quelques individus d'user de moyens qui font un tort véritable au commerce. Mais ils ne sont pas probablement en grand nombre, puisque le rocou de Cayenne a toujours été extrêmement recherché. Sa culture et sa fabrication ne sauraient être trop encouragés, parce qu'il n'exige pas les meilleures qualités de terrain, et que les petits habitans peuvent aisément s'en occuper.

Dans ce pays presque entièrement vierge, on éprouve souvent de grandes difficultés à former une planta-

tion; mais la fertilité du sol ne tarde pas à vous dédommager. Les abattis sont ce qu'il y a de plus pénible. L'on doit avant tout couper les arbrisseaux, pour que les gros arbres puissent être abattus sans blesser personne, en ayant la facilité d'éviter leur chute. Malgré leur adresse, dit l'auteur de la Maison rustique, en parlant des noirs employés aux défrichés, malgré l'habitude qu'ils en ont, ils regardent ce travail comme dangereux; il y en a qui en y allant embrassent leurs enfans et leur disent adieu.

Les indigènes s'occupent de même que les noirs des différens abattis qu'on veut leur faire faire, moyennant certaines conditions. Quand ces ouvriers rencontrent des arbres dans



Boucan ou échaffaudage pour couper des Arbres au dessus des Racines.

la même direction, ils les entaillent de façon qu'en abattant le premier, il entraîne les autres dans sa chute. On leur recommande de faire tomber avec précaution ceux dont on a l'intention de fabriquer des canots.

Il existe dans les forêts primitives de la Guyane, comme dans celles du Brésil, des arbres qu'il est presque impossible de couper à leur base : le figuier sauvage, le carapa, le sipanaou et quelques autres sont dans ce cas, parce que leur tronc s'élève sur des espèces de racines extrêmement larges, que l'on nomme *arcabas* et qui ont plusieurs pieds de hauteur. On fait autour d'eux un échafaud nommé boucan, et on les sappe bien au-dessous de leur base. (*Voyez la gravure en regard.*)

Avec l'espèce de planches naturelles qui se prolongent autour du tronc, l'on fabrique des tables de cuisine et quelques autres objets d'utilité.

Au bout de trois semaines que les arbres sont abattus, on peut y mettre le feu; mais on attend, pour faire cette opération, que le soleil ait dardé ses rayons les plus brûlans pendant une journée entière. On porte la flamme le plus au vent que cela est possible, en observant cependant que le courant d'air ne soit pas trop violent, parce que tout brûlerait trop superficiellement : il est difficile d'imaginer quelque chose de plus magnifique que cet embrasement d'une portion de forêt, surtout pendant la nuit. Nous avons joui

fréquemment de ce spectacle au Brésil, et il nous a toujours fait la plus vive impression.

Nous ne prétendons point indiquer ici tous les travaux que doit exécuter un planteur avant d'utiliser son nouvel abattis, et d'en former une habitation; mais nous dirons qu'il trouve, dans les simples productions de la nature, les choses qui contribuent à rendre son existence physique supportable même dès le commencement de l'établissement. L'aouara lui fournit de l'huile pour l'éclairer; le caumoun en donne une qui n'est point désagréable à manger. Le beurre de cacao devient quelquefois très-utile. Le gingembre et les différentes espèces de piment offrent en tous temps un assaisonnement dont on fait

usage, surtout mêlé avec le citron. Les boissons fermentées ne manquent point : le vicou, le cachiri, le palinot, le paya, sont autant d'espèces de bière, que l'on peut préparer très-facilement avec la farine de manioc, ou bien avec la cassave (1). On fait avec les patates un vin moins agréable que celui de bananes, mais cependant recherché des noirs. L'ananas et le corossol fournissent également des boissons fermentées très-rafraîchissantes. Bref, un planteur qui peut avoir à son service un chasseur et un pê-

(1) Il paraît qu'elles étaient en usage de temps immémorial parmi les sauvages. Les anciens voyageurs en parlent fréquemment; mais elles étaient préparées, comme chez les Tupinambas, de la manière la plus dégoûtante.

cheur, peut avec quelque activité et de l'intelligence, se procurer une table passablement servie; mais il ne faut point qu'il se laisse entraîner par l'influence du climat, et qu'il fasse une comparaison toujours désavantageuse de ce dont il jouit avec ce qu'il pourrait se procurer en Europe.

CHAPITRE IV.

Les Indigènes de la Guyane. Leur état physique. Manière dont ils subviennent à leurs besoins, leur religion, etc.

Nous sommes parvenus au chapitre qui intéresse le plus ordinairement toutes les classes de lecteurs, dans les relations écrites sur les différentes contrées de l'Amérique. Quoique les nations sauvages de cette vaste partie du monde aient une singulière analogie dans leurs coutumes, on aime à s'instruire des modifications que le climat et le pays les ont nécessairement forcé d'adopter. Au

premier coup d'œil on s'aperçoit d'une grande ressemblance dans les usages des indigènes de la Guyane et dans ceux des Tupinambas, qui habitaient autrefois le Brésil : aussi est-il infiniment probable qu'ils formaient une même nation dans des temps éloignés (1). Plus heureux que leurs voisins les Tupinambas, les Galibis, les Palicours, les Maronis, ont en quelque sorte conservé leur indépendance ; mais quelques-uns d'entre eux s'acheminent vers la civilisation, et plusieurs peuplades présentent déjà, avec moins d'énergie qu'il y a un siècle, les traits caractéristiques des nations sauvages.

(1) D'Azara prétend que la race des Guaranis du Paraguay avait pénétré même dans la Guyane.

Les Galibis forment encore un peuple assez considérable, et c'est eux que nous allons nous attacher principalement à faire connaître, en nous aidant de voyageurs instruits et de documens qui portent le cachet de la vérité, pour quiconque a été à même de voir les sauvages de l'Amérique méridionale.

Les Galibis, comme tous les sauvages de l'Amérique méridionale, sont d'une taille médiocre et ont la peau d'un brun tirant sur le rouge. Ils se barbouillent en général tout le corps de roucou, et cette teinture, si elle ne flatte pas agréablement l'odorat, les met à l'abri de la piqûre de plusieurs insectes malfaisans. Elle a d'ailleurs été dans tous les temps un objet de parure adopté par les

sauvages de cette côte, qui y joignaient encore le jus noir du jenipaba. La chevelure de ces indigènes est extrêmement lisse et du noir le plus éclatant; on la laisse la plupart du temps tomber sur les épaules, quelquefois on en fait une espèce de queue au moyen d'un cordon.

Biet affirme que de son temps les sauvages se perçaient la lèvre inférieure pour y introduire une pierre, comme les Tupinambas; mais il paraît que cet usage a disparu, du moins chez ceux qu'on est le plus à même de voir : cependant l'auteur du Tableau de Cayenne dit avoir vu des femmes qui portaient trois épingles passées en dedans de la lèvre inférieure, de manière à y être retenues par la tête, et que la presque totalité ressortît en dehors.

Les Galibis, lorsqu'ils n'ont que peu de relations avec les Européens, vont presque absolument nus : les hommes couvrent ce que la pudeur ordonne de cacher avec un *camiza* ou bande de coton, pouvant avoir quatre à cinq pieds de long sur cinq de large ; ils l'attachent à la ceinture avec un fil de coton, et le font passer entre les deux cuisses. Les femmes ont un petit tablier appelé *kouyou*, ayant la forme d'un trapèze. On emploie pour le fabriquer de la rassade, et il est ordinairement fait avec une adresse toute particulière. Les hommes qui viennent à la ville portent une longue chemise de toile, et leurs compagnes revêtent un petit jupon, qui laisse à découvert les parties supérieures du corps.



Ajustemens des Sauvages de la Guyane.

Dans les districts un peu éloignés de la côte, où les usages se sont conservés tels qu'ils étaient autrefois, les indigènes portent des bonnets de plumes de la plus rare beauté, ainsi que des ceintures et des ornemens du même genre. Barrère nous en a conservé la forme, qu'on peut voir *dans la gravure en regard*.

Les femmes qu'on est le plus à même d'apercevoir dans la colonie, regardent comme une grande beauté de se serrer le dessus et le dessous du gras de la jambe avec des bandelettes d'étoffe rouge. Elles portent aussi des colliers et des bracelets de rassade de diverses couleurs, qui dès le principe ont formé un objet important de commerce avec tous les naturels de la Guyane.

Les Galibis ont les armes en usage parmi tous les sauvages de l'Amérique du sud; leur arc, fabriqué de bois de lettres, peut avoir cinq à six pieds de hauteur; les flèches sont quelquefois plus longues. On les fait de la tige d'un roseau, à laquelle on ajuste un morceau de bois très-dur, long de trois ou quatre pouces, qui est quelquefois armé de pointes de fer, mais que l'on garnit aussi comme autrefois de piquans de certains poissons, tels que le machoiran et la raie. « Ce piquant de raie, dit l'auteur du Tableau de Cayenne, est long d'environ quatre pouces, et garni des deux côtés d'une multitude de dents inclinées de manière à entrer avec une grande facilité, et à ne pouvoir sortir qu'en causant des



Ceintures, Jarretières et Colliers
Sauvages de la Guyane.

déchiremens affreux. » Ils ne se contentent point quelquefois d'une seule pointe, ils en mettent cinq très-souvent : c'est un roseau façonné en forme de fer qu'ils emploient habituellement. Quoique le voyageur cité en peu plus haut affirme qu'ils n'empoisonnent aucune de leurs flèches, Barrère dit formellement qu'ils les trempent souvent dans le suc vénéneux du cururu de Pison, ou dans le lait d'un arbre appelé *pougouly*. Il est inutile de dire qu'elles sont empennés de plumes très-fortes, à l'exception de celles qu'on destine à percer le poisson dans l'eau.

Outre les armes que nous venons de décrire, les Galibis font usage d'une espèce de casse-tête appelé boutou, qui semble être le même

que celui des anciens Tapuyas du Brésil. Cette arme longue de deux pieds, épaisse de près d'un pouce, étroite par le milieu, et large aux deux bouts qui sont fort anguleux, se fabrique ordinairement avec du bois de fer ou du bois de lettres. Les sauvages se faisaient autrefois des haches en pierre avec une adresse singulière; mais ils s'en procurent maintenant des Européens, et il est probable qu'ils ont abandonné ce genre d'industrie. On en a représenté une (*Voyez la gravure en regard*), à côté d'un bouclier en usage autrefois parmi les habitans de la côte, et employé probablement encore dans l'intérieur.

Les habitations des Galibis se nomment karbets, comme les principales cabanes de Tupis; elles sont de la plus



Armes, Meubles et Ornements des Sauvages de la Guyane.

extrême simplicité. Ce sont de grandes chaumières plus longues que larges ; il y en a deux espèces, les unes sont basses et les autres élevées. Les premières sont construites, selon Barrère, de deux poteaux, sur lesquels est portée une grande perche qui soutient tout l'édifice ; on couche sur ce faîte des branches d'arbres de tous côtés ; on les recouvre de feuilles d'ahouai, et on forme la couverture de feuilles de palmier. On pratique à l'une des parties latérales une petite porte qui forme l'entrée. La case haute est soutenue par des pieux, et le plancher construit avec des lattes de bois de palmiste, arrangées les unes contre les autres et liées à des traverses ; on y monte par une échelle grossièrement façonnée.

On peut remarquer dans ces cabanes un assez grand nombre d'ustensiles. Les Galibis mettent en général beaucoup de soin dans la manière dont ils fabriquent leurs hamacs; ils savent faire aussi dans la perfection une foule de jolies corbeilles nommées pagaras, qui sont de la plus plus grande utilité pendant un voyage, parce que les objets qu'on y serre sont en quelque sorte à l'abri de l'humidité; ceux dont on se sert communément ont la figure d'un carré long.

Les sauvages étaient autrefois extrêment habiles à se procurer toute sorte de poterie, et ils ont conservé en grande partie le talent de leurs ancêtres; mais ils en font très-peu d'usage aux environs de Cayenne,

où ils viennent acheter la plus grande partie des vases qu'ils emploient. Les habitans trouvent cependant les leurs d'une qualité excellente, et tâchent souvent de s'en procurer; des manarets, des grages, des couleuvres complètent leur ameublement, et peuvent dans bien des cas être utiles aux Européens.

Ce que l'on doit le plus admirer chez ces sauvages, c'est l'industrie avec laquelle ils savent fabriquer leurs pirogues. Elles sont faites d'un tronc d'arbre creusé, et relevées quelquefois par les côtés avec des morceaux de bois; il y en a qui ont de trente à quarante pieds, et d'autres qui ne peuvent guère contenir que deux ou trois personnes. On emploie le feu pour les creuser, et elles sont

d'une admirable légèreté : quelques-unes sont pourvues d'un gouvernail et d'une voile carrée, faite avec des morceaux de bache, de palmier, arrangés les uns sur les autres, et attachés au moyeu de petites lianes ou de fils d'aloës. Les rames avec lesquelles on dirige de semblables embarcations se nomment pagayes, sont longues de cinq à six pieds et ont beaucoup d'analogie avec une pelle de boulanger.

Ces pirogues fournissent aux sauvages une grande partie de leur nourriture : ils longent les côtes, ou bien ils entrent dans les criques, et là on les voit pêcher à la ligne, employer le harpon avec la plus grande adresse, et même flécher le poisson qu'ils aperçoivent à la surface de l'eau. La

justesse de leurs regards est si extraordinaire dans ce dernier cas, que jamais ils ne lancent leurs traits vers l'endroit où paraît la victime. Ils calculent merveilleusement les effets de la résistance de l'eau. Il est même rapporté dans le Tableau de Cayenne un fait qui paraît peu vraisemblable au premier coup d'œil, et sur la certitude duquel nous n'avançons cependant aucun doute, parce qu'il nous a été raconté au Brésil, des sauvages de ce pays, et que nous avons même failli en être témoin sur les bords d'un fleuve.

« Si par hasard, dit notre auteur, un obstacle intermédiaire empêche de viser directement sur du poisson, ou des oiseaux d'eau rassemblés, ils lancent leur flèche en l'air avec une

précision de coup d'œil admirable; elle décrit une espèce de parabole, et dans sa chute rapide elle vient presque toujours frapper l'objet sur lequel ils l'avaient dirigée.

Ils prennent au harpon plusieurs poissons monstrueux, tel que l'espadon qui fournit de l'huile à brûler, le lamantin, ou poisson bœuf (*peixe boy*) des Portugais. Ce cétacé, dont le nom indique suffisamment la grosseur, pèse quelquefois de cinq à six cents livres; sa tête à quelque analogie avec celle d'un veau; son corps est tout couvert d'un petit poil extrêmement court et presque roide, et la femelle a deux grosses mamelles, qui lui servent à alaiter le seul petit qu'elle fasse chaque année. Ce singulier animal se tient toujours dans les rivières, et

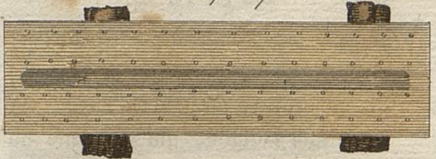
se rencontre fréquemment dans les tributaires de l'Amazone. Sa nourriture ordinaire consiste vers la côte en feuilles de manglier blanc. Il paît aussi sur les bords des fleuves et des lacs le *moucou-moucou*, espèce d'herbe qu'il trouve en abondance à sa portée, en élevant la tête au-dessus de l'eau. Sa chair est d'un gout fort agréable, et sa graisse sert à l'assaisonnement de plusieurs mets. Le requin, lorsqu'il peut le rencontrer, lui fait une guerre impitoyable, et lui enlève de grands lambeaux de chair.

Lorsque les indigènes veulent le pêcher, ils se mettent trois ou quatre dans un canot, qu'ils dirigent sans bruit avec leurs pagayes; dès qu'ils l'aperçoivent, ils se laissent dériver sur lui, et le plus adroit lui lance le

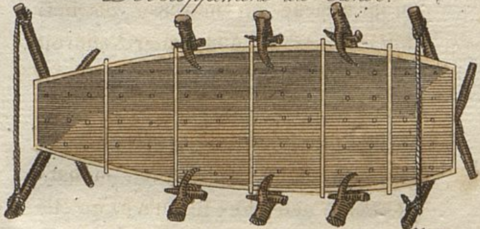
harpon dans l'endroit où il peut l'attraper. (*Voyez la gravure en regard.*) Le lamantin va au fond de l'eau ; on laisse filer la ligne, qui a trente ou quarante brasses de long, et à laquelle on a attaché un morceau de bois flottant, servant à marquer l'endroit où est arrêté le poisson. Quand on retrouve cette ligne, c'est un signe certain que la victime est fatiguée, et remonte pour respirer; on la harponne de nouveau, jusqu'à ce qu'elle soit sans mouvement; on l'amarre au canot, et on la conduit à terre. On peut saler la viande, qui se garde pendant assez long-temps; mais les sauvages se contentent la plupart du temps de la faire boucaner.

Les Galibis, comme à peu près tous les indigènes de l'Amérique méridio-

Plan de l'arbre disposé pour être creusé

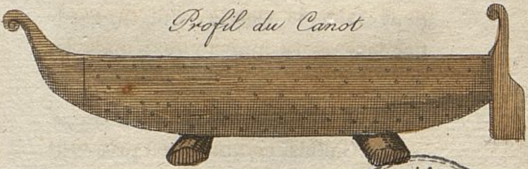


Developpement du Canot.



aprés son ouverture et par ses tenailles.

Profil du Canot



et élévation en longueur.

nale, enivrent dans certains cas le poisson, et le prennent alors avec la plus grande facilité; mais il ne peut pas se garder aussi long-temps que celui qu'ils se sont procuré avec la flèche ou avec la ligne. Quand ils veulent faire une de ces pêches générales, ils ferment à la mer haute une crique avec une claie faite de petites branches flexibles, attachées ensemble de manière qu'on puisse la ployer cómme un paravent, ou plutôt la rouler lorsqu'on veut la transporter. Lorsque le poisson ne trouve plus d'issue pour passer, les sauvages battent l'eau avec un certain bois appelé inekou, et connu en botanique sous le nom de bignonia *scandens venenata spicata-purpurea* : son effet est plus immédiat

que celui de la coque du levant. Le poisson vient à la surface de l'eau, et l'on peut quelquefois en remplir un canot; il n'est nullement malfaisant pour ceux qui s'en nourrissent. On voit dans Biet que les Galibis faisaient un secret aux Européens de cette manière de pêcher.

La chasse ne leur fournit pas moins de quoi se nourrir dans certains districts : ils se tiennent ordinairement cachés dans les bois de manière à pouvoir surprendre le gibier, lorsqu'il passe ; quelquefois aussi, ils ont à leur disposition des chiens assez laids, ressemblant beaucoup à un loup, mais excellens. Les indigènes ayant de fréquens rapports avec les Européens, commencent à faire usage du fusil, et s'en servent fort adroitement ;

mais ils se servent d'un moyen assez extraordinaire pour tuer les gros lézards que l'on mange à Cayenne et au Brésil. Ces animaux se tiennent le plus souvent sur des branches d'arbres très-élevées, et un voyageur récent dit, en parlant d'eux, que les chasseurs garnissent l'extrémité de leur flèche avec un morceau d'épis de maïs, et que de cette manière ils assomment l'animal, qui tombe aussitôt tout étourdi. Les sauvages du Brésil qui suivent les naturalistes, garnissent leur flèche ainsi, ou même avec un seul grain de maïs, pour ne point gâter le plumage des petits oiseaux.

Outre les divers moyens de subsistance que nous venons d'indiquer, les Galibis cultivent en petite quantité le manioc, l'igname et la patate; ils

font des boissons fermentées, surtout avec la première de ces productions, qu'ils mâchaient autrefois comme les Tupinambas, et qu'ils préparent encore assez souvent de cette manière dégoûtante. Ils sont aussi habiles à faire la cassave que les Européens; mais ils ne se décident guère à en fabriquer que pour leur consommation.

Les différens voyageurs s'accordent en général assez sur le caractère de ces sauvages; mais Barrère paraît être celui qui les a le mieux observés, et nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur présentant le tableau moral qu'il en a tracé.

« A l'égard des qualités de l'âme, dit-il, tous les Indiens sont très-superstitieux, lâches, efféminés et

paresseux. Ils ne manquent cependant ni d'adresse ni d'esprit; et quelque froids qu'ils paraissent, il n'y a pas de nation qui ait peut-être plus de vivacité. On pourrait définir un Guyanais en général, un homme qui paraît au dehors dans une parfaite indolence et apathie pour toutes choses, mais dont les passions sont extrêmement vives : en effet ils poussent tout à l'excès; ils sont libertins au suprême dégré; ivrognes au-dessus de ce que l'on pourrait dire; leurs haines sont immortelles, et leur vengeance ne peut s'assouvir que dans le sang même de ceux dont ils ont reçu quelque mécontentement, et qui ont le triste sort de tomber entre leurs mains.

« L'ivrognerie à part, les Indiens

guyanais en général, et les Galibis surtout que je connais le mieux, sont d'assez bonnes gens ; leurs mœurs ne sont pas si corrompues qu'elles semblent le devoir être. Ils ont une certaine équité naturelle qui règne dans leurs actions, et des principes de droiture dans leur conduite ; ils ont même une espèce de politesse et d'affabilité : malgré l'idée affreuse que l'on a d'un sauvage, s'ils parlent entre eux, c'est toujours avec modération et avec retenue. » On peut ajouter qu'ils sont susceptibles d'une amitié très-vive entre eux, et qu'on les a vus plus d'une fois donner des preuves de dévouement à ceux dont ils avaient reçu de bons traitemens.

Quoique l'on n'ait que des notions fort imparfaites sur la religion des Ga-

libis, il paraît certain que, tout en reconnaissant un être supérieur nommé *Tamoussi*, ou le Grand Père, ils n'ont aucune idée distincte de ses attributions. On pense qu'ils ne le regardent que comme le plus ancien d'entre eux. Quant aux esprits malins, ils leur attribuent une foule de fonctions : celui qu'ils craignent le plus s'appelle *chinay*, se nourrit de leur chair, suce leur sang, de même que *l'hyorokan* étrangle les uns et donne toute sorte de maladies aux autres, et correspond parfaitement à l'anhenga ou jurupari des Tupinambas. Nous ne dirons rien des autres, parce que le chapitre serait trop long. Il paraît que de même que les Bouticondos, ils les craignent tous, sans cependant leur adresser aucun culte. Quelques individus nommés

piayes persuadent qu'ils se trouvent en relation avec eux, et sont considérés comme les devins et les médecins de la nation; les épreuves nécessaires pour obtenir le titre qui les distingue de tous les autres individus sont extrêmement remarquables. Elles consistent à supporter un jeûne rigoureux de plusieurs années, à souffrir patiemment la piqûre de grosses fourmis, celle de guêpes, de mouches et d'autres insectes, et à se mettre enfin sous la direction d'un devin plus ancien. Quand l'aspirant a supporté ce rude noviciat, et qu'il est parvenu à l'état le plus effrayant de maigreur, un jour est indiqué pour célébrer le festin d'initiation : il ne touche à aucune des viandes; mais on lui apporte une grande coupe remplie de jus de tabac, qu'il

doit avaler d'un seul trait devant toute l'assemblée. Quelquefois il ne résiste pas à cette dernière cérémonie, et il meurt dans d'affreuses convulsions; mais s'il en réchappe, il est admis au nombre des piayes, et il peut faire usage du maraca. Cet instrument mystérieux consiste, comme chez les indigènes du Brésil, dans une calebasse contenant des cailloux ou des grains de maïs. Chaque piaye affecte d'avoir un espèce de génie familier, par l'entremise duquel il opère tout ce qu'il veut. S'il est appelé chez quelqu'un en qualité de médecin, il commence par mettre sous le hamac du malade un plat sur lequel on pose le maraca. Il suce ensuite la partie qui fait le plus vivement souffrir son patient; puis il procède à une opéra-

tion que Barrère, rapporte et qui a quelque analogie avec la manière dont on magnétise maintenant en Europe. « Il souffle tantôt à perdre haleine, et enfle les deux joues comme un sonneur de trompette, tantôt il ne fait que passer les deux mains sur le malade, et les joignant ensuite, il frappe l'une contre l'autre, après quoi il souffle dans la paume de la main, pour chasser le diable qui s'y est attaché, et qu'il fait accroire qu'il a tiré du corps du malade; souvent il se prend la peau lui-même, et se pinçant avec les deux mains, il en exprime de l'embonpoint et de la santé, qu'il applique aussitôt à grosse poignée au malade en lui passant les mains dessus. » Il y a une autre manière de piayer, que les indigènes

appellent *yatamangary* et qui fait la plus vive impression sur leurs esprits. Le devin entre dans le carbet de celui qu'il doit guérir, et exige qu'il y règne l'obscurité la plus profonde : aussitôt il agite son maraca ; il se met à chanter et à hurler d'une manière épouvantable ; il parle à son génie familier ; il contrefait toute sorte de voix, et il ordonne au malin esprit de sortir ; quelquefois il s'enfuit lui-même de la cabane, et il fait une peur abominable aux malheureux sauvages, dont il va gratter les hamacs pendant l'obscurité. Au rapport de l'auteur que nous consultons, le piaye annonce de temps en temps à l'assemblée qu'il va monter au ciel, et il leur fait ses adieux ; puis il diminue sa voix jusqu'à ce qu'on puisse penser

qu'il est élevé à une grande distance dans les airs.

Comme les idées superstitieuses sont celles qui restent le plus long-temps dans l'esprit des hommes, il est probable que les piayes exercent encore une grande influence sur les sauvages, et particulièrement sur ceux de l'intérieur des terres. Ce que nous rapportons ici a été à la vérité écrit en 1722, et l'on a souvent tenté depuis de convertir plusieurs peuplades au christianisme ; mais au rapport de M. de Malouet, on a réussi que d'une manière extrêmement imparfaite, et l'on en sera aisément convaincu, quand on réfléchira sur ce qu'il dit relativement aux missionnaires envoyés de son temps du coté de la baie de Vincent-

Pinson. Ces ecclésiastiques réunirent tous les dimanches un assez grand nombre d'Indiens, auxquels ils faisaient distribuer une ration de tafia, après leur avoir expliqué le cathéchisme et tâché de les instruire dans la religion catholique. Bientôt les approvisionnemens s'épuisèrent ; il n'y eut plus de présens, et le zèle des cathécumènes se refroidit tellement, qu'aucun d'entre eux ne voulut plus venir entendre le service divin. Le missionnaire commit l'imprudence de les envoyer chercher par des soldats armés, et ils députèrent plusieurs chefs à M. de Malouet pour se plaindre d'une semblable violence. Nous rapportons ici leur discours, parce qu'il fera mieux connaître que tous les autres détails

l'esprit de liberté dont ils sont toujours animés, et l'idée sigulière qu'ils se forment des missions. « Nous venons savoir ce que tu nous veux, dirent-ils à l'administrateur de Cayenne, après s'être beaucoup divertis en se regardant dans une glace; pourquoi tu nous as envoyé des blancs qui nous tourmentent. Ils ont fait avec nous un traité qu'ils ont violé les premiers; nous étions convenus, moyennant une bouteille de tafia par semaine, de venir les entendre chanter, et nous mettre à genoux dans leur carbet : tant qu'ils nous ont donné du taffia, nous sommes venus; lorsqu'ils l'ont retranché, nous les avons laissés sans leur rien demander, et ils nous ont envoyé des soldats pour nous conduire chez eux; nous ne le

voulons point Ils veulent nous faire semer à la manière des blancs; nous ne le voulons pas. Nous pouvons te fournir vingt chasseurs et pêcheurs, à trois piastres par mois pour chaque homme : si cela te convient, nous le ferons ; mais si tu nous fais tourmenter, nous irons établir nos carbets sur une autre rivière. » L'excellent M. de Malouet, ennemi de tout despotisme, les rassura, leur fit divers présens et les renvoya très-satisfaits, mais sans avoir une idée plus exacte de notre religion, que le préfet apostolique de Cayenne avait cependant fait ses efforts pour leur expliquer.

Pour achever de faire connaître le caractère des Galibis et les idées tenant à la religion, nous rapporterons quel-

ques détails fort curieux, consignés par Barrère dans son ouvrage. Ces indigènes, d'après ce qu'il dit, observent scrupuleusement plusieurs coutumes pendant leur voyage, et ils se garderaient bien surtout de nommer différentes choses par le nom qui les désigne : si l'on parle d'un lézard par exemple, il faut dire celui qui a une longue queue; pour faire entendre qu'il est question d'une pierre ou d'un rocher, on dit celui qui est dur, etc. etc. bref, on ne peut nommer ni les criques, ni les îles, ni une foule d'autres objets, sous peine de voir tomber la pluie par torrens. Il arriva qu'un des amis de notre voyageur s'avisa de demander le nom d'une petite rivière à une vingtaine d'Indiens avec lesquels ils naviguaient:

tout le monde fit d'abord la sourde oreille; mais il devint si pressant et les railla tellement, qu'un d'entre eux finit par lâcher la parole fatale. A peine l'eut-il prononcée, que par une espèce de fatalité, la pluie commença à tomber de la manière la plus violente, pour durer une partie de la nuit. Le voyageur fut à son tour réprimandé; mais le babillard qui avait été assez facile pour lui nommer la rivière, reçut les plus cuisans reproches de tous ses compagnons, qui furent plus que jamais entêtés de leurs idées ridcules.

Les chefs Galibis n'ont qu'un pouvoir extrêmement limité, et au rapport de M. de Malouet, ils représentent parfaitement nos maires de village; ils n'ont de commandement absolu

qu'à la guerre, qui se décide toujours dans un conseil commun, composé des principaux de la tribu.

Biet nous a conservé dans sa relation le détail des différentes épreuves auxquelles étaient soumis les jeunes gens qui voulaient acquérir le titre de guerriers: s'il n'y a point d'exagération dans son récit, il est difficile d'en imaginer de plus terribles, surtout à cause des pénitences austères qu'elles commandaient. A cette époque, la nation était infiniment plus considérable, et s'occupait bien d'avantage de chasse et de guerres. Les déclarations de guerre, les alliances entre nations surtout se font avec une sorte de pompe; dans cette dernière circonstance, le chef étranger est invité à un festin avec ceux qui l'ont accompagné; puis on

prépare des espèces de cigarres nommés oulemary; son hôte lui en allume une aussitôt, qu'il lui présente dans son hamac où il est nonchalamment étendu; puis il s'assied auprès de lui sur un siége de bois appelé moulée, dont la forme est extrêmement incommode, puisqu'il est assez creux pour qu'on y enfonce jusqu'à la ceinture. « Dans cette position, dit Barrère, le chef des étrangers commence sa harangue qui est toujours fort longue : il débute souvent par quelques préambules qui n'ont quelquefois aucun rapport avec ce qu'il va dire; il porte la parole au nom de toute la nation. Pour l'ordinaire il expose le sujet de leur voyage : ce sont ici des discours de longue haleine, dont la prononciation est tout-

à-fait différente de celle dont on a coutume de se servir communément; ils parlent avec une rapidité extraordinaire et une grande volubilité de langue; ils se servent alors de certaines liaisons qui ne sont point en usage dans les discours familiers; ils affectent surtout de parler du nez, et appuient si fort sur les finales, qu'on dirait qu'ils parlent une tout autre langue que la leur : nos Français appèlent cette manière de converser *karbeter*. Dès que l'étranger a fini, le chef du lieu harangue à son tour, et répond à peu près dans le même style : il prononce avec beaucoup de gravité et d'un ton ferme, semblable à un homme qui déclame; souvent ils ne s'écoutent ni l'un ni l'autre. Il y en a qui parlent des demi-heures

entières sans s'arrêter un moment; l'autre, pendant ce temps-la, se distrait comme il lui plaît, et s'entretient même tout bas avec ceux qui sont auprès de lui, sans que cela choque aucunement celui qui harangue: bien entendu qu'il rendra à son tour la pareille, lorsque l'autre reprendra la parole, et ils passeront quelquefois des matinées entières à *karbeter* et à se parler de la sorte. Ce qu'il y a de plus plaisant, c'est que si l'étranger est un Indien, d'une nation dont la langue est très-différente, chacun *karbette* en sa langue, et ainsi l'on se parle des heures entières, où le plus souvent on n'entend rien de part et d'autre. »

Il paraît certain que les guerres des Galibis avec les autres nations sont

loin d'être aussi terribles qu'elles l'étaient autrefois : dans tous les temps ils ont employé la ruse, et se sont fait redouter par leur patience à poursuivre l'ennemi. Lorsque les Français commencèrent à s'établir à Cayenne, la plupart de leurs plantations furent dévastées par différentes tribus, contre lesquelles nos armes à feu ne pouvaient que fort peu de chose. Ces sauvages, comme ceux qui habitaient anciennement les environs de Pernambuco, faisaient usage de flèches garnies de coton enflammé, qu'ils lançaient sur le toit des habitations ; aussi se trouvaient-elles en un instant embrasées de toute part. Si dans les combats ils faisaient des prisonniers, c'était pour leur réserver le sort le plus affreux. Les anciens voyageurs que

nous avons sous les yeux, retracent des scènes d'horreur trop abominables pour être rapportées : plus terrible que les Tupinambas, l'habitant de la Guyane ne dévorait son ennemi qu'après lui avoir fait endurer toute espèce de tourmens. Sans doute quelques peuplades maintenant existantes sont encore anthropophages, diverses relations en font foi; mais tous les jours elles tendent, par le commerce des européens, à abandonner cette coutume cruelle.

Les mariages se font avec une extrême simplicité, et la polygamie est permise. Une jeune fille éprise d'un guerrier de la tribu lui offre du bois vers le soir pour allumer sous son hamac : si elle éprouve un refus, elle s'éloigne; dans le cas contraire elle

vient tendre son hamac près de celui de son amant, et elle se regarde dès-lors comme son épouse. Le lendemain la nouvelle mariée lui apporte à boire et à manger, et commence à le servir comme elle est destinée dans tous les temps à le faire. Le sort de cette malheureuse est souvent fort à plaindre; elle peut être répudiée sans aucune raison, et il n'est pas rare que son mari lui fasse ressentir les funestes effets de son extrême jalousie. Presque tous les travaux pénibles lui sont réservés; il faut même qu'elle aille chercher le gibier tué par le chasseur dans les forêts: celui-ci a eu le plus grand soin de rompre sur son chemin des branches de différentes espèces, qu'il lui remet à son retour et qui lui servent de guide.

On voit régner chez les Galibis, comme parmi différentes nations des bords de l'Orenoque, la coutume la plus ridicule et la plus bizarre que les hommes aient jamais pu adopter. Lorsque la femme d'un nouveau marié est accouchée, il est obligé de se tenir dans son hamac, où il garde pendant quelques temps le jeûne le plus austère, et il reçoit ensuite quelques légères scarifications en plusieurs endroits du corps. L'usage le force également à se mettre pendant quelques temps au service d'un homme plus âgé, et il doit s'abstenir de certains alimens, ainsi que de certains travaux, sous peine de causer de très-grands maux à l'enfant. Ces épreuves finies, on lui rend sa femme avec beaucoup de cérémonie et après un festin.

Les cérémonies funèbres ne se distinguent guère de celles des autres peuples de l'Amérique méridionale. Toute la tribu se réunit pour pleurer, et les femmes, assises sur leurs talons, passent légèrement les mains sur le mort en lui tenant toutes sortes de discours. C'est ainsi qu'elles lui répètent : Est-ce que tu n'étais pas content de nous ? Pourquoi nous as-tu donc abandonnés ? Tu étais si bon chasseur, tu attrapais si bien le poisson et les crabes! Après avoir rappelé toutes ses qualités, on le met dans un hamac avec ses armes, et on l'enterre accroupi dans une fosse peu profonde, creusée dans le grand carbet, servant de cimetière général : on a soin d'allumer du feu pendant environ deux semaines pour chasser

les vapeurs pestilentielles. Le deuil consiste à se raser la tête, à ne se point parer et à ne point user de certains alimens. Du reste, ces malheureux, lorsqu'ils tombent dangereusement malades, courent les plus grands dangers, surtout à cause de leur extrême apathie. M. de Malouet, en allant visiter les villages de la rivière d'Aprouague, trouva une peuplade attaquée d'une affreuse dyssenterie qui en avait déjà enlevé la moitié. Le digne administrateur de Cayenne proposa aux malheureux qui restaient de les faire transporter à l'hôpital du fort; mais ils lui répondirent de même que leur chef : Ce n'est point la peine; autant vaut mourir ici qu'ailleurs. Ils moururent tous effectivement en trois semaines, sans avoir voulu consentir

à se soumettre à aucune espèce de régime, ni prendre aucun remède. Barrère dit cependant qu'ils possèdent plusieurs médicamens, tels que le simarouba et le xourouquoi, dont ils font usage pour guérir cette maladie; mais ils n'en avaient probablement point à leur disposition, et aucun d'entre eux ne possédait assez d'énergie pour chercher à s'en procurer. L'auteur dont on prend ces derniers détails, dit que les Galibis ne laissent jamais dans leurs souffrances échapper un cri, ou même un soupir.

Ces hommes de la nature ne sont néanmoins sujets qu'à un très-petit nombre de maladies, quoique souvent ils se livrent à tous les excès de l'intempérance la plus révoltante; et on les a vus plus d'une fois boire du

vin de manioc pendant trois ou quatre jours de suite sans interruption. Barrère évalue la quantité de liquide consommée dans ces occasions par chaque individu à une barrique de vin : aussi ne font-ils continuellement que débarrasser leur estomac et recommencer à boire. Nous devons affirmer que ces détails ne paraîtront point exagérés aux personnes qui ont été à même de vivre parmi les indigènes de l'Arique méridionale, dont le principal bonheur est de s'enivrer.

Ces orgies, que les anciens voyageurs appellent *faire un vin*, sont en général précédées d'une danse où tous les membres de la tribu paraissent dans leurs plus beaux atours. C'est une de leurs superstitions de croire que le premier qui verrait malheu-

reusement arriver les danseurs sur la place du karbet, mourrait dans l'année; ils ont donc tous grand soin, dit Barrère, de se cacher dès que les danseurs veulent partir. A peine sont-ils arrivés, qu'ils sortent tous à la fois de leur retraite en faisant des huées et en criant comme des enragés: ils viennent ainsi assister à la danse; alors les jeunes filles du lieu, parées le mieux qu'il leur a été possible, se joignent aux danseurs. Leur manière de danser est assez singulière; c'est plutôt une marche qu'une danse: elle consiste principalement à frapper du pied en cadence toujours soutenue, et à accompagner cela d'un mouvement du corps, assez semblable à celui d'un boiteux. Les instrumens qui servent dans une pareille fête, consis-

tent dans des espèces de flûtes faites d'un morceau de gros roseau, d'environ trois pieds de long, et donnant chacune un son différent. Elles peuvent s'accorder de manière à produire des espèces d'airs. Le fruit retentissant de l'ahouai joue aussi un grand rôle dans cette musique ; on en fait des bracelets pour les jambes, et des trousses que l'on agite avec bruit au bout d'un bâton.

Au rapport d'un observateur distingué, la langue des Galibis est douce, agréable, abondante en voyelles, ainsi qu'en synonymes ; sa syntaxe est aussi ordonnée que s'ils avaient une académie. Plusieurs auteurs du reste nous ont donné des notions fort étendues sur cet idiome; mais on distingue principalement le

vocabulaire de Préfontaine et les espèces de dialogues de Biet.

Voila à peu près ce qu'on a pu rassembler de plus important sur les usages de la principale nation de la Guyane, qui, selon M. de Malouet, ne se compose plus guère en tout que de dix mille individus. Il est très-probable que l'on ne parviendra jamais à leur faire subir entièrement le joug de la civilisation, si l'on n'a point d'égard à leur caractère moral : il n'y a guère que des missionnaires instruits qui pussent les rassembler en villages ; mais il faudrait qu'ils usassent de la plus extrême tolérance, et qu'ils leur laissassent encore en partie leurs coutumes. Cette égalité que nous avons si douloureusement cherchée sans pouvoir y atteindre, comme

le dit un auteur déjà cité, ils l'ont trouvée et la maintiennent sans effort. La parfaite indépendance est pour eux le plus précieux supplément de tout ce qui, selon nous, manque à leur civilisation : il faut donc les laisser jouir entièrement de cette douce indépendance, qu'ils regardent comme le premier des biens ; mais on peut rendre leur sort plus heureux en les engageant, autant que possible, à se livrer à l'agriculture et à des échanges dont ils pourraient tirer autant d'avantage que les Européens.

Les Galibis ne sont pas les seuls indigènes existant dans la Guyane française : il existe un grand nombre d'autres nations peu considérables, dont quelques-unes dominent l'intérieur, et sur lesquelles on n'a que des notions fort peu étendues.

CHAPITRE VI.

Guyane portugaise.

Les Portugais occupaient autrefois vingt-cinq ou trente lieues de terrain compris entre le fleuve des Amazones et la rivière du cap de Nord; mais on leur céda en 1809 les possessions françaises qu'ils ont en partie restituées par le traité de 1814 : nous ne décrirons donc sous le nom de Guyane portugaise que la partie anciennement peuplée par les colons brasiliens, et nous nous réglerons sur les anciennes limites.

L'on n'a pu se procurer qu'un très-

petit nombre de détails intéressans sur ce beau pays, qui a la plus grande analogie avec la capitainerie du Para, et qui en est considérée comme une dépendance. Le territoire n'a pas partout la même fertilité, et il est plutôt bas que montueux; les arbres acquièrent une grosseur considérable, surtout dans le voisinage des fleuves et dans les terrains humides. Ceux que l'on considère comme les plus utiles, dont les produits peuvent former une branche de commerce, sont le myrtus cariophillata, ou arbre tout épice, le pechurim, qui peut remplacer la muscade, le copahu, et le cacoatier formant vers certaines parages des forêts assez considérables.

Le Rio Negro, qui établit la communication de l'Amazone avec l'Ore-

noque, peut être considéré avec juste raison comme la rivière la plus considérable de cette partie de la Guyane. Il prend naissance dans la province de Popayan, au nord du Hyapura, avec lequel il court parallélement douze lieues avant de se jeter dans l'Amazone; il se sépare en deux bras inégaux. La Condamine, qui mesura la branche orientale à trois lieues de l'Amazone, lui trouva 1,203 toises de largeur dans la partie la plus étroite. Le même voyageur dit qu'il s'élargit considérablement à mesure qu'il s'éloigne du grand fleuve, et que les deux rives sont quelquefois éloignées de quatre et six lieues. C'est à environ vingt-cinq lieues de son embouchure que l'on rencontre le plus considérable des tributaires qui

viennent le grossir de leurs eaux : le Rio Branco se jette par quatre bouches différentes ; les trois premières sont rapprochées ; l'autre est à quatre lieues. C'est vers ces parages que l'on a placé le fameux lac Parima, dont on nie maintenant l'existence. Vers 1740, un voyageur hardi eut la folie d'aller à sa recherche ; mais après avoir traversé de vastes campagnes désertes avec des peines et des fatigues incroyables, il se trouva dans le Rio Negro sans avoir rien rencontré de satisfaisant.

Ce malheureux essai n'a point découragé d'autres voyageurs entreprenans, puisque M. Depons parle d'une expédition moderne qui fut entreprise pour découvrir ce pays et n'eut que la plus malheureuse issue.

Le pays arrosé par le Rio Negro, est peuplé de quelques missions beaucoup plus nombreuses autrefois qu'elles ne le sont maintenant; on n'a que fort peu de détails sur les Indiens que l'on est parvenus à y rassembler. Ils seraient cependant d'un bien vif intérêt, et feraient connaître les mœurs des peuplades entièrement sauvages qui se rencontrent dans ces vastes contrées.

La capitale de la Guyane portugaise est située sur la branche orientale du Rio Negro qui lui donne son nom, bâtie sur une colline à trois lieues du fleuve des Amazones. Elle commence à prendre quelque importance; son origine est due à quelques familles des nations Bamba, Barré et Passé, qui s'établirent près d'un

fort que l'on avait bâti sur son emplacement, et que l'on conserve encore. Cette ville est un entrepôt général des marchandises destinées à l'exportation; on y remarque, au rapport de la Corografia, une corderie de Piassaba, une poterie et une fabrique de tissus de coton, administrées pour le compte de la Real Fazenda; on entend de Villa do Rio Negro le bruit que fait une magnifique cascade formée à une lieue de là par le Rio Cachoera. On compte encore dans ce pays une vingtaine de bourgs plus ou moins considérables, avec un assez grand nombre de villages : celui de Macappa est le plus considérable; il est situé sur le fleuve des Amazones, près d'une rivière à une lieue au nord de la ligne, et se

trouve défendu par le fameux fort dont il prend le nom, et qu'on peut considérer comme le premier établissement des Portugais hors de leurs limites naturelles.

Nous ne quitterons pas ce pays sans dire que le nombre des nations indigènes est prodigieux, si l'on s'en rapporte aux simples indications de la Corografia, qui les nomme en grande partie, et presque toujours d'après des documens certains. C'était sur les bords du Rio Dimene que l'on rencontrait autrefois les Guyannas, qui ont donné sans doute leur nom à tout le pays.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE

DES MATIÈRES DU PREMIER VOLUME.

Fin de la Table.

DE L'IMPRIMERIE DE D'HAUTEL.

LA GUYANE.

LA GUYANE,

OU

HISTOIRE, MOEURS, USAGES

ET COSTUMES

DES HABITANS DE CETTE PARTIE DE L'AMÉRIQUE ;

PAR M. FERDINAND DENIS,
Membre de l'Athénée des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Paris.

OUVRAGE ORNÉ DE SEIZE GRAVURES.

TOME DEUXIÈME.

PARIS,
NEPVEU, Libraire, Passage des Panoramas.

1823.

LA GUYANE.

CHAPITRE PREMIER.

Guyane hollandaise. Paramaribo. Ses édifices. Manière de vivre des habitans.

Nous allons maintenant nous occuper de la Guyane hollandaise, que l'on considère depuis 1804 comme formant partie des possessions britanniques; et nous nous efforcerons de faire connaître les objets les plus intéressans de cette colonie, jouissant à juste titre d'une si grande réputation d'opulence. Son territoire s'étend depuis la rivière de Poumaron jusqu'au Maroni, et comprend les districts d'Esséquébo, de Démérary,

de Berbice et de Surinam ; ce dernier, qu'on a toujours considéré comme le seul très-important, est le chef-lieu de tous les autres établissemens, et se trouve arrosé par un assez grand nombre de rivières navigables, au milieu desquelles on distingue celle qui lui donne son nom, et dont une branche est appelée Comewine.

La ville de Paramaribo est la capitale de tout ce pays; on la rencontre après avoir remonté la rivière de Surinam environ l'espace de dix-huit milles, et elle offre aux regards un aspect extrêmement agréable. Les bois environnans sont parés de la plus brillante verdure, tandis que des arbres en fleur qui décorent les jardins exhalent un parfum délicieux, dont l'atmosphère est embaumée. Elle se

trouve bâtie sur une espèce de gravier de roche, et forme un carré long d'une lieue environ d'étendue. Lorsque l'on débarque, on voit que les rues sont parfaitement alignées, et que des arbres chargés de fleurs ou de fruits les bordent de chaque côté; pour y entretenir la fraîcheur, les maisons ont en général deux ou trois étages, et sont presque toutes construites en bois, sur des fondations de briques; de petites planches fendues remplacent les tuiles et les ardoises pour la couverture; l'on se sert rarement de fenêtres vitrées, à cause de l'extrême chaleur qu'elles procurent; mais on a soin d'y suppléer par des treillis de gaze. Comme il n'existe pas de fontaine dans cette ville et que l'eau de la rivière n'est pas potable, chaque

propriétaire fait creuser un puits pour servir aux esclaves et abreuver le bétail : les gens opulens ne font usage que de l'eau de pluie, conservée dans des citernes, des réservoirs et des jarres de terre fabriquées par les indigènes.

Les maisons sont en général décorées avec beaucoup de luxe intérieurement, et les bois précieux dont les murailles sont lambrissées, remplacent ordinairement les papiers ou les tapisseries. La mollesse des créoles s'accommode parfaitement des hamacs qui servent à goûter le repos ; mais quelques personnes cependant ont des lits garnis d'une espèce de pavillon de gaze, destiné à se mettre à l'abri de la piqûre des moustiques.

Quoiqu'il n'y ait que fort peu d'é-

difices à Paramaribo, on distingue cependant un hôtel de ville d'une architecture assez élégante, un temple de protestans, où le service se fait en hollandais et en français, un hôpital presque toujours rempli de malades, et enfin plusieurs synagogues.

Cette ville n'est défendue que par le fort Zelandia, dont elle est séparée à l'est par une vaste esplanade, où les troupes font quelquefois la parade; sur l'un des bastions on remarque une cloche que l'on frappe pour indiquer l'heure.

La rade est vraiment magnifique, et l'on voit amarrés à une portée de pistolet du rivage une foule de bâtimens marchands, qui viennent charger du café, du sucre, du cacao, du coton, de l'indigo, en échange de

diverses marchandises de l'Europe. Les Américains des Etats-Unis fréquentent particulièrement ce port, où ils trouvent des mélasses à très-bas prix, destinées à leur fournir du rhum.

Au rapport de plusieurs voyageurs, cette capitale est extrêmement populeuse : selon eux, on voit dans presque toutes les rues une foule de planteurs, de marins, de soldats, de noirs, d'indigènes, dans une continuelle agitation. Des équipages brillans se font remarquer, des canots remplis de marchandises, de pêcheurs ou d'habitans qui prennent le plaisir de la promenade, se croisent en sens divers, au milieu des bâtimens ornés de leurs flammes et de leur pavillon.

Les tables des riches sont abon-

damment pourvues de tout ce qui peut flatter la sensualité, et elles offrent aux convives ce que l'Europe, l'Afrique et l'Asie produisent de meilleur; mais en général les diverses espèces de comestibles sont d'une cherté extrême. Un voyageur dit avoir payé un dindon trente-six francs, et une foule d'articles dans la même proportion. La farine de froment se vend, dit-il, depuis huit sous jusqu'à vingt-quatre la livre; le beurre, cinquante sols; la viande de boucherie jamais au-dessous de vingt-quatre sols: elle va même jusqu'à trente-six. Nous ne donnerons pas plus d'extension à cette liste; mais elle suffira pour prouver qu'avec une honnête fortune en Europe, on peut le trouver fort gêné à Surinam.

La propreté hollandaise se fait remarquer à Paramaribo par un raffinement qu'on ne saurait trop louer dans un pays extrêmement chaud. Non-seulement les habitans sont recherchés dans leurs vêtemens ; mais ils ne portent en général que du linge de la plus grande finesse et d'une blancheur éblouissante ; le parquet des salons est nettoyé d'une manière qui deviendrait d'un prix excessif en Europe ; mais qui ne coûte rien dans les colonies. On emploie des oranges aigres coupées en deux, dont les domestiques tiennent une moitié de chaque main, en frottant avec force. Cette opération à l'avantage de répandre une odeur extrêmement agréable dans l'appartement.

Parmi les nombreux esclaves que

l'on rencontre à chaque instant, on distingue une extrême variété de teintes, depuis le noir brillant du nègre jusqu'à la couleur presque blanche des quarteronnés provenus d'un Européen et d'une femme mulâtre. Il paraît que les individus de cette dernière classe sont extrêmement nombreux à Surinam : on distingue surtout les femmes ; elles se font remarquer par leur formes gracieuses et par leur beauté. Leur vêtement se compose d'un jupon de soie garni d'un falbala de gaze ; le corset court et serré lacé par devant laisse voir une chemise d'une extrême finesse ; mais elles ne portent ni bas ni souliers, parce qu'ils sont réservés aux personnes libres : en revanche, des bracelets ornent le bas de leurs jambes, et elles se cou-

vrent d'une foule de bijoux, qui rehaussent l'éclat de leur parure; un chapeau à large bord sert à les garantir du soleil, quand elles veulent s'exposer à son ardeur.

Les esclaves noires portent un vêtement que la pudeur n'avouerait pas dans nos climats; la partie supérieure de leur corps reste à découvert, et elles n'ont qu'une simple jupe qui cache leur nudité.

On voit, par ce que nous venons de dire sur la ville de Surinam, qu'elle doit offrir un coup d'œil extrêmement varié, et que tout semble y annoncer l'opulence des habitans européens; malheureusement on y entend plus que dans beaucoup d'autres colonies les cris douloureux des esclaves. C'est cependant à ces infor-

tunés que l'on doit l'état de prospérité dans lequel se trouve l'agriculture que nous allons examiner.

CHAPITRE II.

Agriculture. Manière de traiter les esclaves.

Rien sans doute n'est plus digne de fixer les regards de l'observateur qu'une habitation de Surinam, en considérant le terrain sur lequel il a fallu l'établir, et qui était sans contredit le plus marécageux de toute la Guyane. Les colons de ce pays, au rapport de M. de Malouet, sont parvenus à renouveler le miracle de la création, à partager les élémens confondus, à diviser une terre limoneuse de l'eau qui la tient presque en dissolution,

à élever sur un marais des bâtimens immenses, et à les asseoir sur des bases solides : travaux énormes ajoutés à ceux de la culture. Nous allons voir comment se sont opérées ces merveilles, et les résultats que l'on est parvenu à en obtenir.

On a envoyé d'abord sur ce terrain, méprisé autrefois de notre nation, des ingénieurs agricoles, qui après avoir indiqué l'espace dans lequel on devait former des établissemens, se sont appliqués à déterminer le niveau des terres et des marées, et à donner toutes les instructions nécessaires pour exécuter des desséchemens par le moyen des écluses. Chaque concessionnaire était obligé de se conformer au plan général que l'on avait primitivement adopté, et on lui avan-

çait ordinairement quelques esclaves qui devaient l'aider dans ses premiers travaux.

C'est pendant l'été et à l'époque des basses marées que l'on s'occupe à dessécher l'espace de terrain qui vous a été accordé ; mais cette opération dure plusieurs années, car la concession ordinaire est de quatre à six cents acres ; et un planteur qui commence avec vingt-cinq nègres, ne peut guère entreprendre que le dessèchement d'une vingtaine d'acres. On entoure donc le carré de terrain que l'on veut rendre cultivable d'une digue élevée au-dessus du niveau connu des plus fortes marées ; le côté de la digue qui fait face à la rivière doit y communiquer par deux larges canaux, dans lesquels on a placé

deux écluses indispensables. Si c'est une sucrerie que l'on veut établir, l'une doit s'ouvrir à la marée basse, et permettre aux eaux de s'écouler; l'autre s'ouvrant pendant la marée haute, reçoit, dans des canaux séparés de ceux d'écoulement, l'eau nécessaire pour faire tourner pendant sept heures un moulin à sucre. On pense aisément que dans cet espace entouré de digues, il faut distribuer des canaux intérieurs et des fossés, qui doivent remplir les différentes destinations que nous avons indiquées. Comme les canaux, pour n'avoir rien de commun avec les fossés, doivent être nécessairement percés en ligne droite et en croix dans le centre de la plantation, l'œil se repose avec satisfaction sur une foule de petites

îles carrées, communiquant entre elles par des ponts et de belles levées terrassées, que l'on a revêtus de gazon dans leur glacis. Les cultures sont aussi variées que bien entendues ; partout on voit prospérer les denrées coloniales et les plantes nécessaires à la nourriture des noirs. « C'est un coup d'œil enchanteur que celui d'un belvéder sur la rivière de Comwine, disait M. de Malouet en 1777 ; la somptuosité des bâtimens et des jardins, la multitude d'allées plantées en arbres fruitiers, parallèles ou perpendiculaires à ces canaux divers, la beauté vivace des plants de canne, café, cacao, le mouvement perpétuel de cette rivière toujours couverte de chaloupes, et les ateliers nombreux de plusieurs habitations me rappe-

laient les plus riches paysages de l'Europe. »

L'admiration que l'on éprouve en considérant un semblable spectacle, doit bientôt faire place à d'autres sentimens, quand on pense à toutes les cruautés qui ont été exercées pour créer ces établissemens immenses, où le luxe insensé combat souvent l'utilité.

Surinam parait être un des pays où l'on a fait éprouver les plus mauvais traitemens aux malheureux Africains, arrachés de leur pays pour cultiver des terres étrangères. L'Europe a retenti pendant trop long-temps du récit de mille cruautés plus abominables les unes que les autres, et de la révolte qu'elles ont amenées, pour qu'on les ignore encore. Le ré-

gime des esclaves dans cette colonie est vraiment déplorable, et forme un bien triste contraste avec celui des nègres brésiliens, dont l'existence est sous tous les rapports infiniment plus supportable. Ici les noirs, non-seulement sont excédés de travail, mais ils n'ont que très-rarement la faculté de se racheter, et une loi permettait à un planteur de mettre à mort son esclave, en payant une somme de cinq cents florins. Ce n'est qu'en frémissant que nous osons retracer les effets terribles de la législation de cette colonie, qui sans doute se sera adoucie avec les progrès des lumières. Vers 1773 on vit un malheureux suspendu vivant à une potence, et par les côtes, on avait fait une ouverture au moyen d'un instru-



Negresse déchirée à coups de fouet.

Negresse à la Chaine et chargé d'un poids.

ment tranchant, de manière qu'un crochet de fer attaché à une chaîne pût y passer. Le voyageur qui rapporte cet acte de barbarie, dit que l'infortuné vécut trois jours de la sorte, la tête et les pieds tombant vers la terre. Dans cet horrible état, il encouragea encore un de ses camarades que l'on déchirait à coups de fouet sous sa potence. Des jeunes femmes ont été déchirées à coups de fouet (*Voyez la gravure en regard*); et si elles n'ont pas succombé, c'est que la nature était plus forte chez elles que la rage de leurs bourreaux. Une madame S. se rendant à sa plantation dans un bateau couvert, et importunée des cris d'un enfant que son esclave allaitait, commanda à celle-ci de le lui apporter; elle le saisit alors

par un bras, et le tint sous l'eau jusqu'à ce qu'il fût noyé. La malheureuse mère voulut dans son désespoir se donner la mort; mais on parvint à la retenir, et elle reçut quelques coups de verge pour avoir voulu disposer de sa propre personne, après avoir perdu ce qu'elle avait de plus cher au monde. Son horrible maîtresse commit d'autres crimes peut-être encore plus atroces; les esclaves s'en plaignignirent, et la justice les condamna à être fouettés cruellement pour avoir imploré son appui. Rien n'approche de la férocité de quelques commandeurs : si des malheureux esclaves tombaient dans leur disgrâce, ils les faisaient périr infailliblement par des supplices continuellement répétés, qui finissaient par amener la

mort. Souvent, au rapport d'un voyageur digne de foi, la victime désignée a été attachée nue à un arbre dans la forêt, les bras et les jambes étendues sous le prétexte de les lui délier; on l'y a laissée en lui donnant régulièrement à manger, jusqu'à ce que les moustiques et d'autres insectes la fissent enfin succomber par leurs piqûres affreuses. Notre plume se refuse à retracer encore de semblables horreurs; mais nous pourrions remplir un volume des effroyables récits que nous avons sous les yeux. Il suffira de rapporter que du temps de Stedman, où il pouvait y avoir 50,000 esclaves propres au travail, le nombre des morts excédait tous les ans de 2,500 celui des naissances; ce qui prouve d'une manière évidente que

tous les vingt ans une génération de 50,000 individus disparaît de cette terre de misère.

De semblables traitemens ont dû nécessairement amener ces nombreuses désertions qui pensèrent devenir la ruine de la colonie, et l'on est seulement étonné qu'elles n'aient pas été plus fréquentes, puisque l'on a vu des malheureux qui, dans le désespoir que leur causait les mauvais traitemens, se jetaient dans les chaudières où bouillait le jus de la canne à sucre, et se délivraient par d'horribles tourmens d'un esclavage plus affreux que la mort.

Mais il est temps de détourner nos regards d'un semblable spectacle, pour les porter sur des scènes de bonheur; au milieu des maîtres injustes,



Negre de Loango avec sa famille.

il en est quelques-uns de compatissans, et c'est chez ceux-là que nous allons nous transporter. Là, tous les noirs ne semblent former qu'une même famille ; l'esclave, outre les vives qu'il reçoit toutes les semaines, cultive un jardin qui lui produit en abondance des bananes, des oranges, des gouyaves, des gousses d'althea, et différentes espèces de piment avec lesquels il assaisonne presque tous ses mets. La chasse et la pêche lui permettent d'augmenter son petit revenu, et il n'a plus rien à désirer, lorsqu'une compagne vient partager son modeste asile : il ne fait à la vérité aucune dépense en vêtemens ; mais la chaleur du climat lui permet d'aller presque absolument nu. (*Voyez la gravure en regard.*) On a

représenté un noir de Loango avec sa famille; et il offre l'image d'une satisfaction aussi vive qu'on puisse la goûter dans l'esclavage. M. de Malouet parle de madame Geoffroy, dont les cinq cents captifs ne connaissaient d'autre bonheur que celui de la servir, et gémissaient sur le sort d'un domestique qu'elle avait chassé de sa présence.

Les nations qui fournissent le plus grand nombre de noirs à la colonie hollandaise, sont celles des Carmentins, des Carbaris, des Aradas, des Congo, des Loango, etc. etc. On s'occupe en général fort peu de leur faire adopter les principes du christianisme, et ils ont conservé une grande partie de leurs anciens usages religieux. Il n'est point rare même de les voir se

livrer à un culte expressément interdit par les lois, parce qu'il apporte quelquefois un grand préjudice aux planteurs. Stedman dit que leurs prophètes, qu'ils désignent sous la dénomination de *locomen*, leur vendent des amulettes appelées obias, dont ils tirent un très-grand profit ; et il fait mention d'un certain Graman Quacy, qui en exerçant ce singulier état avait acquis une grande aisance. Dans un voyage qu'il fit en Europe, le prince d'Orange lui fit présent d'un uniforme de général, ce qui contribua singulièrement à augmenter la considération dont il jouissait précédemment. Outre ces locomen, il existe encore des espèces de sybilles auxquelles on accorde un grand pouvoir; ces femmes, ordinairement âgées dan-

sent en rond au milieu d'une assemblée nombreuse, jusqu'à ce qu'elles tombent en convulsions, et que l'écume leur sorte par la bouche : tout ce qui leur plaît de dire dans cet état d'exaltation, devient à ce que l'on prétend, un ordre que doivent exécuter ceux qui les environnent. Aussi n'est-il pas rare qu'à la suite d'un rassemblement mystérieux les esclaves prennent la fuite dans les bois, ou se vengent sur la personne de leur maître. Le voyageur dont nous empruntons quelques-uns de ces détails, prétend aussi qu'il existe dans chaque famille noire une défense passée de père en fils de manger la chair de tel ou tel être animé. Ils désignent sous le nom de *treff* celui qui est ainsi prohibé, et gardent très-exactement la loi qu'ils

se sont faite de n'en goûter dans aucune circonstance.

Soit que les danses des nègres tiennent en quelque sorte à leur religion, ce que nous avons souvent pensé en les observant dans les possessions portugaises, soit qu'elles ne forment qu'un simple divertissement, il est certain que dans les colonies les noirs s'y livrent avec une sorte de fureur, et qu'à Surinam ils y emploient presque toujours le samedi soir. Dans les habitations où ils sont bien traités, on leur donne un grand bal tous les trois mois, auxquels ils peuvent inviter leurs camarades du voisinage. Dans ces occasions, les danseurs se mettent avec une sorte de recherche, et les femmes paraissent avec leurs plus belles jupes de toile des Indes.

On voit régner dans ces fêtes la meilleure intelligence, quoique souvent le tafia y soit prodigué. Dans le *vacy cotto*, les hommes font plusieurs figures et marquent certains pas en remuant surtout beaucoup les reins, tandis que les femmes tournent en tenant leur jupon étendu comme un parasol. La *soesa* consiste à sauter devant son danseur et sa danseuse, en frappant des mains sur les hanches pour marquer la mesure. La danse de *Loango* n'est usitée que parmi les individus de cette nation, et nous la laisserons décrire à Stedman, qui l'a observée attentivement. « Elle se compose, dit-il, de gestes si animés et si lascifs, qu'il faut une imagination des plus échauffées et l'habitude la plus constante pour l'exécuter. Cette danse

que le son du tambour accompagne, et pendant laquelle les danseurs battent la mesure avec leurs mains, peut être considérée comme une sorte de pantomime, divisée en plusieurs actes, et qui dure quelques heures. Mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que pendant tout le temps de cette espèce de représentation, les danseurs et danseuses, loin de paraître fatigués, s'animent et s'échauffent de plus en plus, jusqu'à ce qu'enfin ils soient tout baignés de sueur et que leurs mouvemens passionnés aient été portés à un tel degré, que la nature étant vaincue, ils se trouvent prêts à tomber en convulsions. » Il y a aussi des espèces de danses funèbres; mais on n'a malheureusement recueilli aucuns détails sur la ma-

nière dont elles s'exécutent; on sait cependant qu'elles sont gaies et qu'elles viennent à la suite d'un festin. Nous finirons en disant que l'on a vu des danses générales durer sans interruption depuis le samedi soir à six heures jusqu'au lundi matin au lever du soleil. La musique, qui consiste principalement dans le bruit du tambour, répète continuellement le son de *touckety-touck touckety-touck*, et forme une mesure à un temps et à un demi-temps.

Les différens instrumens employés par les nègres sont simples comme leur mélodie, et nous en avons représenté quelques-uns, que l'on peut regarder comme les principaux ou les plus en usage. (*Voyez la gravure en regard.*)



Instruments, de Musique des Negres.

N° 1. *Le créole bania* est le plus compliqué de tous les instrumens des noirs, et peut-être aussi le plus agreable ; c'est comme on le voit une espèce de guitare faite avec la moitié d'une gourde, couverte d'une peau de mouton ; on y ajoute un long manche, et il n'y a que quatre cordes, dont l'une est beaucoup plus courte que les autres ; nous nous rappelons d'avoir vu fréquemment cet instrument au Brésil avec cependant quelques différences.

N° 2. *Le Loango bania* mérite d'être observé : il consiste dans une planche de bois très-sec, sur laquelle on remarque deux barres transversales ; au-dessus de celles-ci sont posés de petits bâtons de bois de palmier élastique, rassemblés en haut par une troi-

sième barre. Les nègres à Rio Janeiro font usage d'un instrument à peu près semblable, dont les bâtons se remplacent par des petites touches en fer, qui rendent un son assez agréable.

N° 3. *Le grand tambour de Loango* est fait avec un tronc d'arbre creux, et couvert d'une peau de mouton aux deux extrémités. Il existe cinq à six instrumens de la même espèce, dont nous ne ferons pas la description, parce qu'ils ont la plus grande analogie.

N° 4. *Le quaqua* est d'un assez grand usage, et consiste simplement dans une planche de bois dur, sur laquelle on frappe avec deux os ou deux baguettes de fer.

N° 5. *Le bemta* est d'un usage général dans toutes les colonies : c'est un arc tendu au moyen d'une corde

de jonc sec, sur lequel on frappe avec un bâton : au Brésil on emploie un fil de laiton, et l'arc se pose sur une moitié de coloquinte, placée sur le creux de la poitrine.

N° 6. Il y a aussi des flûtes, des trompes et une espèce de cor destinés à rappeler les esclaves au travail; mais de tous ces instrumens à vent, le loango toutou est celui qui produit une plus grande variété de tons : c'est une flûte traversière qui n'a que quatre trous.

Nous finirons en disant que ces divers instrumens paraissent être d'une origine africaine; mais qu'il se pourrait néanmoins qu'ils eussent emprunté quelque chose à ceux de l'Europe. Tout ce qu'un nègre rencontre, quand il a le desir de danser, devient

un instrument propre à marquer la mesure ; nous en avons vus au Brésil se joindre aux concerts de leurs camarades avec deux cailloux qu'ils frappaient l'un contre l'autre ; et l'on ne se plaignait point qu'ils dérangeassent l'harmonie générale.

Après avoir indiqué la manière dont les noirs sont traités dans la colonie hollandaise, et les divers moyens qu'ils emploient pour charmer leur esclavage, nous allons passer à un sujet plus intéressant encore, parce qu'il est moins connu. On verra le résultat naturel des cruautés que nous avons rapportées au commencement de ce chapitre, et l'on pourra se convaincre que des esclaves accablés de mauvais traitemens finissent tôt ou tard par reconquérir leur liberté.

CHAPITRE III.

Nègres révoltés.

Les noirs révoltés de Surinam ont fait trop de bruit en Europe, pour que nous ne consacrions pas quelques pages à les faire connaître, ainsi que leurs différens établissemens. Tout en déplorant des cruautés exercées par une fatale représaille, on admirera sans doute le courage qu'ils ont déployé, et cet amour d'une juste indépendance qui leur a fait renverser tant d'obstacles.

Ce fut vers 1726 et 1728 que les rassemblemens d'esclaves fugitifs

commencèrent à devenir inquiétans pour la colonie. Armés d'arcs, de lances et de quelques fusils, ils se dirigeaient du fond de leurs forêts sur les habitations les plus voisines, où ils exerçaient de grands ravages, et tâchaient principalement de se procurer des armes à feu, ainsi que des munitions de toute espèce.

Ces hommes terribles reçurent la dénomination de rebelles de Sarameca, parce qu'ils s'étaient établis vers la partie supérieure de la rivière qui porte ce nom, ainsi que sur les bords de la Capename. Ce fut en vain que l'on envoya contre eux quelques détachemens de troupes et d'habitans : ils semblèrent cependant s'apaiser ; mais en 1730 les horribles supplices qu'on fit endurer à onze d'entre eux,

dans l'intention d'épouvanter ceux qui restaient au milieu des forêts, ne firent qu'augmenter leur fureur, et ils devinrent le plus terrible fléau des colons, qui se virent bientôt obligés de traiter de la paix, parce qu'ils ne pouvaient plus supporter une guerre où tout le désavantage était de leur côté.

Vers 1749, le gouverneur Maurice envoya offrir aux rebelles les conditions que les Anglais avaient faites avec ceux de la Jamaïque, et elles furent acceptées après quelques fâcheux préliminaires. Le chef des insurgés, qui était un mulâtre nommé Adoe, reçut en signe d'indépendance un superbe jet à pomme d'argent, et offrit en échange un arc et un carquois travaillés de ses mains. Cette paix momentanée répandit la joie dans la colonie;

mais elle ne devait être que de bien courte durée. Les présens qui avaient été promis au bout d'un an à la tribu commandée par Adoe furent interceptés par un autre capitaine nommé Zam-Zam, qui n'avait point été consulté sur le traité de paix. Le chef mulâtre ne voyant pas s'effectuer la promesse qu'on lui avait faite, pensa qu'on ne voulait que l'amuser jusqu'à ce que de nouveaux renforts fussent arrivés d'Europe. Il recommença dès lors à porter ses ravages sur différens districts, et les habitans se virent bientôt dans une si horrible détresse, qu'en 1751 ils furent obligés de s'adresser aux états-généraux. On leur envoya six cents hommes, commandés par le baron Spoke, qui mourut un an après son arrivée, et n'eut

pas le temps d'opérer de grands changemens dans les affaires. Elles prirent un aspect encore plus effrayant vers 1757; car il s'éleva dans la Tempatycrique une nouvelle révolte parmi les noirs esclaves, qui, réunis à seize cents autres rebelles fixés depuis longtemps dans le même pays, et commandés par un nommé Boston, ne tardèrent pas à se procurer des armes à la suite de quelques combats, et forcèrent bientôt les colons à leur procurer une paix avantageuse. Ceux-ci s'engagèrent à leur envoyer, parmi beaucoup d'autres objets, une certaine quantité de fusils et de munitions. Ce furent MM. Sober et Abercombie que l'on chargea d'aller traiter définitivement de la paix avec eux. M. Stedman, en rapportant d'une manière

détaillée comment ces deux envoyés hollandais furent reçus, fait trop bien connaître la façon de vivre et le caractère des noirs fugitifs, pour que nous ne rapportions point ici une partie de sa narration.

« Étant arrivés dans le camp des rebelles, à la Jocka-crique, situé à quinze milles à l'est de la Tempaty-crique, ils furent présentés à un nègre très-bel homme, appelé Araby, qui commandait en chef, et était né dans les forêts. Il les reçut fort poliment, leur prit la main, et les pria de s'asseoir à ses côtés, sur le gazon; en même temps il les assura qu'ils n'avaient rien à craindre, et qu'amenés par un motif aussi sacré que le leur, personne ne voudrait ni n'oserait les inquiéter.

« Lorsque le capitaine Boston, cependant, s'aperçut que les commissaires n'apportaient que des bagatelles, comme des couteaux, des ciseaux, des peignes, de petits miroirs, et avaient oublié les articles principaux, c'est-à-dire la poudre à canon, les armes à feu et les munitions, il s'approcha d'eux hardiment, et leur demanda d'une voix de tonnerre, s'ils pensaient que les nègres n'eussent besoin que de peignes et de miroirs; il ajouta qu'un de ces derniers meubles suffisait pour qu'ils pussent voir tous leur propre figure, tandis qu'un simple baril de *mansany* (poudre à canon), qu'on leur eût offert, aurait prouvé la confiance que l'on avait en eux. Il termina en disant que, puisqu'on avait omis des objets si importans, il ne

consentirait jamais au retour des commissaires, jusqu'à ce qu'on eût envoyé tous les objets contenus dans la liste, et conséquemment que le traité eût reçu son exécution.

« Cette sortie fut relevée par un autre nègre appelé le capitaine Quaco, qui déclara que ces messieurs n'étaient que les envoyés du gouverneur; que ne pouvant répondre de ses procédés, ils s'en retourneraient certainement sans aucune insulte, et que personne, pas même lui capitaine Boston, n'aurait la hardiesse de s'opposer à leur départ.

« Le chef alors imposa silence, et pria M. Abercombie d'écrire luimême une liste qu'il allait lui dicter. Lorsqu'elle fut achevée, et que les commissaires eurent promis de la

remettre, les nègres déclarèrent qu'ils laissaient au gouverneur et à son conseil une année entière pour en délibérer, et choisir la paix ou la guerre. Ils jurèrent que pendant cet intervalle tout acte d'hostilité cesserait de leur part; ensuite ils régalèrent les envoyés le mieux que leur situation au milieu des bois le permit, et il leur souhaitèrent un bon voyage jusqu'à leur destination. »

Les deux envoyés s'éloignèrent et revinrent rendre compte de la mission au gouverneur et à la cour coloniale, qui envoyèrent d'autres commissaires au bout d'un an, pour terminer enfin une paix si vivement désirée. Ces nouveaux ambassadeurs furent parfaitement accueillis des noirs, qui leur servirent tout ce que les fleuves et les

forêts pouvaient leur fournir de meilleur, et ne manquèrent point un seul jour à les divertir par des danses, des espèces de concerts, et des salves continuelles de mousqueterie. Après quelques débats, les conditions furent enfin arrêtées, et aussitôt après le retour des commissaires, on envoya les présens que l'on était convenu d'offrir. Le traité fut signé en 1771 par les commissaires hollandais et seize capitaines noirs, dans la plantation d'Ouca, où les parties contractantes s'étaient réunies Il fallut néanmoins se soumettre à une autre cérémonie : le chef Araby s'était lié, de même que les siens, par un serment terrible, et il exigea que les commissaires en fissent autant. On tira donc avec une lancette quelques gouttes de sang à un Européen

ainsi qu'à un guerrier noir; et elles furent aussitôt reçues dans une calebasse remplie d'eau, où l'on avait jeté quelques pincées de terre. On fit d'abord une libation de ce mélange ; chaque assistant fut obligé d'en boire une partie, et le prêtre ou le gadoman de la tribu lança un anathème épouvantable contre ceux qui les premiers rompraient le traité qu'on venait de conclure. Ces insurgés reçurent dès lors le nom de la plantation d'Ouca, pour les distinguer des noirs de Sarameca, avec lesquels on fit également un traité de paix la même année. Ils recommencèrent les hostilités pour une raison semblable à celle qui avait causé la première rupture; mais on les apaisa immédiatement, et ils retournèrent à des sentimens pacifiques.

Les deux républiques noires observèrent religieusement le traité, et commencèrent à acquérir un nouveau degré de prospérité dans les endroits qu'elles avaient primitivement choisis. Quelques années après elles comptaient quinze ou vingt mille individus, en admettant dans ce calcul les femmes ainsi que les enfans, et Stedman les considérait en 1799 comme les plus dangereux ennemis que la colonie eût un jour à combattre. Sa prédiction ne s'est heureusement point réalisée jusqu'à présent; et il semble que la Guyane est assez considérable pour que des peuples d'espèces, de mœurs et de coutumes différens puissent l'habiter sans se faire une guerre cruelle.

Encouragés par l'exemple des hommes qui étaient parvenus à conquérir

leur indépendance, mais ne pouvant par les traités aller se joindre à eux dans la crainte d'être rendus à leurs maîtres, les nègres fugitifs de différentes habitations commencèrent à se réunir et à exercer toute sorte de déprédations sur les bords de la Cottica. Les plantations devinrent la proie des flammes; les habitans furent massacrés, et rien ne résista aux nouveaux révoltés, qui furent bientôt plus redoutables que les nations d'Ouca et de Sarameca, puisqu'en 1772 la plupart des colons vinrent chercher un asile dans Paramaribo, pour échapper à leur fureur. Ce fut à cette époque que le gouvernement forma un corps d'esclaves affranchis, pour combattre leurs anciens compatriotes. On ne peut s'empêcher de dire qu'ils déployèrent beau-

coup de courage dans une foule de circonstances. Ils formaient plusieurs compagnies composées chacune de dix volontaires, ayant à leur tête un capitaine qui les dirigeait au son du cor dans les forêts. Stedman nous a conservé leur manière de s'équiper ; elle était d'une extrême simplicité et suffisante pour le genre de guerre qu'ils faisaient : ils n'avaient que le sabre et le fusil; un caleçon leur couvrait la partie inférieure du corps ; et un bonnet écarlate, sur lequel se trouvait leur numéro, prévenait toute méprise pendant les combats qui se livraient aux rebelles. Leur habit de parade était à ce qu'il paraît, un uniforme vert. Ce corps quoique infiniment utile, n'était point suffisant pour défendre la colonie, qui se vit obligée de s'adresser au prince

d'Orange pour obtenir un régiment de troupes régulières, qui fut envoyé sous le commandement du colonel Fourgeoud. Les mémoires de M. de Malouet et de plusieurs personnes nous représentent cet officier comme extrêmement brave, mais ayant un caractère brouillon et emporté. Il était indépendant par son emploi de l'autorité du gouverneur, et il lui devint bientôt opposé dans toutes les circonstances importantes; ce qui mit nécessairement beaucoup de retard dans la guerre que l'on devait faire aux rebelles. Pendant ce temps des maladies survinrent; les troupes s'affaiblirent, et elles étaient sensiblement diminuées lorsqu'on se mit en campagne. C'est au capitaine Stedman que l'on doit l'histoire de cette guerre d'extermination, et nous

suivrons quelquefois cet intrépide officier au milieu des forêts immenses qu'il était obligé de parcourir avec ses soldats. Bon, sensible, vraiment généreux, on ne peut s'empêcher de regretter qu'il prodigue sa vie pour une cause dont on déplore le peu de justice. C'est au milieu des déserts qu'il faut le voir : toujours animé du désir d'être utile, il met à profit son talent pour le dessin, et il retrace continuellement les scènes de la nature qu'il a sous les yeux. Quand il observe les mœurs, ses vues sont neuves et ses idées hardies. En entrant dans les bois, il prend le parti de s'endurcir à toutes les fatigues: il quitte ses souliers et il apprend à marcher nu-pieds ; il ne conserve la plupart du temps de ses vêtemens qu'une chemise et un large pantalon ;

continuellement il nage dans les fleuves, et bientôt il reprend une vigueur qu'il avait perdue par les maladies.

Il en a bientôt le plus grand besoin : envoyé d'abord à Cormoctibo-crique, sur la Cottica, pour protéger les plantations du voisinage, il y est tourmenté par des myriades d'insectes, et il ne tarde pas à perdre une grande partie de son monde de maladie, sans avoir rencontré les insurgés. Tourmenté par la fièvre, privé des vivres nécessaires, il reçoit enfin la permission de quitter le poste destructeur où il aurait probablement péri, et c'est en descendant le fleuve qu'il rencontre pour la première fois ce serpent monstrueux nommé aboma, si connu dans l'histoire naturelle de Surinam. Un esclave nommé David lui demanda la permission

d'aller seul donner la mort à l'énorme reptile. Cette résolution excite l'orgueil et l'émulation de notre voyageur, qui se décide, malgré sa faiblesse, à entreprendre cette chasse périlleuse. Après s'être enfoncé dans les broussailles, il aperçoit l'épouvantable animal couché sous des feuilles ; et nous allons le laisser parler, parce qu'il nous serait impossible de peindre comme lui la scène dont il put être témoin.

« Je fus quelque temps, dit-il, avant de pouvoir distinguer sa tête, éloignée de moi de plus de seize pieds. Sa langue fourchue se remuait dans sa bouche, et ses yeux, d'un éclat extraordinaire, semblaient lancer des étincelles de feu. J'appuyai alors mon arme sur une branche, pour viser plus sûrement, et je tirai ; mais ayant man-

qué la tête, la balle s'enfonça dans le corps ; l'animal se sentant blessé, s'agita en tous sens avec une vigueur étonnante, et telle qu'il coupa les broussailles dont il était entouré avec la facilité d'un homme qui fauche un pré. Il enfonçait sa queue dans l'eau avec violence et nous couvrait par ce moyen d'un déluge de vase, qui volait à une grande distance. Cependant il ne fit pas sur nous l'effet de la torpille, et nous ne restâmes pas immobiles témoins de ce spectacle : nous prîmes la fuite à toutes jambes, et nous entrâmes précipitamment dans le canot. » Les deux intrépides chasseurs prirent un nouveau courage, et ne tardèrent point à retourner sur le champ de bataille, où le serpent s'était un peu dérangé de sa première

position, mais en reprenant toute sa première tranquillité. Stedman le tira de nouveau, avec aussi peu de succès que la fois précédente, et il fut obligé de retourner encore au canot, pour éviter les nuages de poussière et de boue dont il aurait été couvert. Une troisième tentative obtint plus de succès : on découvrit le monstre, et le coup fatal l'atteignit à la tête : cependant il faisait encore d'horribles mouvemens. Le noir courut aussitôt vers la chaloupe, rapporta une grosse corde, et parvint, après beaucoup de dangers, à lui jeter un nœud coulant autour du cou. On le tira jusqu'au rivage, et on l'attacha à la poupe du canot, pour le remorquer ainsi; mais il vivait toujours, et nageait parfaitement. Les nègres en l'examinant, assurèrent qu'il

n'avait pris que la moitié de sa croissance, et cependant sa longueur était de vingt-deux pieds et quelques pouces, tandis qu'il pouvait avoir la grosseur d'un enfant de douze ans.

Arrivé dans un endroit nommé Barbacoeba, le noir David, dont nous avons déjà parlé, tenant en main le bout de la corde, grimpa sur un arbre, et la plaça sur les branches, de manière à ce que les autres nègres parvinssent à hisser notre énorme reptile jusqu'en haut, pour qu'il y demeurât suspendu. Ce fut alors que l'intrépide David quitta l'arbre, s'attacha à la peau gluante de ce monstre, et commença à lui fendre la peau près du cou, en continuant jusqu'en bas. En cette position il rendit plus de seize pintes d'huile, et sa chair fut trouvée excel-

lente par les noirs, qui la découpèrent pour s'en régaler. Nous pouvons ajouter qu'au Brésil celle de la plus part des serpens constrictors est regardée par la basse classe de la société comme un mets très-salutaire.

Après avoir encore éprouvé de nombreuses souffrances, Stedman prit quelques jours de repos dans la capitale; mais les nouveaux ravages des insurgés l'obligèrent à aller rejoindre le colonel Fourgeoud, qui les avait battus dans quelques rencontres. Ce fut alors qu'il eut occasion de se convaincre combien il est dangereux de s'endormir sur la terre humide, dans ce pays marécageux. Un jour il n'avait point d'arbre pour suspendre son hamac; il se livra à un profond sommeil sur des feuilles de latanier;

mais son réveil fut horrible : un point de côté intolérable le fit s'évanouir; et quand on appela un des chirurgiens de la compagnie, il déchirait sa chemise avec les dents, mordait tous ceux qui l'approchaient, et ne pouvait plus supporter les douleurs qu'il éprouvait. Des frictions continuelles lui firent à la fin retrouver le repos.

On n'avait que très-rarement l'occasion de rencontrer les rebelles; mais en détruisant les plantations qu'ils formaient dans les forêts, on les empêchait de poursuivre leur ravages. Une fois l'on s'empara de deux de ces malheureux qui s'étaient trop avancés, et que leurs blessures empêchaient de s'enfuir. Notre voyageur pria le chirurgien de panser sur-le-champ le plus malade : il lui mit quelques emplâtres,

et déclara qu'il n'en reviendrait pas. Cet homme insensible chantait pendant qu'il faisait son opération : la fièvre redoubla, et le pauvre nègre demanda un peu d'eau ; mais personne ne lui en eût probablement apporté sans Stedman, qui en puisa dans son chapeau, et la lui présenta ; l'infortuné lui témoigna sa reconnaissance, et rendit le dernier soupir. Nous ne citons cette scène douloureuse que pour donner une idée des momens cruels que l'on avait à passer dans ces déserts. Tantôt c'était un malheureux qui succombait, tantôt l'on avait à craindre pour sa propre existence, et l'on voyait chaque jour diminuer le nombre de ses compagnons. Les malheureux esclaves à la suite de l'armée étaient vraiment les plus à plaindre ;

ils ne vivaient guère que de choux palmistes, de graines et de racines sauvages ; et ces malheureux étaient la plupart du temps tellement affamés qu'au rapport du voyageur dont nous empruntons ces détails, ils se passaient autour de leurs reins des cordes et des lianes, selon la coutume des Indiens, qui se serrent ainsi l'abdomen quand la faim les tourmente d'une manière trop violente. Cette pression diminue probablement leurs souffrances. Malgré cette horrible situation, l'on était quelquefois obligé de traverser des savannes noyées, et d'entrer dans certains marais où l'on avait de l'eau jusqu'au menton, sans pouvoir se procurer d'autre abri, au sortir de là, qu'un toit de feuillage, qu'on élevait au-dessus du hamac.

Abattu par toute espèce de fatigue, Stedman fut encore obligé de retourner à Paramaribo, où le bruit courait déjà qu'il avait péri; mais il y fit un court séjour, et se rendit bientôt dans le poste de l'Espérance, sur les bords de la Comewine. Adoré d'une femme qu'il aimait, environné de ses amis, ne manquant d'aucune des choses nécessaires à la vie, il passa dans ce séjour enchanteur les plus beaux momens de son existence; mais ses regards furent encore témoins d'horribles exécutions. Il vit un jour une jeune femme samboe déchirée à coups de fouet; il demanda sa grâce, et le bourreau qui la faisait fustiger eut l'audace de lui répondre qu'il s'était fait une règle invariable de doubler le châtiment en cas où un étranger intercéderait pour

le coupable. Le crime de cette infortunée était de s'être constamment refusée aux coupables désirs du monstre qui la tourmentait. Stedman s'éloigna; mais il se décida dès lors à rompre tout commerce avec les commandeurs.

On avait reçu de nouveaux secours de la Hollande le 30 janvier 1775, et ce fut alors qu'on se prépara plus que jamais à détruire le principal établissement des rebelles. Le colonel Fourgeoud se mit donc en marche le 3 juillet de la même année pour Barbacoeba, sur la Cottica, lieu du rendez-vous général, où Stedman, malgré une affreuse blessure à la cheville, ne tarda pas à le joindre. Dans cette campagne, notre voyageur eut occasion d'observer une foule d'objets relatifs à l'histoire naturelle. Il vit entre au-

tres le mauricy, qu'on peut sans contredit considérer comme le plus remarquable de tous les palmiers du nouveau monde, puisqu'il en existe dont les cimes élevées semblent l'être de plus de cent pieds au-dessus de la terre (1). Leur circonférence est de dix ou douze pieds au plus épais du tronc, tandis que les parties du haut et du bas vont en diminuant ; les branches naissent près du sommet de l'arbre ; elles sont longues, vertes et arquées, nues jusqu'à leur extrémité, d'où l'on voit sortir de longues et larges feuilles digitées et d'un vert pâle, très-

(1) M. Lescalier pense qu'il peut y avoir quelque exagération dans la description de cet arbre ; mais il est vrai qu'il n'a pas été dans l'intérieur, ou que Stedman a commis une erreur de nom.

régulièrement disposées d'une manière orbiculaire, et formant des espèces de rayons comme un éventail rond et déployé. Les indigènes en tirent de longues fibres très-fortes, dont ils fabriquent des filets et des cordes pour leurs arcs.

Parmi les dangers qui précédèrent ceux qu'on devait courir dans une attaque générale, nous en citerons un qui devait revenir assez fréquemment, et auquel plusieurs individus ne purent échapper. Quelques marais sont remplis d'une vase très-liquide, et couverts d'une espèce de croûte verte, assez épaisse en divers endroits pour supporter un homme, quoiqu'elle tremble sous les pas. Si elle vient à se rompre, les malheureux qu'elle soutient sont engloutis dans un abîme où

ils périssent infailliblement, à moins qu'on ne les retire sur-le-champ. «Pour éviter ces accidens, dit Stedman, nous ouvrions nos files autant que possible, ce qui les rendait très-longues, et malgré cette précaution, plusieurs hommes furent engloutis, comme si de la glace avait manqué sous leurs pieds. J'en vis quelques autres, qui ayant aussi tombé dans la vase, en eurent jusqu'aux aisselles, mais qu'on parvint à retirer cependant, quoique avec beaucoup de peine.» Nous avons éprouvé quelquefois à peu près le même accident dans le voisinage de certains marais du Brésil, et l'on peut surtout l'attribuer à l'espèce de mousse verte qui cache entièrement la vase où l'on se précipite.

Ce fut dans cette campagne que l'on se dirigea contre le principal établissement des rebelles, commandé par un chef déterminé, nommé Bony; mais avant que d'y parvenir, un spectacle affreux s'offrit aux troupes : la terre, dans certains endroits, était jonchée de crânes et d'ossemens de cadavres, reste d'un parti d'Européens qui avaient été en grande partie massacrés, et que les noirs avaient exhumés, pour les dépouiller de leurs habits, les couper par morceaux, et les déchirer comme des bêtes féroces. On traversa encore des marais, et ce fut alors que l'on commença à suivre une espèce de sentier pratiqué par ces terribles ennemis. Cependant après avoir échangé quelques coups de fusil, on arriva à l'entrée d'une belle campagne

de riz mûr, formant un carré long, et laissant voir dans le fond la ville de *Gado Saby* (1), qui se présentait en amphithéâtre au milieu d'un paysage enchanteur. Les rebelles avaient laissé au milieu de cette campagne des troncs d'arbres renversés ayant encore leurs racines. En sûreté derrière ces espèces de fortifications, ils commencèrent un feu terrible, auquel on leur riposta; et bientôt un bruit semblable à celui du tonnerre fit retentir cette vallée, où l'on n'entendait auparavant que les chants du cultivateur. Après une résistance opiniâtre, on était sur le point d'entrer dans la ville des noirs, lorsqu'un de leur capitaine, dont la

(1) C'était un établissement entièrement formé par les noirs marrons.

tête était décorée d'un chapeau à ganse d'or, saisit un brandon allumé, et eut le courage de s'arrêter assez long-temps pour mettre le feu aux maisons, qui se trouvant être construites en bois, et couvertes de feuilles sèches, furent bientôt embrasées. « Cette résolution courageuse, dit Stedman, prévint non-seulement le carnage que les soldats ont coutume de faire dans le premier moment de la victoire, mais elle procura de plus aux rebelles la facilité de faire leur retraite avec leurs femmes et leurs enfans, et d'emporter leurs effets les plus utiles. Nous fûmes donc alors dans l'impossibilité de les poursuivre et de faire le moindre butin : les flammes n'y mirent pas seules obstacle; car

bientôt nous vîmes un marais qui nous environnait de toutes parts. »

Il est difficile d'imaginer plus d'adresse et de courage que n'en déployèrent les insurgés dans cette campagne ; mais on vit par la suite qu'ils manquaient des munitions le plus nécessaires, et qu'ils étaient fréquemment obligés de remplacer les balles de fusil par des cailloux et des morceaux informes de métal. Comme le voyageur dont nous avons emprunté la plupart de ces détails eut occasion de dessiner un de ces noirs, tels qu'ils étaient équipés, nous l'offrons à nos lecteurs. (*Voyez la gravure en regard.*) Ce guerrier africain est en sentinelle ; quelques lambeaux de toile couvrent à peine sa nudité, et ses cheveux

sont nattés avec soin, peut-être pour garantir sa tête au défaut d'un bonnet.

Après la destruction de Gado Sady, les rebelles commencèrent à s'éloigner des plantations hollandaises; mais comme ils continuaient cependant quelques-unes de leurs déprédations de temps à autre, les troupes ne cessèrent point de parcourir les forêts, dévastant continuellement les champs de riz, de manioc et d'ignames, qu'ils avaient cultivés pour assurer leur subsistance. Lassés enfin de ne point trouver la tranquillité, et voyant qu'on ne leur offrait point la paix comme aux habitans d'Ouca et de Sarameca, ils finirent par se diriger vers les possessions françaises, où sans doute ils espéraient former des établissemens durables

sur le Maroni. Un faible détachement hollandais poursuivit d'abord ceux qui avaient passé ce fleuve ; mais il le fit avec négligence. Les colons français commencèrent à prendre de l'inquiétude ; et M. de Malouet écrivit le 12 décembre 1776 une lettre au gouverneur de Surinam, dans laquelle il lui disait que ses administrés ne pouvaient prévenir les courses et les brigandages des nègres, qu'en les disposant à ne point les regarder comme ennemis, n'ayant plus d'autre parti à prendre que de les tolérer et d'empêcher leur accroissement. Le gouvernement hollandais ne s'occupait cependant point à réprimer l'abus dont on se plaignait; on fut obligé de repousser une bande de rebelles qui tentaient encore de s'établir. Comme nos voisins favorisaient

ces émigrations, il s'en fit bientôt de plus considérables; mais la France conservait toujours cette espèce de neutralité favorable aux fugitifs, que lui commandait sa faiblesse dans la Guyane; et le colonel Fourgeoud, comme on peut s'en convaincre dans les mémoires de M. de Malouet, avoua que lorsqu'il avait vu la difficulté de détruire entièrement les nègres marrons, il s'était décidé à les fatiguer par des marches multipliées et à les obliger de passer le Maroni. M. Nepveu, gouverneur général de Surinam, ne tarda pas à adopter un plan infiniment plus juste : il résolut d'enfermer les établissemens de la colonie dans un cordon défendu par des troupes à portée de se secourir mutuellement, et dont les patrouilles par-

couraient nuit et jour tous les points. Cette espèce de route, commencée à la savane des Juifs, quinze lieues au-dessus de Paramaribo, était vraiment un ouvrage admirable. On avait tracé une ligne à travers les bois, les marais, les hauteurs et les bas-fonds. L'ouverture était de soixante-six pieds de large; la longueur totale devait être de vingt-deux lieues. M. de Malouet, en 1777, parcourut cinq lieues de cette magnifique avenue, et ne put retenir l'expression de son étonnement. Malheureusement le projet ne fut pas entièrement exécuté, et il vint des temps où l'on cessa de s'en occuper.

Vers l'époque de l'émigration des noirs rebelles sur nos terres, on se forma en Europe des illusions sur le

parti qu'on pouvait tirer de leurs établissemens. L'abbé Raynal adopta ce qu'on disait de plus exagéré sur le nombre des individus dont ils se composaient, et le porta à quinze ou vingt mille; mais M. de Malouet nous paraît tomber dans l'excès contraire, en disant qu'ils n'allaient qu'à cinq cents, dont la moitié seulement avait passé le Maroni. Quoi qu'il en soit, ces hommes n'ont point formé une population très-imposante; et cependant ils ont une grande industrie. Lorsqu'ils sont dans les forêts, ils prennent abondamment du gibier et du poisson, au moyen de machines ingénieuses. Leurs champs sont cultivés à la vérité avec très-peu de soin, mais ils produisent néanmoins en assez grande abondance du maïs, du manioc, du

riz et des bananes. Malheureusement les noirs fugitifs se livrent à la plus parfaite indolence : ils auraient pu parvenir à un très-haut degré de prospérité, sans gêner les autres cultivateurs de la Guyane.

CHAPITRE IV.

Indigènes de Surinam.

Quoique les Indigènes de la Guyane hollandaise aient la plus grande ressemblance dans leurs mœurs et dans leurs coutumes avec les Galibis, que nous avons déjà fait connaître, nous donnerons un précis de ce qui les rend le plus remarquables. Les Caraïbes sont considérés avec juste raison comme formant encore une nation importante, qu'on peut regarder comme la principale de toutes. Ces sauvages se teignent presque toujours en rouge avec le roucou, auquel ils

ajoutent la teinture bleue du jenipaba. Dans les occasions solennelles, ils portent presque tous les ornemens des Galibis; mais les chefs de famille se couvrent quelquefois d'une peau de tigre attachée par une plaque d'argent de la forme d'un croissant, et les femmes ne négligent rien pour acquérir un gras de jambe d'une grosseur énorme, en se comprimant étroitement le haut et le bas de la jambe par des jarretières de coton.

Les armes des guerriers consistent, outre l'arc et la flèche, dans un boutou, qu'on rend plus meurtrier par un moyen assez remarquable. Ce casse-tête, fabriqué avec le bois le plus lourd de la forêt, doit avoir ordinairement dix-huit pouces de long, et est se trouve muni d'une espèce de garde

destinée à garantir le poignet. On fixe très-souvent à l'extrémité une pierre pointue, en la faisant entrer dans l'arbre même qui fournit le bois, pendant qu'il prend sa croissance, parce qu'il n'est plus possible alors de l'en tirer.

Les Caraïbes, comme les sauvages du Pérou et ceux du fleuve des Amazones, font usage d'une espèce de sarbacanne (1), consistant en un tube creux de roseau, pouvant avoir six pieds de longeur, et servant à lancer de petites flèches longues de douze pouces : elles sont faites d'une écorce de palmier très-dure, et garnies à leur extrémité d'une touffe de coton suffisante pour remplir le tube. Trempées

(1) C'est l'esgaravatana des sauvages du Para.

vers la pointe dans le poison actif du vouvara, et lancées avec force par le souffle d'un chasseur, elles donnent une mort certaine à la distance de quarante pas; l'on rapporte même qu'une femme en ayant été blessée légèrement expira presque à l'instant, et que son enfant, qui était à la mamelle, eut le même sort pour avoir pressé le sein de cette mère infortunée, après qu'elle eut été frappée d'une manière aussi cruelle.

Les sauvages dont nous nous occupons en ce moment usent, pour se procurer du gibier et du poisson, des moyens employés par ceux des possessions françaises : comme eux ils forment des enclos de palissades à l'entrée des petites rivières, et ils peuvent facilement y tuer le poisson avec

leurs flèches à trois pointes, s'ils ne préfèrent point toutefois l'enivrer au moyen des racines indiquées dans la première partie. Au rapport de Fremin, il vient sur l'eau tout étourdi, sans cesser cependant de frétiller; il semble au contraire y être excité davantage; mais il ne s'en laisse pas moins prendre à la main.

Quand les Caraïbes voyagent par eau, ils sont presque toujours dans l'habitude d'aller contre le courant, afin de tuer facilement le gibier qu'ils aperçoivent sur le rivage. Réunis dans leurs bourgades, ils laissent aux femmes presque tout le soin de la culture des terres. Ces compagnes laborieuses des hommes les plus indolens fabriquent en outre une foule d'ustensiles, parmi lesquels on distingue des vases de

terre presque aussi durables, dit un voyageur, que du cuivre. Pour parvenir à ce degré de perfection dans leur poterie, elles réduisent en cendres l'écorce d'un arbre appelé kveepi; elles les passent au travers d'un tamis bien fin, pour les mêler avec d'excellente terre grasse. On dit qu'elles savent donner à leurs jarres et à tous les vases un très-beau vernis; mais on n'indique point les moyens employés dans cette dernière opération.

La religion, le gouvernement de ces peuples n'offrent point de particularités très-remarquables après ce que nous avons déjà dit dans le premier volume; mais leurs funérailles méritent surtout d'être décrites, parce qu'elles indiquent un grand respect pour les morts. Aussitôt qu'un guer-

rier a rendu le dernier soupir, on le lave, on le frotte d'huile, avant de le mettre dans un sac de coton. Il y est assis dans une attitude singulière : ses coudes s'appuient sur ses genoux, et ses deux mains cachent son visage. On le descend dans la terre au milieu des cris les plus lamentables; puis on s'enivre, pour dissiper le chagrin. A la fin de l'année, on retire le cadavre de terre. Les chairs ont eu le temps de se détacher, et l'on recueille avec soin les ossemens pour les distribuer aux amis, ainsi qu'à tous les parens, au bruit des gémissemens les plus affreux. On ne manque point après cette cérémonie d'aller s'établir dans un autre endroit.

Selon Stedman, quelques tribus particulières suivent un usage différent

dans le but d'honorer ceux qu'elles viennent de perdre. Le cadavre est descendu au fond de l'eau, pour y rester plusieurs jours, jusqu'à ce que les chairs aient été dévorées par les poissons. Le temps nécessaire pour cette opération étant écoulé, on retire le squelette et on le suspend au toit du carbet, après l'avoir fait sécher à l'ardeur d'un soleil brûlant. Ce dernier usage est commun à quelques peuplades de Galibis.

Il paraît certain que les Caraïbes sont anthropophages; mais que souvent ils échangent leurs prisonniers contre divers articles d'Europe, tels que des toiles de couleur, des armes à feu, de la poudre, des haches, des verroteries, et une foule de bagatelles, avec lesquelles on leur achète également-

ment des jarres de terre, des canots, des hamacs, divers animaux vivans, des bananes, et du bois de teinture inférieur toutefois à celui du Brésil.

On compte outre ces sauvages, qui habitent principalement les contrées arrosées par l'Orenoque, quelques autres nations, parmi lesquelles se font distinguer les Accawaus, les Worows, les Arrowoukas, les Tairas et les Piannacotaus. Les Arrowoukas, s'il faut en croire Stedman, sont très-différens de tous les autres indigènes : ils sont mieux faits, et ont un teint infiniment moins cuivré. Le même voyageur cite une jeune femme de cette nation dont la figure était, dit-il, charmante au-delà de toute expression, et qu'on aurait prise au bord de l'Océan pour Vénus sortant du sein des eaux. Il

acheta à cette jeune fille un perroquet vivant, qu'elle avait fait tomber elle-même avec une flèche arrondie, et qu'il lui paya un couteau à double lame. Les Arrowoukas ont une telle habileté à la chasse, qu'ils peuvent atteindre un arara, et même un pigeon, au plus fort de leur vol.

Nous finirons cet article en disant que les différentes nations que nous avons indiquées diminuent de jour en jour, comme les anciens habitans des autres parties de l'Amérique méridionale. Peut-être aussi se retirent-ils dans les contrées éloignées de l'intérieur, pour vivre dans une indépendance absolue.

CHAPITRE V.

Démérary.

L'ÉTABLISSEMENT de Démérary jouit d'une assez grande célébrité pour que nous ne négligions point de le faire connaître. On désigne sous ce nom une étendue de côtes d'environ trente-trois lieues, bornée à l'est par le Berbice, à l'ouest par l'Esséquébo, et formant un des territoires les plus fertiles de toute la Guyane. Arrosé par le fleuve Démérary, ce pays offre aux habitans d'assez grandes facilités pour le transport de leurs marchandises; il présente en même temps l'aspect de la

richesse et de la prospérité. De tous côtés ce sont de belles habitations entretenues avec le plus grand soin, où se trouvent plantés des bois d'orangers dont la brise du matin apporte le parfum au voyageur.

La capitale de cette colonie, sur laquelle on n'aurait que peu de détails, si M. Bolingbroke ne l'eût visitée il y a huit ou dix ans, présente un aspect plus singulier que celui des autres villes de la côte ; et pour en donner une idée exacte, nous laisserons parler le voyageur que nous venons de citer.

Après avoir donné quelques détails sur son arrivée et sur l'impression que lui fit éprouver l'ensemble de la capitale, connue sous le nom de Stabroek, il dit : « Je n'y trouvai pas la moindre ressemblance avec les villes

d'Angleterre; elle est bâtie sur le terrain plat du rivage, et traversée dans ses rues principales par des canaux, où plongent sans cesse des enfans noirs ou mulâtres. Les maisons de bois, ornées de portiques et de balcons, que couvrent des toits avancés, sont rangées symétriquement sur trois lignes parallèles, en laissant entre elles de grands espaces. Elles ont rarement plus de deux étages. Les fondations en sont profondes, et construites en briques. Les toits sont d'un bois rouge, que je pris d'abord pour de l'acajou. On n'y voit point de fenêtres vitrées; elles sont remplacées par des jalousies. Les chambres s'avancent en toutes sortes de directions, pour mieux jouir des courans d'air, qui sont ici un luxe recherché, en

sorte que le plan ou la coupe de chacun de ces bâtimens est le plus souvent en forme de croix. Il n'y a point d'arbres dans la ville, comme en Hollande, ce qui la prive d'une grande beauté; mais de tous côtés on y voit des caisses et des balles, comme si les rues étaient des quais, et entre les maisons on remarque de nombreux magasins. Les bâtimens publics même sont en bois. Les noirs, vêtus d'un simple pantalon bleu, ou d'une simple toile soutenue par une corde passée autour des reins, exécutent toutes sortes de travaux. De loin en loin on aperçoit quelques blancs, vêtus d'une chemise de mousseline et de pantalons de *gingham*, fumant des cigarres, et donnant à l'ombre d'un parasol leurs ordres à leurs serviteurs, brûlés par le

soleil; quelquefois on les voit dans un phaéton traîné par de petits bidets, inspectant l'embarquement de leurs marchandises. Une chaleur accablante règne au milieu du jour, et tout se fait en silence : on marche, on exécute tous les mouvemens avec précaution, pour ne point faire élever des tourbillons de poussière. On dirait que l'on assiste au service d'une église plutôt qu'à des travaux de simples manouvriers. »

Cette ville, comme on le pense bien, est l'entrepôt général de tout le produit des contrées qui bordent le Démérary et l'Esséquébo ; aussi a-t-elle de chaque côté, pour la commodité du commerce, un canal navigable, que la marée vide et remplit tour à tour, et qui est d'un grand secours

pour ceux qui se trouvent les plus éloignés du rivage. On fait généralement monter la population de Stabroek à huit mille cinq cents individus, sur lesquels il faut compter environ quinze cents blancs. On est frappé du mélange des diverses nations qui composent cette dernière classe d'habitans. Les Hollandais, les Anglais, les Allemands, les Prussiens, les Russes, les Suédois, les Danois, les Français et les Américains semblent s'être réunis pour tenter la fortune; et l'on prétend que cette rivalité ne provoque jamais l'envie, parce que chacun trouve son avantage dans l'avancement d'autrui. Il paraît néanmoins que le nombre des Anglais excède de beaucoup celui des autres Européens.

Le marché est suffisamment appro-

visionné ; mais tout y est comme à Surinam d'une cherté excessive, si l'on en excepte les fruits, que leur abondance ne permet point de taxer à un prix très-élevé. On prétend que les bouchers, qui achètent leurs bœufs aux Américains, pensent avoir fait un mauvais marché quand chaque animal ne leur rapporte point quinze ou seize louis de profit net. Le meilleur poisson qu'on puisse se procurer à Stabroek est désigné sous le nom de pankama, et se pêche d'une manière fort singulière. Comme il est accoutumé à chercher sa nourriture dans les vieilles poutres ou dans les débris de navires tombés en pouriture, et qu'il y pénètre pendant la haute marée ; au reflux il reste pris dans le bois, et les nègres le retirent alors avec un cro-

chet attaché au bout d'un bâton. Sa chair est d'un goût fort agréable; mais il a la peau extrêmement visqueuse.

Il paraît qu'il se fait dans cette ville une très-grande consommation de vins de Madère et de Bordeaux, et que les droits excessifs sur les bouteilles de verre importées en Angleterre étant bonifiés lorsqu'on les en en exporte, on avait pris le parti d'en apporter en quantité dans les colonies, en les remplissant de vin, de bière, ou d'autres liquides. Du temps de M. Bolingbroke, elles s'étaient tellement accumulées, que l'on était obligé de s'en débarrasser en les jetant dans les fossés et dans les canaux qui entourent la ville, où les nègres libres, qui font une espèce de bière, allaient

prendre celles dont ils avaient besoin. Quand un particulier voulait mettre du vin vieux de Madère en bouteilles, il envoyait, au rapport de M. Bolingbroke, quelques-uns de ses gens autour de la ville, ou bien il expédiait une barque qui se rendait près de quelque capitaine de navire; ce capitaine lui donnait autant de bouteilles qu'il pouvait en emporter, en y joignant des remercîmens, parce que cela évitait aux matelots la peine de les jeter dans la rivière, ce que l'on aurait fait plutôt que de les ramener en Angleterre, où elles payaient un droit bien plus considérable que leur valeur. Cela se passait en 1808, et nous ignorons si leur abondance a diminué dans la capitale du Démérary.

On vante singulièrement l'hospita-

lité des habitans de Stabroek : il suffit, à ce qu'il paraît, qu'un passager soit porteur de quelques lettres de recommandation, pour recevoir le meilleur accueil des personnes auxquelles elles sont adressées. A l'instant on met son couvert, on lui dresse un hamac, et il en fait usage aussi long-temps que bon lui semble. Il se passe, dit-on, rarement une semaine sans qu'il y ait bal ou concert dans la ville ; mais ce plaisir est assez dispéndieux et coûte au moins huit dollars pour chaque soirée.

On n'est pas entièrement privé de spectacles, et il passe de temps à autre des troupes ambulantes de comédiens venant de l'Amérique septentrionale. Il paraît toutefois que ces représentations théâtrales sont extrême-

ment imparfaites, comme dans la plupart des colonies.

Quoique fort éloignés de l'Europe, les habitans de Stabroek n'en sont pas moins avides de connaître ce qui s'y passe : aussi publie-t-on une feuille intitulée *Gazette de l'Esséquébo et de la Démérary*, où l'on rencontre, dit-on, des avis conçus en un jargon mêlé, qui paraît fort étrange. Ce langage, dont on se sert habituellement, tient du hollandais et de l'anglais, mêlé à des expressions créoles qui lui donnent une sorte de douceur. On prétend du reste que l'anglais se répand tous les jours de plus en plus.

Il paraît que les différentes habitations situées sur le bord de la Démérary ont entre elles la plus grande analogie pour l'étendue et la distribution.

On en rencontre encore à deux cents milles de l'embouchure du fleuve ; mais à cette distance il n'est plus navigable, et des cataractes interrompent sa navigation.

Dans la plupart des habitations, la propreté et la régularité hollandaises se distinguent aisément. Les maisons, les bâtimens de tout genre, dit M. Bolingbroke, les ponts, les portes, sont peints en blanc : c'est la couleur favorite de cette nation. Des chemins qui serpentent d'une manière régulière conduisent à leurs habitations. De petits groupes de cocotiers et de citronniers, ou des allées droites, plantées des mêmes arbres, rappellent la régularité des jardins du continent de l'Europe.

Il paraît que les Hollandais tiennent singulièrement à cette régularité dans

leurs établissemens, et qu'ils y prodiguent même inutilement le travail. Les Anglais savent, dit-on, tirer un meilleur parti de leurs propriétés sous le rapport pécuniaire ; mais ils mettent beaucoup moins de soins dans la manière dont ils établissent les différentes cultures.

La vie d'un planteur est fort douce ; mais ses jouissances se trouvent extrêmement bornées, et les plaisirs de la table sont à peu près les seuls dont il paraisse faire grand cas. Il éprouve cependant une vive satisfaction dans l'usage de la pipe, qui lui procure une espèce d'ivresse tranquille, dont l'effet ne peut être agréable que pour celui qui y est accoutumé depuis long-temps.

Les habitans de Démérary, comme

ceux de Surinam, ne se marient pas toujours; il est en revanche fréquent de les voir contracter une union très-solide avec une femme du pays, qui se croit dès lors obligée de lui conserver une fidélité aussi rigoureuse que si elle était véritablement son épouse.

Toutes les femmes de couleur sont en général passionnées pour la toilette; et quoique vivant la plupart du temps à la campagne, elles trouvent moyen de satisfaire leurs goûts. Certains nègres portant des coffres pleins de marchandises parcourent les différentes habitations, et s'ils apportent quelque nouveauté en fait de modes, il n'est pas rare de les voir s'en aller avec les derniers dollars de la maîtresse de la maison, qui achète même fort souvent à crédit. Ces marchands ambu-

lans demandent toujours la permission de se présenter à l'habitation des noirs, et ceux de ces pauvres diables qui n'ont point d'argent pour acheter les différentes bagatelles dont ils peuvent avoir envie, y suppléent en donnant pour échange des volailles, des cochons, ou même des cigarres.

L'on prétend que depuis que les Anglais ont été à même d'exercer leur police dans le pays, le sort des noirs a éprouvé plusieurs améliorations: il faut l'espérer pour le bien de l'humanité; mais l'on n'est guère au fait de cette dernière circonstance que par le rapport des Anglais eux-mêmes. Il paraît certain que dans la ville on ne peut faire donner qu'un certain nombre de coups à un malheureux esclave. Dans une habitation il est bien difficile

de surveiller de cruels commandeurs, toujours disposés à abuser de leur pouvoir.

Le régime des noirs est assez doux dans cette colonie, si l'on s'en rapporte au voyageur que nous avons cité déjà plusieurs fois. A leur arrivée dans la plantation dont ils doivent faire partie, ils sont confiés aux soins d'une femme que l'on appelle la nourrice, et qui doit les approvisionner d'alimens, de pipes et de tabac. On ne les occupe d'abord que de légers travaux autour de la maison; puis on les remet entre les mains d'un vieux nègre, qui leur apprend à pourvoir à leurs besoins. Ils commencent dès lors à suivre la bande de ceux qui vont au travail. A neuf heures on sonne la cloche pour le déjeuner, et ils ont une heure entière de

repos; pour le dîner qui se sert à une heure après midi, on leur accorde quelques instans de plus. Vers le coucher du soleil, on fait cesser les différens travaux, et le souper commence; après quoi ils peuvent se livrer au repos. On leur accorde dans presque toutes les habitations une pinte de rhum et deux livres de tabac pour la semaine; mais si cela ne leur suffit point, ils cherchent à se procurer ces deux denrées, en faisant différens échanges.

Chaque plantation reçoit assez ordinairement trois fois la semaine la visite d'un chirurgien, qui vient visiter les noirs moyennant deux dollars par an pour chaque personne qui s'y trouve.

Il paraît qu'afin de prévenir les vols que peuvent faire les nègres marrons

encore existans dans la colonie, on établit chaque nuit, dans plusieurs habitations, certains postes qui font une garde exacte. Ils entretiennent des feux d'intervalle en intervalle, et répètent chaque demi-heure : Tout va bien. Les nègres de garde répondent des différens événemens qui peuvent arriver; mais leur vigilance est extrême, et il est bien rare que les voleurs parviennent à les tromper.

M. Bolingbroke, dans une excursion qu'il fit à la plantation de Reynestein, appartenant à l'un de ses amis, eut occasion de parler à un matelot nègre qui avait vu Mungo-Park pendant que cet infortuné voyageur traversait l'intérieur de l'Afrique. « Je descendais l'Esséquébo dans une goëlette, dit-il, et j'avais mis, selon mon

usage, trois ou quatre livres dans mon porte-manteau : les voyages de Mungo-Park étaient du nombre. En parcourant le vocabulaire de la langue de Mandingo, j'appelai Pierre, nègre de cette nation, et je lui adressai une question dans sa propre langue : *Quoi ! Massa*, s'écria-t-il, *vous savez parler mon pays !* J'avais là une occasion de reconnaître l'exactitude de Mungo-Park, et j'en profitai. Je priai Pierre de mettre en anglais la question que je lui avais adressée ; il le fit sur-le-champ, et m'en traduisit plusieurs autres. La parfaite conformité de cette traduction et de celle du voyageur me fit voir que celui-ci méritait pleine confiance ; mais pour pousser la démonstration au-delà, je dis à Pierre quel était le sujet de ma lecture ; il

me dit alors avec chaleur : « Massa, j'ai vu cet homme blanc dans mon pays, dans ma ville ; il y vint une nuit, pendant que tout le monde dormait; il avait avec lui un forgeron, mon compatriote. C'est moi qui lui donnai du riz pour son souper, et il partit vite, vite, le lendemain, pour le pays des Maures.» A la manière vive et exempte d'art dont Pierre me fit ce récit, je restai convaincu qu'il avait vu en effet Mungo-Park. Le nom du village et la réception qui y fut faite à ce voyageur s'accordaient si bien avec ce qu'il en dit lui-même, qu'il ne peut y avoir de doute à cet égard. »

Le principal article de culture dans la colonie de Démérary paraît être le sucre; mais l'on a reconnu que les terrains nouvellement défrichés n'étaient

pas propres à cette production, et l'on y plante pendant quelque temps des bananiers. Pour donner une idée de la fertilité du terrain, nous dirons, d'après le voyageur anglais auquel nous avons déjà emprunté plusieurs détails, que depuis un espace de vingt-cinq ans chaque récolte successive de cannes s'améliore et produit un sucre de meilleure qualité (1).

Tout le monde sait que le rhum se fait avec de la mélasse, de l'écume de sucre et de l'eau, qu'on distille après la fermentation. Il paraît que l'on est parvenu à un haut degré de perfection dans la manière dont on le fait.

(1) Le même observateur affirme avoir vu des cannes qui s'élevaient à trente pieds, en conservant une grosseur proportionnée; mais ce fait paraît un peu exagéré.

On croit généralement que dans une plantation à sucre, le rhum doit payer à lui seul tous les frais. Un muid de mélasse donne le plus habituellement trois cent vingt pintes de cette liqueur, dont l'usage est extrêmement commun dans toute la colonie.

CHAPITRE VI.

Esséquébo. —Indigènes de cette colonie.

Quoique l'établissement dont nous allons nous occuper fasse partie du précédent, et soit considéré comme d'une moindre importance, il se trouve être plus ancien. Ce fut en 1698 que l'on commença à y former les premières plantations ; mais l'on tomba d'abord dans l'erreur des colons français, qui méprisaient les terres basses, pour s'occuper des terrains élevés ; et la culture des côtes fut négligée dans les premiers temps. Cependant le gouvernement se servit d'un excellent

moyen pour que les concessions qu'il accordait ne restassent pas long-temps en friche : il fut décidé qu'une certaine portion serait mise en état de culture à une époque déterminée ; et que dans le cas contraire toute la propriété pourrait être confisquée pour qu'on la vendît à l'encan. Les planteurs, au contraire, qui avaient rempli tous leurs engagemens, voyaient augmenter la portion de terrain qui leur avait été accordée. L'on ne s'occupa point d'abord du sucre, et la plupart des habitans se contentèrent de faire venir du café, du cacao, du coton et de l'indigo ; mais ils ne tardèrent point à s'apercevoir qu'ils négligeaient la seule denrée capable de les enrichir, et ils mirent la plus grande partie de leurs propriétés en cannes, dont le

produit fut assez considérable. Depuis il augmenta d'une manière extrêmement sensible, parce que l'on permit l'exportation des mélasses dans l'Amérique, tandis que toutes les autres marchandises devaient être expédiées par la seule province de Zélande.

On vit à une certaine époque les habitans de la Barbade venir faire un chargement très-singulier sur cette côte. Ils arrivaient avec quelques bâtimens que l'on remplissait de la terre du pays, et qui était destinée à fertiliser leur propre sol. On prétend que ce commerce eût pu devenir extrêmément avantageux pour la Guyane hollandaise, si la cale des vaisseaux n'eût pas été considérablement endommagée par un ver qui se trouve

habituellement dans le terreau de cette contrée. Après s'être introduit dans les planches et les madriers du bâtiment, il y pratiquait des voies d'eau, et empêchait qu'on pût faire même deux ou trois chargemens de cette nature, malgré la brièveté de la navigation.

Comme la colonie, après les dix premières années, fit très-peu de progrès, et qu'elle resta pendant quelque temps dans un état presque stationnaire, le gouvernement hollandais finit par s'apercevoir qu'il avait eu grand tort de confier son administration à une compagnie dont les finances n'étaient point assez considérables pour la soutenir. Cette compagnie finit par transférer aux états-généraux toutes ses prétentions, moyennant quelques arrangemens. Dès lors on accueillit

dans le pays presque tous les étrangers qui voulurent y venir demeurer, et les Anglais des îles de l'Amérique profitèrent surtout de cette hospitalité pour aller occuper les terrains situés dans le voisinage de la mer, que les premiers colons avaient dédaignés. Ils desséchèrent le sol avec les esclaves de leurs anciennes habitations ; ils construisirent des digues dans plusieurs endroits, et l'on vit bientôt s'élever une foule de nouvelles habitations, où l'on fit non-seulement du sucre, mais où l'on distilla les mélasses pour en obtenir du rhum, tandis que précédemment elles étaient exportées en nature.

L'activité de ces planteurs parvint à soumettre à l'état de culture la côte occidentale de la Démérary, dont le

district fut d'abord considéré comme dépendant de l'Esséquébo, mais qui, après avoir pris une plus grande importance, parut propre, à cause de son port, à devenir la résidence du gouverneur des deux établissemens. En conséquence l'on bâtit la ville de Stabroek, qui lui servit de résidence; mais sept ans après cette circonstance, la Hollande s'occupa si faiblement de ces deux nouvelles colonies, qu'un corsaire anglais débarqua sur la côte, et en prit possession, pour se voir expulsé au bout de quelque temps par une corvette française. Les états-généraux ne recouvrèrent leurs établissemens qu'en 1783, à la paix générale, et ils les perdirent depuis, avant Surinam.

La rivière qui donne son nom au

district dont nous nous occupons en ce moment a son embouchure à neuf milles à l'est de celle de la Démérary. Dans cet endroit on remarque trois îles assez importantes et surtout bien cultivées, qui forment quatre passages différens ; au sud on en voit une multitude de petites qui s'étendent à une distance considérable.

Les Caribbis, que l'on ne doit pas, dit-on, confondre avec les Caraïbes, habitent cette partie de la côte qui se trouve située entre l'Esséquébo et l'Orenoque : ils ont plus d'industrie que les autres tribus, et échangent avec les Européens différens objets d'une utilité directe. On estime surtout leurs canots ; mais il est difficile de s'en procurer : ils ont quelquefois jusqu'à soixante-dix pieds de lon-

gueur, et peuvent servir à la pêche dans les habitations.

La cire, les gourdes pleines de baume capivi, les hamacs et les bois de différentes espèces qu'ils apportent dans les habitations, sont un objet de commerce que l'on pourrait rendre beaucoup plus important. On leur donne en retour des crochets, des armes à feu, des couteaux, des haches, et la plupart de ces bagatelles que les sauvages font servir habituellement à leur parure. M. Bolingbroke pense que pour rendre ces échanges plus utiles à la colonie, il serait à propos d'établir des foires à certaines époques déterminées, pour que les indigènes y apportassent leurs marchandises des lieux les plus reculés de l'intérieur des terres, et procurassent ainsi à l'Eu-

rope une foule de productions extrêmement curieuses, qu'il serait impossible de se procurer autrement. Après être entré dans quelques détails sur des établissemens semblables formés à Buenos-Ayres, et où l'on attirait les sauvages par le spectacle pompeux des processions, l'auteur que nous consultons prétend que l'on pourrait y substituer à la Guyane des jeux gymnastiques, tels que le tirage de l'arc, des prix de natation, des courses de chevaux, qui deviendraient une occasion toute naturelle du rassemblement de certaines tribus.

« Les foires, dit-il, sont la manière la plus simple de répandre les divers produits de l'industrie dans des pays encore trop mal peuplés pour avoir des boutiques et des magasins erma-

nens. On en a établi de cette espèce dans tous tous les pays, et elles ont été supprimées à mesure que l'établissement social a fait des progrès. Qu'étaient originairement les jeux olympiques de l'ancienne Grèce, sinon des foires où l'on s'assemblait pour voir les jeux du ceste, de la lutte et de la course? C'était à ces foires que les liaisons de tout genre se formaient, que la considération nationale se fortifiait, et que les arts de la civilisation se perfectionnaient. »

Comme presque tous les sauvages, la plupart des indigènes de cette partie de la Guyane ont adopté des ornemens plus ou moins bizarres. Les Wourows, par exemple, ont une plaque d'argent ovale, qu'ils suspendent au cartilage du nez. Les Accawaws,

qui dominent la partie de terrain que l'on voit à la source des rivières Eséquébo, Démérary et Berbice, auraient les traits assez agréables, s'ils ne se faisaient pas à la lèvre inférieure une large ouverture, pour y introduire, comme les Bouticoudos du Brésil, un morceau de bois rond coupé en dehors à la fleur de la peau, et qui presse en dedans sur les gencives.

Ces sauvages sont, à ce qu'il paraît, extrêmement redoutés des autres tribus, à cause des poisons terribles qu'ils savent employer souvent, même pour se garantir des invasions de leurs ennemis. Lorsqu'ils veulent se défendre, au rapport de quelques voyageurs, ils plantent dans tous les endroits qui conduisent à leurs habitations, certains morceaux

de bois pointus trempés dans des sucs vénéneux. Ils ne se réservent qu'un seul chemin, dont la connaissance leur appartient exclusivement. Ces derniers détails sont fort curieux; mais l'on ne sait pas jusqu'à quel point on peut y ajouter foi : il paraît qu'ils sont rapportés par d'autres indigènes; et l'on doit toujours se défier des récits de certains sauvages.

On n'a en général que peu de documens sur les naturels de l'intérieur de la Guyane, parce qu'un fort petit nombre de voyageurs se sont décidés à entrer dans les vastes forêts que l'on trouve loin des bords de l'océan. Cependant un colon allemand, nommé Nicolas Horttman, entreprit vers 1740 de remonter l'Esséquébo dans un canot conduit par des sau-

vages. Après une longue et pénible navigation, pendant laquelle il fut obligé fréquemment de faire traîner son embarcation pour passer une foule d'isthmes dont il n'avait pas connaissance, il entra dans un grand lac, parvint au Rio Negro, descendit le fleuve des Amazones, et vit M. de la Condamine, auquel il communiqua les observations faites pendant son curieux voyage; mais malheureusement il n'en a jamais publié une relation particulière.

CHAPITRE VIII.

Berbice. — Sa fondation. — Ses ressources.

L'ÉTABLISSEMENT de Berbice est d'une fondation plus ancienne que les deux autres. Il paraît que l'on s'occupa à cultiver son territoire au commencement du XVIIe. siècle. Ce fut vers l'an 1626 qu'un certain van Peere, de Flessingue, équipa plusieurs bâtimens qui transportèrent des Européens, dont la principale occupation devait être de former des échanges avec les indigènes. Comme la colonie prit l'accroissement le plus rapide, elle tenta les Français, qui y firent une descente

en 1690, et se firent payer une contribution de 20,000 florins. Quoique primitivement le district appartînt à la compagnie hollandaise des Indes occidentales, la famille van Peere se le fit céder à titre de fief héréditaire, moyennant certains arrangemens particuliers. Cette concession fut parfaitement respectée jusqu'en 1712; mais des corsaires français, commandés par Cossard, se rappelant le succès qu'avait eu la première descente, débarquèrent encore des troupes sous les ordres du baron de Monars, qui imposa une contribution de 300,000 florins. Les propriétaires de la colonie furent alors obligés de céder les trois quarts de leurs possessions à la maison van Hoorn, qui avait avancé les

fonds exigés par les chefs de l'expédition française.

Les nouveaux administrateurs, après avoir fait un traité avec la compagnie des Indes occidentales, moyennant lequel on devait leur vendre annuellement deux cent quarante nègres de la côte d'Afrique, commencèrent à avoir le plus grand succès dans leur entreprise. Ils engagèrent des colons à venir former des établissemens sur leurs terres, et l'agriculture prospéra d'abord entre leurs mains. « Mais, dit M. Bolingbroke, ils voulurent ensuite se procurer une somme de 3,200,000 florins, divisée en mille six cents actions, et payables en huit termes, dont le dernier devait échoir au 1er. avril 1724. Moyennant cette somme, les

terres de la société van Hoorn allaient être mises en commun et cultivées à frais communs. Les vaisseaux, les marchandises, les revenus de la douane, tous les produits devenaient la propriété des actionnaires, à qui on devait répartir un dividende annuel proportionné aux bénéfices de l'entreprise. Les propriétaires actuels se réservaient, à titre d'indemnité et prix d'achat, un nombre d'actions proportionné au travail dont ils demeuraient chargés. C'était une manière de les engager au succès et de les obliger à faire croître le dividende. On parvint de la sorte à se procurer 1,882,000 florins seulement. On répartit des dividendes, qui ne s'élevèrent jamais au-dessus de trois et quatre pour cent. Les actions tombèrent, et enfin du prix

de 2000 florins en vinrent à se vendre 200. Ceux qui s'en chargèrent furent principalement les colons, pour qui elles devenaient un titre plus complet de propriété. »

Nous ne sommes entrés dans ces derniers détails, que l'on trouvera peut-être un peu arides, que pour mieux faire connaître l'état de la colonie, qui en 1808 était encore administrée en Hollande par sept directeurs choisis parmi les actionnaires.

Le district auquel la Berbice donne son nom est borné à l'est par le ruisseau du Diable, à l'ouest par celui d'Abarry, qui le sépare du territoire de Démérary. Quoique la rivière, dont le pays tire d'assez grands avantages, soit large, elle a peu de profondeur; son embouchure gît par les 6° 20' de

latitude méridionale, et les 57° 20' de longitude à l'ouest de Londres. Une barre de sable qui se trouve à cinq milles en avant dans la mer, ne permet malheureusement pas aux navires d'entrer quand ils tirent plus de quatorze pieds; aussi est-ce une raison pour que la colonie n'atteigne point au degré de prospérité de celles qui se trouvent dans le voisinage.

La capitale du pays a pris le nom de Nouvelle-Amsterdam, et se trouve bâtie sur la rive méridionale de la rivière Canie, qui remonte vers les bords de la Berbice pendant un mille et demi. Les fondateurs de cette ville ont pris les plus grands soins pour que rien ne manquât à la salubrité et à la commodité : chaque portion accordée pour établir une maison forme à elle

seule une petite île entourée de canaux qui se remplissent à la haute mer, et peuvent se vider ainsi des immondices dont l'odeur pourrait être nuisible; en outre, comme chacune des concessions faites au propriétaire est un quart d'acre de terre séparé de tout ce qui l'entoure, l'air circule librement, et chaque habitation possède un petit jardin potager dont on peut tirer beaucoup d'avantages. Les maisons n'ont jamais plus d'un étage et demi, et elles font un assez joli effet avec les galeries qui règnent des deux côtés, et sous lesquelles on peut respirer la fraîcheur du soir. Il paraît que l'on préfère les couvrir de feuilles de trooliers ou de bananiers, plutôt que d'adopter la toiture de planches, qui donne une chaleur assez forte;

mais les Anglais agissent tout autrement ils prétendent que la couverture en usage attire la vermine, et ils se servent des bardeaux. On trouve à la Nouvelle-Amsterdam ce qu'il est assez rare de rencontrer dans les villes de l'Amérique méridionale, nous voulons parler des auberges. Les voyageurs s'y procurent des hamacs et peuvent manger à table d'hôte; mais il faut convenir que l'on achète assez chèrement ces avantages, si, comme il y a quelques années, on vous fait payer deux repas, avec quelques légers accessoires, environ 45 francs de notre monnaie. Du reste il est assez rare que cette extorsion subsiste longtemps dans un pays où tout le monde se fait, dit-on, un plaisir véritable d'exercer l'hospitalité.

La Nouvelle-Amsterdam a quelques fortifications ; mais elles sont très-peu considérables, et n'empêcheront jamais que la colonie n'ait le sort des autres établissemens hollandais formés dans la Guyane ; aussi les Anglais n'ont-ils point tardé à s'en emparer, lorsqu'ils sont entrés en possession de Surinam et de Déméraray.

On s'est d'abord occupé de cultiver la côte de l'ouest, et ce n'est que vers l'année 1799 que les portions de terrain situées à l'est attirèrent l'attention des agriculteurs, qui ne tardèrent pas à former des abattis considérables, où l'on planta des cotonniers. Les habitations forment deux suites distinctes de cultures, séparées par un canal navigable. C'est derrière la seconde suite que l'on voit couler une

rivière appelée Canie, dont les rives sont couvertes d'une foule de productions utiles, et que les goëlettes peuvent remonter à la hauteur de trente milles. A une certaine distance il existe un ruisseau qui se jette dans la Courantine, et forme une communication importante avec Paramaribo, sans que l'on puisse toutefois employer d'autres courriers que les indigènes, qui franchissent des contrées désertes et inconnues, et se trouvent souvent obligés, dans ces voyages, de porter un petit canot sur leurs épaules, ce qui serait peut-être impossible de faire à tout autre qu'à des sauvages. Le voyageur que nous consultons sur l'état de la Berbice fait un grand éloge des plantations qui bordent la Canie, et semble indiquer que le sort des

noirs y est moins malheureux que dans plusieurs autres établissemens; mais il serait bien à souhaiter que tous les colons suivissent l'exemple d'un vieux propriétaire qui habitait ces contrées il y a quelques années. M. Bolingbroke, charmé par l'apparence de bonheur qui régnait dans son habitation, ne manqua pas de lui faire compliment sur l'état de prospérité de tous ceux qui l'environnaient, et particulièrement sur celui des vieillards. « Il m'apprit, dit ce voyageur, qu'il y avait plus de quarante ans qu'il était établi dans la colonie; qu'il y en avait trente qu'il était propriétaire; qu'il n'était pas riche; mais qu'il aimait mieux s'imposer des privations que d'en imposer à ses nègres. Il ajoutait que cette manière de penser tournait

à son avantage; que ses nègres travaillaient avec plus d'activité, et que sa plantation en rendait beaucoup plus.

« Ne serais-je donc pas un ingrat, disait-il, de négliger ces braves gens quand ils sont vieux? Ah! mon ami, l'humanité est la meilleure politique, et amène à sa suite la richesse. »

Quoique la population noire de cette colonie soit devenue plus considérable, elle est encore bien faible par rapport à l'étendue de terrain qu'on pourrait mettre en culture : vers 1808 elle s'élevait à quarante mille individus, auxquels on pouvait ajouter un millier de gens de couleur; les blancs formaient à la même époque un total de deux milles cinq cents âmes. Il est infiniment probable que depuis l'abo

lition de la traite des noirs, le nombre de ceux-ci a diminué dans la colonie; car la fièvre jaune, la petite vérole, les disettes, sont des causes de dépopulation, et l'on ne peut guère les empêcher d'exercer leurs ravages sur de malheureux esclaves.

S'il faut en croire notre auteur anglais, ses compatriotes ont fait en huit ans des travaux immenses au profit de la colonie. Une côte basse et marécageuse, qui semblait être encore le domaine de l'océan, et qui se trouve avoir cent cinquante milles depuis la Démérary jusqu'à la Courantine, est devenue un territoire fertile, que les agriculteurs exploitent de jour en jour, et qui fait la fortune de ceux qui s'y établissent. Il paraît que l'on a pratiqué sur cette vaste

étendue de terrain des routes charretières, garnies de parapets pour la commodité des voyageurs, et que ces travaux immenses doivent amener les plus heureux résultats.

On rapporte que très-peu de temps avant que les Anglais se rendissent maîtres de la Guyane hollandaise, il y eut une insurrection à la Berbice en 1803. Le gouvernement crut alors devoir appeler quatre cents indigènes, qui se rendirent à la Nouvelle-Amsterdam dans quarante canots, et se rangèrent en débarquant sous leurs chefs. L'aspect de ces guerriers nus a quelque chose de très-singulier; mais il paraît que ceux qui doivent les conduire au combat se distinguent par des habits à l'européenne et par un bâton

de commandement. Dans de semblables expéditions, les sauvages ont leur arc pendant sur leur épaule, ainsi qu'un carquois que l'on dit être rempli de flèches empoisonnées; ils se sont en outre procuré des javelines à pointes d'acier, et ils tiennent toujours à la main cette terrible massue tranchante désignée sous le nom de boutou, dont un seul coup prive ordinairement de l'existence.

Les mœurs des sauvages de la Berbice sont, à ce qu'il paraît, les mêmes que celles des autres tribus de la Guyane. On dit que les Hollandais ont toujours fait leurs efforts pour se concilier l'affection de ces indigènes; il semble même qu'on avait l'intention d'essayer s'ils étaient susceptibles de

sentir les avantages de la civilisation, mais que la chose ne réussit pas comme on se l'était promis. Nous citerons à ce sujet une anecdote qui se trouve dans un voyageur, et qui prouve jusqu'à quel point le génie de l'indépendance se fait sentir aux sauvages, même quand ils ont goûté quelques-uns des avantages de notre état social.

« En 1770 le général de Salve envoya de la Berbice en Europe un jeune indigène nommé Wiki, qui fut placé à Berg-op-Zoom, pour y recevoir quelque éducation. D'après son propre désir, on lui enseigna le métier de tailleur et celui de cuisinier; il se flattait, avec cette instruction, de pouvoir satisfaire aux besoins de son

corps et de son estomac aussi bien que les Européens; mais s'étant aperçu que tout son talent ne lui procurait ni beaux habits, ni bons repas, il cessa d'y mettre du prix; et après avoir passé un ou deux ans dans cet apprentissage, il exprima le plus ardent désir de retourner à la colonie. A peine eut-il mis le pied sur le territoire de la Guyane, qu'il se dépouilla de tous ses vêtemens d'Europe, et retourna dans les forêts, auprès des compagnons de son enfance, où il a continué de vivre comme il avait commencé, nu, livré à l'indolence, et jouissant de sa liberté. Si on lui avait fait apprendre le métier de charpentier ou de forgeron, il est probable qu'il y aurait trouvé quelques motifs et quelques moyens

de faire emploi de son talent. Ces arts sont les premiers qui se font jour parmi les sauvages, et deviennent ainsi pour eux le premier pas vers la civilisation. »

Le gouvernement anglais s'est aperçu qu'il était de la saine politique d'agir avec les sauvages comme l'avait fait la Hollande, et il paraît qu'il s'en trouve fort bien. Tous les indigènes de l'Amérique méridionale indiquent assez, par leur mépris pour les nègres, qu'ils ne veulent point leur offrir d'asile, dans le cas où ces malheureux tenteraient de secouer le joug de la servitude; mais il est arrivé qu'ils en ont sauvé plusieurs prêts à expirer de faim dans les vastes solitudes de l'intérieur.

On les a employés plus d'une fois à la Berbice pour réprimer les soulèvemens d'esclaves ; ils furent surtout d'une grande utilité en 1763. C'est une chose bien remarquable que les Européens soient parvenus dans cette circonstance à ramener l'esclavage, en se faisant seconder dans leurs desseins par les hommes les plus indépendans de la nature : on ne peut guère attribuer cela qu'aux séductions dont on les entoure continuellement, et qui ont la plus grande influence sur leur caractère. Ils ont maintenant un besoin véritable de fusils de chasse, de poudre à tirer, de couteaux, de haches, d'herminettes, de toile des Indes et de rhum ; et pour s'en procurer, il faut qu'ils se décident à être entière-

ment aux ordres des blancs. Cependant ils apportent quelquefois en échange du baume capivi, de la cire, du bois de lettres, des arcs et des flèches, des canots, des hamacs, des singes, des perroquets et des perruches qu'ils tirent de l'intérieur. Nous terminerons ces différens détails en faisant des vœux pour que les indigènes de toute cette partie de la Guyane abandonnent leur vie errante, et se décident à élever des bestiaux, qui ne tarderaient pas à prospérer dans la plupart des savannes de l'intérieur. Les colons retireraient les plus grands avantages de ce dernier genre d'industrie; et les tribus sauvages trouvant continuellement de quoi subvenir à leurs besoins, abandonneraient

la chasse pour adopter un genre de vie plus tranquille, qui les menerait insensiblement à former des établissemens agricoles.

CHAPITRE IX.

Guyane espagnole. — L'Eldorado. — Les Waraons.

Ce vaste pays, que l'on considère comme présentant tous les avantages d'une extrême fertilité, est encore presque entièrement désert, et l'on a d'autant plus sujet de s'en étonner, qu'il donnerait, selon quelques voyageurs, plus de denrées que les autres possessions espagnoles n'en rendent maintenant. Non-seulement toutes les productions coloniales y viennent avec une extrême facilité; mais on a encore les moyens les plus faciles de les faire descendre vers le bord de la

mer par les différens tributaires de l'Orenoque, dont le nombre s'élève à plus de trois cents. Il est probable que la nouvelle impulsion donnée à cette partie de l'Amérique méridionale opérera quelques changemens avantageux, et que l'on sentira la nécessité de se livrer plus que jamais à l'agriculture, seul moyen de consolider le nouvel ordre des choses.

La Guyane espagnole doit probablement, à cause de son étendue, former un jour un état séparé. Depuis les bouches de l'Orenoque jusqu'aux limites portugaises, elle occupe un espace de plus de quatre cents lieues: dans les quatre-vingts premières lieues à l'orient, on n'évalue pas sa largeur à plus de trente lieues; vers le sud, où les possessions hollandaises forment

ses limites, on calcule que cette largeur va ensuite jusqu'à cent cinquante lieues, et même davantage.

On peut regarder comme un des plus grands avantages de la Guyane espagnole, d'être arrosée par l'Orenoque, que l'on considère comme un rival puissant de l'Amazone. Ce fleuve magnifique prend naissance dans une chaîne de montagnes qui séparent le Pérou du nouveau royaume de Grenade, et ne se jette dans la mer qu'après avoir traversé environ six cents lieues de terrain. Ses embouchures sont formées par un grand nombre d'îles de différentes grandeurs, couvertes de forêts et renfermées entre le 60° et le 65° de longitude occidentale de Paris. On ignore entièrement leur nombre : le P. Gumilla,

en tâchant de le fixer avec un habitant de la Guyane qui connaissait parfaitement le pays, ne put jamais y parvenir.

La principale entrée du grand fleuve dont nous nous occupons se trouve formée au sud-est par la pointe Baruna, située par le 8° de latitude nord, et l'île de Cangrejos. Elle a près de six lieues de largeur, et on la nomme bouche des vaisseaux; mais il ne peut y entrer que des bâtimens de deux ou trois cents tonneaux. Un voyageur précédemment cité affirme que les eaux de l'Orenoque se conservent douces à plus de trente lieues de son embouchure, et donne ainsi l'idée de la rapidité avec laquelle elles se jettent dans la mer. Ce fait surprend moins si l'on considère, d'après M. de

Humboldt, que leur volume dans l'intérieur du continent mérite la même considération que celui qui est offert par le Maranham; car à deux cents lieues de la mer l'Orenoque a un lit de deux mille cinq cents à trois mille toises, sans que des îles l'interrompent.

Comme le Nil et quelques autres fleuves, le rival de l'Amazone éprouve une crue périodique, qui a lieu chaque année. On la voit toujours commencer avec le mois d'avril et finir avec le mois d'août. C'est en septembre que les indigènes qui habitent encore ces îles se perdent quelquefois, à ce que l'on affirme, dans les différens labyrinthes qu'elles forment : ils sont obligés, au rapport du P. Gumilla, de sortir en dehors, et de re-

tourner dans le golfe pour se reconnaître et reprendre la route qu'ils ont perdue, malgré leur extrême habitude de la navigation de ces parages.

Les bouches de l'Orenoque sont, comme on le voit, en très-grand nombre; mais il en existe fort peu de navigables; et l'on n'en compte que sept capables de recevoir des bâtimens, encore faut-il qu'ils ne soient pas d'une grande capacité. L'on peut juger par là de la nécessité de se procurer un bon pilote. « Le navigateur téméraire qui entrerait dans l'Orenoque par une bouche non navigable, dit M. de Pons, ou par celle qui n'aurait pas assez d'eau pour son bâtiment, paierait cher son imprudence : ou il naufragerait, ou il se perdrait dans le grand nombre de canaux que forment dans tous les sens

les îles Goarannos, et périrait de faim, ou tomberait au pouvoir des Indiens sauvages qui habitent ces mêmes îles, chez lesquels il trouverait une hospitalité bien désagréable ou peut-être funeste. »

L'Orenoque offre le spectacle le plus imposant; et nous laisserons encore à M. de Pons le soin de le décrire, parce qu'il a été plus d'une fois à même de l'observer. « Avec cet accroissement de puissance, dit notre voyageur, le fleuve franchit ses limites naturelles, et fait des excursions à vingt ou trente lieues dans la partie septentrionale qu'il occupe plus de deux cents lieues, comme si cette étendue était réunie à son domaine. Les tourbillons et les cascades résultant des inégalités sur lesquelles passe le tor-

rent, et la nouvelle mer qui couvre la surface des plaines, sont autant d'objets capables d'exciter l'imagination la plus stupide. »

C'est vers les premiers jours d'octobre que l'Orenoque commence à baisser, et c'est également à cette époque que les tortues sortent du sein des eaux pour aller déposer leurs œufs sur les rives nouvellement découvertes. Les sauvages ne manquent pas alors de s'y rendre pour faire des provisions qui leur durent une grande partie de l'année. On fait dans cette intention sécher les tortues au feu, ainsi que leurs œufs, et l'on a soin en même temps de préparer avec ceux-ci, pendant qu'ils sont frais, une huile qui ne le cède, dit-on, en aucune façon à celle que fournit l'olive.

Les animaux dont nous venons de parler ne sont pas les seuls êtres animés que l'Orenoque renferme en grand nombre dans son sein. On y pêche beaucoup de poissons d'un goût agréable et le manati, ou vache marine, s'y fait remarquer comme dans le fleuve des Amazones. Le caïman est le plus redoutable amphibie que l'on puisse y rencontrer. Sa longueur ordinaire est de quinze à dix-huit pieds; et il devient quelquefois la nourriture des sauvages, malgré l'effroi qu'il fait éprouver aux hommes en général. On le prend avec des collets et de gros hameçons. Sa chair est blanche, mais d'une fadeur extrême.

Les Indiens prétendent que le caïman et le jaguar se livrent des combats. Le terrible quadrupède sort de

la profondeur des forêts et examine avec attention les mouvemens de son adversaire, jusqu'à ce qu'il se jette précipitamment sur lui. Le caïman est perdu si sa jeunesse l'empêche de se défendre ; mais lorsqu'il a acquis toute sa grandeur naturelle, il se jette aussitôt dans le fleuve, fait noyer le jaguar, et va le dévorer sur le prochain rivage.

Le naturaliste trouve à chaque instant sur les bords de l'Orenoque des objets dignes de ses observations. Si l'on remonte ce fleuve majestueux, les yeux se portent avec étonnement sur les forêts antiques qui bordent ses deux rives, et qu'une foule de singes et d'oiseaux parés d'un brillant plumage animent de leur présence. Le spectacle n'est pas toujours le même :

la vue plonge quelquefois au loin sur des plaines immenses, couvertes d'excellens pâturages, et l'âme se remplit d'admiration en considérant un vaste pays qui n'a pas en quelque sorte besoin d'être défriché, et qui n'attend que des agriculteurs ou des bestiaux.

C'est une chose toute naturelle que la ville capitale de la Guyane espagnole se trouve située sur le fleuve immense qui arrose le pays; mais ce qu'on ne peut pas voir sans quelque étonnement, c'est qu'elle ait été placée à quatre-vingt-dix lieues des bords de l'océan, surtout quand il n'y a pas d'autre point central de réunion pour les colons.

La ville de Saint-Thomé fut commencée en 1586 par Antoine Berrio,

qui la bâtit d'abord à cinquante lieues des bouches de l'Orenoque. Attaquée à plusieurs reprises par les Anglais, les Hollandais et les Français, on jugea qu'elle serait plus à l'abri de toute insulte en l'éloignant de la mer; en conséquence elle fut reculée à diverses reprises, jusqu'en 1764, où l'on commença à la transporter dans l'emplacement qu'elle occupe maintenant. Cet emplacement, outre le désagrément qui résulte de son éloignement de la mer, est souvent très-désavantageux: il se forme des éboulemens considérables causés par la rapidité du cours de l'Orenoque; et les maisons peuvent être inondées depuis le mois de juillet jusqu'en septembre. Il n'y aurait d'autre moyen d'obvier à ce dé-

sagrément et à la dégradation du port, qu'en bâtissant un quai solide qui pût résister à la force des eaux.

Saint-Thomé offre un aspect assez agréable : les rues y sont parfaitement droites et ont été pavées ; les maisons sont d'une architecture pittoresque ; on remarque au-dessus des terrasses, où l'on dort pendant les chaleurs excessives, sans que le serein fasse jamais éprouver aucun genre d'incommodité.

Cette ville était le siége d'un gouverneur particulier, qui relevait il y a quelques années du capitaine général de Caraccas, seulement pour la partie politique. Nous ignorons maintenant quel est le mode d'administration. L'évêque de la Guyane espagnole fait également sa résidence à Saint-Thomé ;

mais il n'a qu'une misérable chapelle pour célébrer l'office divin, si toutefois l'on n'a point construit une cathédrale depuis quelques années. Les occupations de ce chef du clergé ne sont pas très-nombreuses, puisqu'il n'existe dans tout le pays que quatre ou cinq cures.

Le commerce de la Guyane espagnole est fort peu de chose : pour en donner une juste idée, M. de Pons dit que de 1791 à 1795 l'exportation pour l'Europe en argent et en marchandises montait à 388,600 piastres fortes, et qu'il y a quinze ans cette somme était diminuée de moitié.

On ne peut guère s'étonner de la modicité d'une semblable exportation, si l'on fait attention qu'il n'y a guère que les environs de la capitale

où l'on s'occupe de l'agriculture. Cependant le terrain, comme nous l'avons déjà dit, est excellent pour le coton, le sucre et les vivres du pays; et il se trouve on ne peut meilleur pour la culture du tabac. On trouve dans les forêts le simarouba, le quinquina, des huiles, des baumes, et la plupart des plantes médicinales communes aux autres parties de la Guyane.

Quand l'on considère la population de la vaste contrée dont nous nous occupons, l'on ne peut que la trouver bien faible, relativement surtout à l'époque de la colonisation. Tout le pays se divise en haut et en bas Orenoque; et l'on n'y comptait il y a douze ou quinze ans que trente-quatre mille habitans de toutes conditions et de toutes couleurs, parmi lesquels se

trouvaient dix-neuf mille quatre cent vingt-cinq indigènes dépendant des missionnaires.

Ces missionnaires avaient adopté pour lieu de leur principale résidence un district ayant soixante-dix lieues de l'est à l'ouest, sur une largeur de trente lieues au moins. L'Orenoque le borne au nord, la mer à l'est, la rivière Esséquébo au sud, et le Caroni à l'ouest.

Nous ne pourrions présenter à nos lecteurs aucun détail bien authentique sur la nation la plus curieuse qui habite les bouches de l'Orenoque, et dont les missionnaires se sont peu occupés, si M. Nepveu, possesseur des manuscrits de M. Leblond, ne nous avait offert d'y puiser les faits intéressans que nous allons donner ici.

Embarqué avec un Espagnol et un chef de sauvages appartenant à la nation des Waraons, notre voyageur était parti pour la pêche du mulet, qui se fait aux bouches de l'Orenoque, lorsqu'il se décida à visiter les indigènes qui vivent dans les îles du voisinage, sur les mangliers dont elles se trouvent en grande partie couvertes. Après des détails du plus vif intérêt, il rapporte ainsi la partie la plus curieuse de son voyage; et nous le laisserons parler, pour ne point détruire le charme attaché à une semblable narration (1).

(1) Le manuscrit n'ayant point été revu par l'auteur avant sa mort, nous nous sommes permis de changer quelques expressions qu'il aurait probablement remplacées par d'autres en faisant imprimer son ouvrage.

« Le montant de la marée, joint aux aux efforts de la pagaie, nous faisait cheminer au moins trois lieues par heure. Nous allions d'un *estero* (canal) à l'autre, toujours à travers la forêt de mangliers, qui interceptait presque partout la clarté du soleil. Il fallait être bon praticien pour démêler le chemin à travers ce dédale d'îlots, au milieu desquels la haute mer circule à chaque marée. Enfin nous parvînmes dans des canaux si étroits, qu'à peine pouvions-nous parvenir jusqu'à un endroit où nous nous arrêtâmes. La marée perdait depuis une heure, en sorte que nous avions navigué plus de sept heures à ma montre sans discontinuer, ce qui me fit estimer le chemin que nous avions parcouru à plus de vingt lieues ; mais comme

nous avions fait en même temps une infinité de détours à travers ce labyrinthe d'îlots, j'estimai que nous n'étions pas à plus de dix à douze lieues des côtes de la mer.

Des branches de mangliers établies d'un arbre à l'autre étaient le plancher scabreux sur lequel il fallait passer pour arriver au carbet ou village de la peuplade. Les Indiens grimpaient l'un après l'autre sur l'arbre où commençait la première planche, qu'ils traversaient lestement comme nos danseurs de corde, les pieds en dedans de même que les singes, en sorte que la plante du pied reposait seule sur la branche et non pas le tarse et le talon; c'est sur cette allure contractée dès l'enfance, que sont calquées leurs danses, que j'avais vues à la foire, et

leur manière de marcher en dedans. Il fallut, pour nous passer l'Espagnol et moi, tenir des perches d'un arbre à l'autre, afin de nous en servir comme de soutien. L'aboiement des chiens nous avertissait que la demeure des Waraons n'était pas éloignée. Après avoir traversé ainsi sur des branches un espace d'environ deux cents pas, nous arrivâmes à la plate-forme du carbet, où nous fumes reçus par toute la peuplade, sautant et dansant. Les hommes, les femmes, les enfans, tout le monde était joyeux du plaisir de nous voir.

« La plate-forme formait un carré long d'environ trente pieds de large, sur une longueur de plus de cent pieds; plus des trois quarts de la longueur étaient occupés par une seule

maison où logeait toute cette famille au nombre de soixante-cinq individus, y compris les enfans. Un corridor régnait jusqu'au fond ; à droite et à gauche des cloisons fort minces séparaient ce hangar en plusieurs appartemens, et chaque famille avait le sien. Nos hamacs furent placés sur le devant de cette sorte de théâtre, et nous commençâmes à nous reposer et à prendre part au souper que les Indiens nous apportaient avec des brochettes de la grosseur d'une aiguille à tricoter, où étaient enfilées des larves de palmier murichi : ces larves ressemblent parfaitement à celles du fumier, sont dégoûtantes au possible, soulèvent le cœur, et forment cependant un mets très-recherché, lorsqu'on y est accoutumé.

On a vu au tome premier que nos dames créoles en sont très-friandes. J'étais parvenu sans peine à trouver ces vers (*gusanos*) excellens : aussi m'en régalais-je, comme on le dit vulgairement, à cœur-joie. Toute la peuplade, assise sur la plate-forme par groupes séparés, mangeait du poisson boucané, bouilli en étuvée dans du vin de palmier passé à l'aigre; sans autre assaisonnement que l'api ou piment, ainsi qu'une grande quantité de vers palmistes qu'ils trouvaient meilleurs que tout le reste. Je préférai manger de la cassave que nous avions apportée, à leur pain qui me sembla lourd, indigeste et mal cuit. Je ne remarquai point qu'ils bussent en mangeant; mais le repas fini, on distribua du vin de palmier dans des

totumas ou callebasses : chacun but autant qu'il voulut jusqu'à la nuit, car alors tout le monde se retira chez soi.

«L'Espagnol, étendu dans son hamac, n'ayant pas plus d'envie de dormir que moi, me raconta que la demeure des Waraons, qui me semblait si extraordinaire, les objets de leur industrie, leur pain, leur boisson, tout, en un mot, était tiré du seul palmier murichi ; et que c'était ce palmier à éventail qui fournissait à tous leurs besoins, à l'exception du poisson dont il se procuraient une grande quantité par la pêche. Il m'apprit encore que jusqu'alors les missionnaires n'avaient pu parvenir à leur faire abandonner leur demeures pour aller s'établir en terre ferme, et qu'on avait enfin pris le parti d'armer une pirogue (*lancha*)

avec trente hommes et un capitaine qui les harcelaient sans relâche et brûlaient leurs habitations, afin de les obliger à se faire chrétiens; ce qui, comme je le pensais, offrait de grandes difficultés. Quand ils sont découverts, continua mon compagnon, ils s'enfuient dans d'autres habitations du voisinage : à peine a-t-on pu en rassembler jusqu'ici une quarantaine dans une mission desservie par un capucin; et l'on a su, par des gens de la Guyane, que dans une de leurs orgies ils l'avaient tué et mangé. « Comment! lui dis-je avec émotion, vous saviez qu'ils sont anthropophages, et vous osez vous risquer ainsi parmi eux? » Il me répondit en riant que nous n'avions rien à craindre, et qu'ils n'en voulaient qu'aux Espagnols de

l'Orenoque, qui leur faisaient la guerre et détruisaient leurs habitations. « Mais, repartis-je, quelle vengeance a-t-on tiré de ceux qui ont mangé le malheureux capucin ? — Pas d'autre que celle de les avoir distribués comme domestiques à ceux de la ville de l'Angostura qui en ont voulu, car ce sont d'excellens pêcheurs. » Le sommeil mit fin à ce discours qui donne aux penseurs matière à de profondes réflexions.

« Dès le grand matin toute la peuplade fut se baigner : cet usage, que j'estime excellent pour la santé et la propreté, leur tint lieu de prière : il ne resta que le capitaine, et il nous fit voir la manière ingénieuse dont ils fabriquent sur l'eau leur plate-forme et leur manoir.

« A proximité des palmiers murichi, dont ils ne peuvent se passer, ils choisissent le plus épais de la forêt, où l'on ne peut aborder que par des branches pareilles à celles que nous avions traversé la veille, dans la vue de se mettre hors de toute atteinte de l'ennemi; alors ils abattent les mangliers à quatre pieds au-dessus des racines qui, comme nous l'avons observé, marquent précisément l'endroit où parviennent les plus hautes marée; et pour se mettre à l'abri des débordemens de l'Orenoque qui déjà se faisaient sentir, et qui ne dépassent jamais cette hauteur de quatre pieds au-dessus des marées (un pied ou deux de hauteur de plus emporterait l'édifice), ils ne font qu'ébrancher les arbres du milieu qui doivent

porter l'aiguille qui est destinée à soutenir le toit de la maison. Ce travail, autrefois très-long et très-difficile, est devenu aisé depuis qu'ils font usage de haches et de sabres. Ils ajoutent, partout où il est nécessaire, des poteaux en pilotis (*estacas*), qu'ils enfoncent dans la vase jusqu'à ce qu'ils trouvent le fond solide; ensuite ils ajoutent les solives qui doivent soutenir la plate-forme, et qu'ils attachent aux poteaux avec des cordes; ces solives sont croisées par des planches qui ont tout au plus un doigt d'épaisseur, et qui n'en sont pas moins très-fortes et peu pliantes. Elles se trouvent toutes faites dans l'écorce (*cascara*) du palmier murichi abattu depuis long-temps, et dont le cœur est tombé en pouriture; il

n'y a plus qu'à les fendre pour s'en servir à les étendre en croix sur les solives et à les y attacher avec des cordes. Telle est la plate-forme sur laquelle ils bâtissent.

« Cette charpente (*Voyez la figure en regard*) est composée d'une aiguille A de dix pieds de hauteur au-dessus du plancher. Ce faîtage est traversé par des planches de bambou BBB fortes, dures, pliantes et aisées à faire (nous en parlerons en son lieu), formant un cercle dont les deux bouts sont attachés aux planches et à des poteaux. La charpente d'appui, disposée comme dans la figure DDDDDD, est de planches de murichi de deux doigts de largeur, attachées deux à deux pour les rendre plus fortes et moins ployantes ; d'au-



Cabane des Waraons.

tres planches traversent les ceintres ou cercles en guise de lattes (1). Tout cela est fortement attaché avec des cordes, et c'est sur cette charpente qu'est établie la couverture en feuilles de murichi. Cela n'est pas bien merveilleux ; l'art avec lequel tout est arrangé en fait le principal mérite : il n'y entre ni clous, ni mortaise, ni chevilles ; tout est lié très-solidement avec des cordes faites de feuilles de murichi, ou même avec des lianes. N'en déplaise au révérend père Gumilla, le capitaine Waraon me dit qu'il préférait ces dernières, mais qu'il était difficile de s'en procurer.

(1) Les cloisons des corridors et des chambres où logent chaque famille, sont faites de ces mêmes planches à la hauteu de cinq à six pieds.

« Nous vîmes défiler avec plaisir, sur les branches servant de planches, les hommes, les femmes, les enfans, qui avaient été au bain, les pieds en dedans et n'ayant pas l'air d'y prendre garde : les uns portaient des callebasses pleines d'eau; les autres du vin de palmier, des vers palmistes, ou des fagots de bois. Tout cela supposait qu'ils avaient été à terre; on ne la découvrait cependant pas du lieu où nous nous trouvions : nous étions entourés d'eau salée où, comme je l'ai remarqué ailleurs, il ne croît que des mangliers.

« Après le déjeuner, qui fut aussi gai et aussi abondant que le souper de la veille, le capitaine, accompagné de quelques Waraons, nous conduisit à terre dans un îlot, par les planches qui avaient été traversées le matin si légè-

rement : nous n'en faisions pas de même, ce qui nous retarda de beaucoup. Parvenus à terre, nous traversâmes une longue dune sablonneuse qui, comme une digue, arrêtait le cours de l'eau salée. De l'autre côté de cette digue, à l'ouest, nous ne tardâmes pas à trouver un marais d'eau douce occupé par une forêt de palmiers murichi, dont on ne voyait pas la fin. »

Ici notre voyageur entre dans des détails assez nombreux sur les avantages que l'on tire des palmiers au milieu desquels il se trouvait. Nous nous contenterons de dire que les Waraons en tirent une boisson agréable, semblable aux vins des arbres de la même espèce ; que les larves se développent dans l'intérieur en y trouvant leur nourriture, et que pour les obtenir,

on est obligé de fendre le tronc. C'est aussi en faisant cette opération que l'on recueille la moelle nourrissante, ou l'espèce de farine que le palmier contient en grande quantité, et dont on fait un pain très-difficile à digérer, parce qu'il est privé de fermentation. Le fruit du murichi qui vient à son sommet en forme de grappe, offre aussi une nourriture agréable : il es de la grosseur d'une noix, et donne une amande, ayant pour la saveur de l'analogie avec la noisette. La pulpe renfermée entre le noyau et la peau donne un goût agréable à l'eau dans laquelle on la délaye. Nous terminerons ces détails en rappelant que l'écorce, les filamens et le feuillage ne sont pas moins utiles que tout le reste.

« Après avoir parcouru une partie de cet îlot pendant quatre heures, et nous être reposés sous un hangard bâti dans un endroit sablonneux où il y avait des bananiers, des papayers et des calebassiers, dont les sauvages tirent leur vaisselle, nous revînmes à la maison, où nous trouvâmes quelques Waraons occupés à faire de la feuille, tandis que d'autres s'employaient à fabriqeer des hamacs (*chinchos*), qui sont leur grand objet d'échange avec les Espagnols de la Trinité, pour des haches, des sabres, des couteaux, des hameçons, etc.; ce qu'ils estiment par-dessus toute chose, parce que ces différens instrumens, dont ils manquaient autrefois, rendent leurs travaux infiniment moins pénibles.

« Nous fûmes reçus à notre arrivée par des cris, des sauts et tous les témoignages possibles d'amitié : on but du vin de palmier, et l'on dansa toute la journée. J'ai déjà parlé de la danse des Waraons, et elle est tout-à-fait singulière. La raison pour laquelle ils ne font aucun saut, et que l'un des pieds soutient toujours le corps tandis que l'autre est en l'air, tient au peu de solidité du plancher : une cabriole d'un pied ou deux de hauteur casserait la planche et blesserait le danseur. Quelques femmes dansèrent ; mais le coup de la plante du pied ne s'élevait pas jusqu'au haut de la cuisse : on en sent assez la raison en songeant à leur nudité. »

L'auteur entre ici dans des détails sur la manière de se vêtir des sauva-

ges qu'il décrit, et nous croyons devoir les abréger. Les hommes portent des bandes larges de quatre pouces et d'une brasse et demie de largeur, qui leur ceignent le corps, reviennent entre les cuisses, couvrent les parties naturelles, passent sous la ceinture, et retombent comme un petit tablier jusqu'au tiers de la cuisse.

Les femmes ne se couvrent que d'un petit tablier, et leur parure ressemble à celle des indigènes que l'on voit habituellement à la Trinité. Il est assez rare qu'elles fassent usage de la teinture du rocou ; mais elles s'en frottent quelquefois les jambes, de manière à ce qu'il semble de loin qu'elles aient des espèces de brodequins.

Vers la fin de la journée on soupa

fort gaîment, et les Waraons prirent encore le plaisir du bain, comme le matin. « Cette méthode de se rafraîchir ainsi le corps doit leur être favorable, dit M. Leblond; ils sont lestes, dispos; leurs visages rians annoncent la santé : tous jouissent des mêmes biens, des mêmes avantages, et ne connaissent que leurs foyers; ils ignorent les passions qui tourmentent chez nous le pauvre ainsi que le riche, et empêchent que personne ne soit content de son sort. Il n'y avait ni missionnaire ni corrégidor qui les tourmentassent; ils vivaient heureux et contens de leur sort, puisqu'ils ne cherchaient pas à l'améliorer. »

« Ce que je venais de voir des Waraons et de leur pays me paraissait tellement extraordinaire, que je restai

éveillé bien avant dans la nuit; je ne revenais pas de mon étonnement en voyant cette peuplade perchée, pour ainsi dire, sur les eaux, entourée de marais et de fange, et jouissant de la meilleure santé; et je crus d'abord avoir commis une grande erreur en avançant dans mon premier volume, comme un axiome incontestable, que les pays chauds et marécageux de la zone torride sont malsains et sujets à toutes les maladies putrides. Ici je voyais un peuple jouissant au plus haut degré d'une santé robuste, n'ayant aucun ulcère, aucun gonflement des gencives qui dénotât l'affection scorbutique, que je croyais inhérente aux contrées marécageuses. Cependant, en y réfléchissant bien, je

compris en quoi consistait cette exception.

« Le pays des Waraons n'est pas marécageux dans le sens qu'il faut attacher à ce terme. Les vases qui l'entourent, couvertes et découvertes deux fois en vingt-quatre heures par les marées, ne permettent pas aux crabes, aux moustiques, aux maringouins de s'y multiplier, parce qu'il leur faut des eaux croupissantes. »

Selon l'auteur, ce sont les lieux où ces insectes se trouvent en grand nombre qu'il faut redouter : il pense que le régime adopté par les Waraons doit contribuer à leur conserver la santé. Le poisson, le vin de palmier, le pain de murichi, les fruits qu'ils peuvent se procurer, sont la base de leur nourriture. Il dit, avec

juste raison, que ces sauvages commençant à sentir la nécessité d'une foule d'objets venant d'Europe, formeront des échanges, se procureront du rhum, qui leur fera affronter la mort, et finiront par faire la guerre aux Espagnols qui les anéantiront. D'après le manuscrit que nous avons sous les yeux, les Waraons pourraient se monter à huit ou dix milles hommes, et l'auteur pensait que les Anglais s'en serviraient pour protéger le commerce de l'Orenoque, s'il était avantageux à leurs intérêts.

Notre voyageur ne tarda pas à quitter ces sauvages hospitaliers, qui l'avaient si bien accueillis. En le voyant partir, ils levèrent les mains vers le ciel, et firent entendre des cris d'adieux qui l'attendrirent. Arrivé

dans un endroit où l'attendait sa pirogue, il remit au capitaine une hache, un sabre et quelques bouteilles d'eau-de-vie, qui répandirent la gaîté parmi les autres Waraons.

Comme c'est principalement dans la Guyane espagnole que l'on a cherché le fameux Eldorado, nous croyons devoir donner ici quelques détails sur les expéditions modernes qui se sont faites pour ce pays fabuleux. Philippe de Urre, qui prétendait avoir été conduit par un cacique près d'une ville magnifique (1), dont les habitans s'é-

(1) L'historien Oviedo rapporte qu'après un long et pénible voyage, l'expédition de cet aventurier arriva dans une vallée délicieuse, où l'on apercevait une ville si grande que l'œil ne pouvait en mesurer toute l'étendue. M. de Pons a traduit le discours

taient mis à sa poursuite, avait toujours laissé une profonde impression dans l'esprit de ses compatriotes, sans qu'on fît de grands efforts pour se convaincre de la réalité de ses rapports.

que le cacique adressa à l'Espagnol à la vue de cette ville immense. Nous le rapporterons, parce qu'il est une nouvelle preuve de l'esprit mensonger qui régnait dans une foule de relations destinées à embraser l'esprit de quelqnes gens crédules. « J'ai promis, dit le cacique, de vous faire voir la ville capitale des Omégas : ma promesse est remplie. Voilà ce pays fameux dont les Espagnols convoitent avec tant d'ardeur les richesses. Cet édifice qui domine au centre de la ville est la demeure du gouverneur et le temple de beaucoup de dieux. La population de la ville est immense, et l'ordre qui y règne admirable. Ces maisons que vous voyez éparses sur les coteaux à l'entour de la ville servent de logement

Lorsqu'en 1780 on présenta au gouverneur de la Guyane espagnole un indigène arrivant, disait-il, des bords du lac Parima, on lui fit une foule de questions sur le pays qu'il venait de quitter, et il y répondit avec la plus grande intelligence : on prétend

aux Indiens omégas que le chef destine à cultiver des vivres pour les habitans de la ville, tandis que les autres s'occupent uniquement au métier de la guerre. Maintenant que vous voyez vous-même l'importance du pays, c'est à vous à faire de nouvelles réflexions sur la témérité de votre projet. Si vous persistez dans votre dessein, je suis forcé de me retirer et de faire, malgré leur inutilité, des vœux pour que les dieux protègent vos pas. » On prit congé du cacique, et l'on marcha sur la ville pour l'attaquer; mais Philippe de Urre fut blessé, et se vit obligé de fuir le lendemain devant quinze mille hommes armés.

même qu'il fit connaître l'existence d'une ville située sur les bords du lac; que, d'après son rapport, les habitans étaient aguerris et civilisés; et rien n'égalait en même temps leur richesse, puisque les toits des principales habitations étaient d'or et d'argent. Le grand-prêtre, disait-il, se frottait tout le corps de graisse de tortue pour qu'on lui soufflât dessus de la poudre d'or; et c'était dans cet état qu'il célébrait les cérémonies religieuses. Ce sauvage, dont on écoutait avec avidité la relation, traça sur une table le plan de la ville dont il venait de parler: il n'en fallut pas davantage pour inspirer la plus grande confiance; on l'engagea à servir de guide, pour pénétrer dans l'intérieur jusqu'au lac Parima: il y consentit, et

ne tarda pas à partir avec dix Espagnols, auxquels il fit faire à peu près cinq cents lieues vers le sud. Une partie d'entre eux ne purent résister aux fatigues d'un semblable voyage, et succombèrent; les autres en continuant leur route, parvinrent à un endroit où ils ne se croyaient plus qu'à cinq journées d'Eldorado; mais leur guide les abandonna pendant la nuit : ils errèrent alors à l'aventure, et trouvèrent tous la mort dans ces déserts, à l'exception d'un certain D. Antonio Santos, qui se dépouilla de tous ses vêtemens, se teignit le corps de roucou, et finit par joindre les indigènes du voisinage. A la faveur de plusieurs de leurs langues dont il avait connaissance, il resta avec eux pendant long-temps; mais étant

descendu jusqu'au Rio Negro (1), les Portugais s'emparèrent de lui, et ne le rendirent à sa patrie qu'après une longue détention ; il mourut, dit-on, à la Guyane en 1796, et n'a malheureusement fourni aucuns détails sur ses longs et pénibles voyages.

A peu près vers la même époque, M. Leblond se trouvait à St.-Thomé, lorsqu'on amena devant le gouverneur un indigène venu des missions du Caroni. La nouvelle ne tarda pas à se répandre qu'il venait du pays d'Eldorado,

(1) M. de Humboldt voulut passer jusqu'au lac Parima par cette rivière ; mais cela ne lui fut pas possible à cette époque : il paraît qu'on trouve dans le voisinage beaucoup de talc très-brillant ; ce qui aura pu donner lieu aux fables débitées sur l'Eldorado.

et notre voyageur curieux de le connaître accourut au gouvernement où il pût aisément le voir. C'était un homme d'une assez belle taille, entièrement nu, ayant un morceau d'or en forme de croissant suspendu au cartilage du milieu du nez, et pesant à peu près une once : personne n'avait la moindre connaissance de son langage ; mais on comprit cependant, par les signes qu'on lui voyait faire, qu'il venait d'une contrée très-reculée, située au sud-est de Saint-Thomé, et dont il s'était éloigné depuis deux lunes : il avait été pris par les Espagnols descendant le Caroni sur un radeau. L'on réfléchit que les sources de cette rivière sont situées dans des montagnes inaccessibles, au sud desquels doit se trouver Eldorado : on exa-

mina le croissant d'or, et la curiosité de tous les assistans parut à son comble. L'important était de savoir s'il y avait beaucoup d'or dans le pays de l'homme extraordinaire qu'on avait devant les yeux ; et le gouverneur, pour acquérir quelque certitude sur cet objet important, lui présenta un couteau de chasse à poignée dorée, en tâchant de lui faire comprendre que cet or qu'il voyait était semblable au sien. Il fit bientôt voir qu'il comprenait tout ce qu'on lui demandait, et étant sorti sur la place, il désigna de grosses roches posées en cet endroit, toucha son croissant et ouvrit ensuite les bras en tournant : personne n'eut plus alors de doutes que les rochers de son pays ne fussent d'or ; l'enthousiasme gagna tous les esprits,

l'on s'écria que l'Eldorado était trouvé; et rien ne peut donner une juste idée de l'espèce de vertige qui s'empara de tous les esprits.

Quoique le gouverneur, qui était alors D. Manuel Cemturion, attendît un successeur et fût prêt à partir pour l'Espagne, il ne voulut pas laisser à un autre la gloire d'achever une entreprise aussi importante que celle qui devait nécessairement avoir lieu: il se détermina à faire partir une expédition guidée par le sauvage, et devant se contenter de rassembler ses documens positifs sur la meilleure route à suivre pour pénétrer dans son pays. Les hommes courageux qui résolurent de faire partie d'une semblable entreprise, ne réussirent pas mieux que leurs prédécesseurs, ils ne recueil-

lirent de leur voyage que la mort ou des fatigues de toute espèce, sans avoir été d'aucune utilité à la science. Si tous les hommes qui ont cherché les contrées fabuleuses du lac Parima avaient employé à former des établissemens durables les moyens et l'énergie qui leur étaient nécessaires dans leurs inutiles expéditions, la Guyane espagnole serait probablement un des pays les plus florissans de toute l'Amérique, et l'on aurait pu croire dans la suite que le nom d'Eldorado cachait une ingénieuse allégorie, indiquant que la nature avait rassemblé dans ce vaste territoire ses plus riches productions : mais les bords fertiles de l'Orenoque sont encore déserts ; et il est impossible de préciser l'époque où ils verront des cultivateurs laborieux

raconter comme des fables les tentatives de ces voyageurs avides, qui ne parcouraient le pays que dans l'espoir de trouver tout à coup des richesses immenses.

APPENDICE.

Détails de quelques cérémonies usitées autrefois chez les Galibis.

De tous les voyageurs qui ont autrefois écrit sur la Guyane, il n'en existe pas un seul qui donne autant de détails curieux sur les indigènes que Biet. Quoique nous ayons fait connaître sommairement quelques cérémonies en usage parmi les Galibis, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur rapportant d'une manière détaillée les épreuves terribles auxquelles étaient obligés de se soumettre les piayes et les guerriers.

Nous décrirons aussi leurs sacrifices solennels ; ils prouveront que ces sauvages l'emportaient en barbarie sur les autres sauvages de l'Amérique.

Le Galibis qui voulait avoir le droit de commander un jour à ses semblables, devait d'abord se distinguer dans les combats, faire un grand nombre de prisonniers, et prouver enfin qu'on pouvait prendre quelque confiance en son courage. Alors il se rendait dans sa cabane, portant une rondache sur la tête, baissant les yeux, et ne daignant pas même regarder sa femme et ses enfans : on lui disposait un petit coin où il pouvait à peine se remuer, et son hamac devait être attaché dans le haut du carbet pour qu'il ne parlât à personne. Dans cet état d'isolement, on lui fai-

sait subir le jeûne le plus austère pendant six semaines : il ne pouvait manger qu'un peu de maïs bouilli et une très-faible portion de cassave ; mais les capitaines du voisinage ne manquaient pas de venir le visiter matin et soir. Il paraissait devant eux, et ils lui représentaient avec éloquence les vertus qu'il devait acquérir pour parvenir à la dignité à laquelle il aspirait, ce qu'il fallait faire pour soutenir l'honneur de la nation, la nécessité enfin de tirer vengeance des injures d'une autre tribu. Après que la harangue avait été patiemment écoutée par le guerrier, pour lui donner une idée des tourmens que lui feraient souffrir ses ennemis, s'il était prisonnier, on le faisait mettre au milieu du carbet, et chacun des

capitaines lui appliquait sur le corps trois grands coups d'un fouet fabriqué avec de longues racines de palmier. Cette cruelle opération se réitérait deux fois par jour; mais quoique l'on dût toujours frapper trois parties différentes du corps, le sang ruisselait à grosses gouttes : le malheureux patient n'avait pas même la permission de donner le moindre signe de douleur; il se retirait dans sa cabane, et gagnait son hamac, au haut duquel l'on suspendait comme un trophée les fouets qui avaient servi à son supplice.

Lorsque les six semaines de cette affreuse épreuve étaient passées, on en préparait une autre capable de faire mourir l'Européen le plus robuste. On indiquait un jour fixe pour

la cerémonie, et tous les chefs de la contrée, qui avaient été convoqués, arrivaieut parés de leurs plus riches ornemens. Parvenus devant l'habitation de celui qu'on allait recevoir, ils se cachaient derrière les arbres ou les buissons du voisinage, et poussaient les plus horribles hurlemens; ils entraient ensuite dans la cabane, ayant nne flèche sur leur arc, se saisissaient de l'aspirant dans son hamac qu'ils attachaient à deux arbres, et finissaient par le faire lever, malgré l'état de faiblesse où l'avait réduit un jeûne rigoureux. Il fallait qu'il fût encore flagellé, et chaque capitaine lui donnait un coup de fouet de toutes ses forces, avant qu'il se recouchât. Dès qu'il s'était mis dans son hamac, on amassait une quantité d'herbes ayant

l'odeur la plus violente et la plus désagréable : on ne tardait pas à les allumer, et il sentait la chaleur ainsi que la fumée d'une manière si terrible, que ses sens finissaient par l'abandonner ; on lui donnait à boire pour le faire revenir ; on l'exhortait à montrer du courage, et on redoublait encore le feu. On pense qu'il n'était guère possible de le faire souffrir davantage ; mais nous allons laisser parler un instant Biet, en conservant ses expressions naïves, et l'on verra qu'il n'était qu'à la moitié de ses tourmens. « Pendant que ce pauvre misérable est dans ses souffrances, les autres boivent et mangent comme des pourceaux, qui le voyant enfin presque mort, lui donnent un étrange remède pour le faire revenir à lui : ils lui font

un collier et une ceinture de palmiste, qu'ils remplissent de grosses fourmis noires, dont la piqûre d'une seule se fait sentir trois ou quatre heures : on lui met ce collier et cette ceinture, qui le font bientôt revenir à cause des cuisantes douleurs que cela lui fait souffrir; il se lève, et quand il est debout, on lui verse un canari plein de palinot, qui est une de leurs boissons, sur la tête, au travers d'un manaré ou crible du pays. Il se va laver aussitôt dans la plus prochaine fontaine ou rivière, et étant rentré dans la case, il se remet de rechef dans sa retraite; et afin que tous les enfans de la case et tous ceux qui en sont, se souviennent de cette cérémonie, on les fouette tous, sans épargner même

les femmes, si elles ne s'enfuient bien promptement. »

Le récit de cette épreuve étonnera moins, si l'on se rappelle les tourmens auxquels plusieurs tribus du Paraguay se livrent volontairement même encore aujourd'hui. Après la cérémonie dont on vient de lire le détail, le récipiendaire ne s'abandonnait pas à la joie comme ses compagnons; il recommençait un nouveau jeûne moins austère à la vérité que le premier, mais pendant lequel il ne pouvait manger d'autre viande que celle des petits oiseaux qu'un de ses compagnons avait soin de lui tuer. Aussitôt que ce temps d'abstinence était passé, il était proclamé capitaine, et on lui remettait un arc nouvellement fabri-

qué, ainsi que des flèches et tout ce qui lui était nécessaire. Pour avoir un rang au-dessus, il fallait, selon Biet, posséder en toute propriété un canot, que l'on était obligé de faire soi-même, ce qui était fort long et fort pénible.

Tout ce que nous avons rapporté ne peut se comparer à ce que devait souffrir le malheureux sauvage aspirant à être reçu parmi les piayes, que l'on considère encore de nos jours comme étant les prêtres et les médecins de la nation; mais qui avaient alors une bien plus grande influence sur tous leurs compatriotes.

Le jeune homme destiné à un emploi semblable entrait chez un ancien piaye, sous la surveillance duquel il restait quelquefois pendant dix années en-

tières, ne pouvant, dans aucun cas, être reçu avant vingt-cinq ou trente ans. Quand l'époque de son admission était arrivée, on lui faisait supporter un jeûne bien plus austère que celui des chefs guerriers; car il ne pouvait manger pendant une année que du maïs bouilli ou de la cassave, ce qui le faisait ressembler, au rapport de Biet, à un squelette n'ayant que la peau étendue sur les os. Au bout de ce temps, les anciens piayes s'assemblaient pour se renfermer dans une cabane et instruire le jeune aspirant. Là, au lieu de lui faire subir l'épreuve du fouet, on le forçait à danser jusqu'à ce qu'il tombât de lassitude : on lui ajustait des colliers garnis de grosses fourmis, et on finissait par lui ouvrir la bouche pour lui entonner un grand vase de

jus de tabac, qui lui faisait rendre le sang, et le mettait pour quelques jours dans l'état le plus épouvantable. Ce n'était qu'après cette violente médecine, à laquelle il ne survivait pas toujonrs, qu'il était reçu piaye; mais il fallait encore, pour remplir toutes les conditions, qu'il observât un jeûne de trois ans. La première année il mangeait du maïs et de la cassave; la seconde, on ajoutait quelques crâbes à ces fades alimens; la troisième, il lui était permis de goûter à quelques oiseaux. Biet, après avoir affirmé que rien au monde ne peût leur faire rompre cette dure abstinence, s'écrie : « Dans quel aveuglement sont ces pauvres infidèles! voyez ce qu'ils souffrent en cette vie pour un honneur vain! Ce sont les vrais pénitens

du démon qui commence dès cette vie à leur faire sentir les tourmens des enfers. Ces misérables médecins sont obligés de s'abstenir de temps en temps de certaines choses, et de boire souvent cette rude potion de tabac : ils en boivent quelquefois autant qu'un grand ivrogne peut boire du vin. Leur estomac sans doute s'accoutume à cette sorte de boisson, puisqu'il le peut supporter. » Dans tous les cas, et quel que soit le motif qui les guidait, on n'a jamais vu les ordres les plus sévères infliger à leurs membres des pénitences aussi rigoureuses. Un courage semblable ne peut se rencontrer que chez un peuple sauvage, endurci par ses habitudes à toutes les fatigues imaginables.

On sent que les épreuves auxquelles les chefs étaient obligés de se livrer, devaient les rendre capables de braver tous les genres de supplices, quand ils étaient fait prisonniers au milieu des combats : elles contribuaient probablement aussi à leur faire regarder sans pitié les tourmens de ceux qu'ils sacrifiaient à leur vengeance. Quand les Galibis avaient décidé d'attaquer un village d'une nation différente, ils s'y dirigeaient en secret, l'environnaient de toute part, y mettaient le feu, et jetaient de grands cris pour réveiller les malheureux habitans dont ils faisaient une horrible boucherie. Les prisonniers étaient liés et gardés soigneusement, à l'exception des femmes et des enfans destinés presque toujours à

l'esclavage. « S'il y a quelque homme blessé de leurs ennemis, qu'ils aient pris, dit Biet, ils lui font mille maux avant qu'il meure. S'ils voient que la mort les préviendra avant que d'arriver chez eux, au premier lieu qu'ils mettent pied à terre, ils les attachent à un arbre, et les tirent au blanc après leur avoir appliqué des torches de feu. »

Ces horribles préliminaires devaient apprendre à ceux qui survivaient les tourmens qui leur étaient préparés, et cependant ils marquaient la plus profonde indifférence sur leur sort, et assistaient aux festins de leurs ennemis jusqu'au moment du sacrifice. Lorsque le jour du trépas avait été fixé, la plupart des habitans du voi-

sinage étaient conviés, et l'on commençait à s'enivrer de vin de manioc; ce qui nécessairement devait encore disposer à la cruauté. Lorsque tout le monde était rassemblé, on amenait le prisonnier couvert des plus riches ornemens; on lui faisait tendre les bras en croix, et puis baisser la tête, pour que celui auquel il appartenait pût s'élancer sur son dos après avoir pris sa course. Dès que cette premiere cérémonie était achevée, on faisait asseoir le patient sur un siége nouvellement fabriqué, et les femmes sortaient du carbet pour lui faire endurer mille tourmens, en dansant autour de lui avec des chants lugubres, des pleurs et des cris épouvantables: l'une lui donnait des coups de bâtons, l'autre des soufflets; tou-

tes lui reprochaient la mort de leurs compatriotes, et il les excitait encore davantage par ses discours.

Lorsque le premier acte de cette cruelle tragédie était achevé, on ramenait le malheureux dans le carbet; on préparait son hamac pour qu'il pût se coucher, et par une bizarrerie qu'on ne peut guère concevoir, on lui prodiguait les noms de frère, d'ami, de compère en lui faisant des caresses et en lui présentant une foule de mets du pays. Vers les trois heures on formait une grande ronde autour de lui, et il était obligé de danser; mais comme les jeunes gens avaient eu soin de préparer des morceaux de bois résineux qui brûlent comme un flambeau, ses tourmens ne tardaient pas à recommencer d'une manière terrible; car on lui appliquait ces

torches ardentes sur le corps jusqu'à ce qu'il fût entièrement couvert d'ampoules, et on finissait par lui couper le nez ou d'autres parties qu'on faisait griller en sa présence pour les manger. Nous ne retraçons pas ici une foule d'autres horreurs qu'on ne peut lire sans éprouver un frémissement involontaire ; et nous nous contenterons de dire que le courage du malheureux prisonnier ne pouvait se comparer qu'à ses souffrances, puisqu'il rappelait continuellement les anciennes cérémonies où il avait agi comme ses ennemis. Nous avons rapporté ces détails pour faire voir jusqu'à quel degré peut aller le mépris de la vie chez les hommes, quand l'honneur qu'il se sont créé y est intéressé. Plus féroces que le Tupinambas du Brésil, le

guerrier galibis n'achevait sa victime que quand elle était à moitié privée de l'existence par tous les maux qu'on lui avait fait éprouver; il en faisait aussi sécher une partie à la fumée pour le conserver pendant plusieurs mois. Il paraît qu'à l'époque où écrivait Biet, il existait un vieux chef nommé Biraumon, que l'on appelait Tamoussi, ou le vieillard par excellence, et qui blâmait ces festins barbares : cependant il n'avait pu déterminer ses compatriotes à ne point s'y livrer (1). On

(1) Ils ont encore lieu, comme nous l'avons déjà dit, probablement dans l'intérieur avec les cérémonies que nous avons indiquées ; mais sur le bord de la mer, les mœurs ont éprouvé de grandes modifications : d'ailleurs les tribus n'y sont plus assez considérables pour faire ces grandes fêtes dont parle Biet.

ne peut s'empêcher d'être étonné en considérant ces sauvages sous le rapport de la vie intérieure. Les querelles étaient et sont encore extrêmement rares parmi eux, et ils ne pouvaient concevoir la manière dont se conduisaient la plupart des Français qui venaient parmi eux.

La langue de ces indigènes, sur laquelle nous n'avons rapporté que des détails généraux dans le premier volume, présente quelques particularités que nos lecteurs seront probablement satisfaits de connaître, et qui prouvront que les premiers navigateurs ne durent point trouver de grandes difficultés à la parler. Selon Biet, on ne connaît dans le galibis que deux parties du discours, le nom et le verbe ; mais il faut ajouter, nous en

sommes certains, l'adverbe et le pronom : il existe nécessairement deux sortes de nom, le substantif et l'adjectif. Ils n'ont qu'un genre (le singulier) sans aucun cas, si l'on en excepte le vocatif. Le mot *papo*, qui veut dire tous, remplace le pluriel pour les êtres animés. *Ex.* Ils boivent tous du *ouacou*, *papo ouacou sineri. Tapouimé*, servant à exprimer beaucoup, s'emploie aussi pour désigner une grande multitude. Ils ne font usage que du verbe actif, qui ne se conjugue ni par temps ni par modes : ils n'ont que le présent sans pluriel. Selon notre auteur, le présent n'a qu'une seule terminaison ; et on reconnaît l'action des trois personnes par les pronoms démonstratifs *aou*, *amoré*, *mocé*.

EXEMPLE.

J'aime, *aou ciponimé.*
Tu aimes, *amoré ciponimé.*
Il aime, *mocé ciponimé.*

Le futur s'exprime par une périphrase : *Abono ciponimé aboroné* signifie, en quelque sorte, j'aime tantôt. Nous pensons que le passé est dans le même cas. Il n'existe point de passif : pour dire je suis aimé, il faut dire, il aime moi, *mocé ciponimé aou.*

On doit observer qu'un même mot peut souvent signifier plusieurs choses, et que selon la coutume de plusieurs nations américaines, il existe quelques différences entre le langage des hommes et celui des femmes. Quant à la prononciation, il paraît que la dernière syllabe doit être pro-

noncée très-longue. Biet nous a conservé une espèce de dialogue, qui pouvait servir de guide aux personnes allant traiter parmi eux. Nous croyons devoir l'offrir à nos lecteurs, et l'on pourra le comparer à celui des Tupinambas, inséré dans l'ouvrage sur le Brésil, à la fin des notes.

Aussitôt qu'un navire était entré dans le port, il tirait trois coups de canon; les sauvages arrivaient et considéraient avant tout à quelle nation il appartenait : s'ils croyaient n'avoir rien à craindre, on les voyait arriver de tous côtés dans leurs pirogues; ils entraient dans la chambre de poupe; le capitaine leur présentait à boire de l'eau-de-vie, et la conversation s'engageait ordinairement en ces termes :

LE GALIBI.

Etébogué orebo noboüi? Qu'es-tu venu faire ici?

L'ÉTRANGER.

Aou amoré cené noboui. Je te suis venu voir.

LE GALIBI.

Otonomé? Pourquoi?

L'ÉTRANGER.

Galibi Banaré Francici. Les Galibis sont amis des Français. *Galibi iroupa.* Les Galibis sont bons.

LE CAPITAINE *prenant la parole.*

Amoré brandevin sineri icé? Veux-tu boire de l'eau-de-vie?

LE GALIBI.

Terré aou icé. Oui, je veux boire.

LE CAPITAINE.

Aou cibegati acado amoré. Je veux acheter des lits de coton.

LE GALIBI.

Aou coropo noboüi aconomé baba; aou ménéboüi amoré tapouimé. Je viendrai demain avec mon père; je t'en apporterai beaucoup.

L'ÉTRANGER.

Aou ménéboüi corotogo, couchari, ananaï. Apporte-moi des poules, du cerf, des ananas.

LE GALIBI.

Mocé ménéboüi amoré, ou bien *mocé cayé.* Celui-là t'en apportera.

L'ÉTRANGER.

Etété mocé, ou ini? Comment s'appelle cela?

LE GALIBI.

Etété couchari, corotogo.

L'ÉTRANGER.

Etébétémé moncé? Combien veux-tu vendre cela?

LE GALIBI.

Maia, un couteau. *Maceta*, une serpe.

L'ÉTRANGER.

Amombé amoré. Tu es chiche et vilain.

LE GALIBI.

Oüacé aou amombé oüa. Je ne suis point vilain.

L'ÉTRANGER.

Indian aou segatiti amoré yetombé. Les Indiens m'ont dit que tu étais malade.

LE GALIBI.

Aou yetombé oüa.

On pourrait ajouter à ce dialogue plusieurs phrases plus considérables prises dans le vocabulaire de Biet;

mais nous pensons que nous en avons donné suffisamment pour justifier ce qui a été dit de la douceur et de l'harmonie du langage des Galibis.

SYNNAMARY.

Comme nous pensons que beaucoup de lecteurs désireront avoir sur ce district quelques détails plus circonstanciés que ceux que nous avons donnés dans le cours du premier volume, nous nous empressons de réunir ici ceux qui nous ont paru devoir leur être offerts.

Le canton désigné sont le nom de Synnamary, se compose en grande partie d'une vaste savanne et n'est qu'à deux milles des bords de la mer. Un fleuve peu considérable, et dont la navigation se trouve interrompue

par huit passages différens, le traverse dans sa totalité : on lui voit prendre naissance par les 55° 24' de longitude, et il se perd dans l'océan à 22 lieues nord-ouest de Cayenne, après un trajet de trente lieues. La pêche de la tortue y formait autrefois, une branche assez importante d'industrie, et il faut probablement attribuer à l'insalubrité du climat le peu d'établissemens qui se sont formés vers ces passages. Il y a vingt ans en effet qu'on ne comptait que douze ou quinze huttes très-mal construites, et servant d'abri à un très-petit nombre de créoles, dont la figure attestait suffisamment la misère. Ce village, qui a, dit-on, acquis un faible accroissement, se trouve défendu par un fort qu'on découvre en sortant des bois à

une portée de fusil : il est construit en madriers, et forme un carré de cent toises environ, flanqué de quatre bastions ; un large fossé l'entoure et l'isole entièrement, parce qu'on est parvenu à y introduire les eaux de la rivière. C'est le long de la courtine opposée à celle du côté du Synnamary que se trouve la Chapelle : on avait construit auprès un vaste hangard sous lequel étaient disposées huit mauvaises cases destinées à servir de prison aux criminels ou aux nègres marrons ; elles se trouvaient peu éloignées des magasins à vivres, du corps-de-garde et d'autres bâtimens situés également dans l'enceinte des fortifications.

Ce fut dans ce triste lieu qu'on vit

arriver le 23 novembre 1797 plusieurs proscrits (1) : ils précédaient le grand nombre de malheureux qui devaient quelque temps après venir les joindre. Nous n'examinerons pas ici les causes de leur exil, pour nous occuper tout entiers de leur souffrances et de ce qu'ils durent éprouver en quittant leur patrie, sans savoir quelle était la contrée qu'ils allaient dorénavant habiter. Victimes des révolutions et souvent de leur courage, les hommes les plus durs n'auraient pu se refuser à leur accorder quelque com-

(1) Barbé-Marbois, Tronçon-Ducoudray, Barthélemy, Lafond, Murinais, Letellier, Pichegru, Willot, Larue, Aubry, d'Ossonville, Ramel, Bourdon, Rovère, Brothier, Lavilleheurnois.

passion, s'ils avaient pu connaître la moindre partie des maux qu'ils étaient destinés à souffrir.

Dépouillés des emplois les plus importans, tombés de l'opulence dans la plus grande détresse, plusieurs de ces infortunés auraient peut-être succombé avant que d'arriver à leur triste destination, si des cœurs généreux n'avaient adouci leur sort par un dévouement dont il existe bien peu d'exemples. Parmi tous les traits honorables qui peuvent illustrer la malheureuse circonstance que nous rappelons, il en est un que nous ne pouvons omettre. Le directeur Barthélemy était déjà monté dans la voiture qui devait le conduire au lieu de l'embarquement, lorsque son domestique, nommé Letellier, accourut en

montrant un ordre du directoire qui lui permettait d'accompagner son maître. En vain lui représente-t-on les dangers auxquels il va s'exposer, les souffrances qui l'attendent ; il reste inébranlable dans sa noble résolution, et se regarde comme trop heureux de partager le sort de son maître dans l'adversité. Il se précipite à ses genoux, lui réitère toutes les preuves du plus vrai dévouement, et se consacre dès lors à adoucir les maux d'un infortuné vieillard, qui le nomme à juste titre le meilleur des amis. Ce fidèle serviteur, que les déportés regardent avec attendrissement, devient leur compagnon et ne cesse point dans la suite de leur donner l'exemple continuel du courage uni à la bonté.

Si nous nous transportons avec les exilés sur le bâtiment qui doit les conduire dans le nouveau monde, nous les verrons, avant le commencement de leur pénible voyage, craindre continuellement que l'océan ne devienne leur tombeau, et faire des vœux pour que le supplice de l'incertitude ne dure pas plus long-temps. Entassés à la fin dans un entrepont infect, et même dans le cachot de la fosse aux lions, où ils ne reçoivent pour toute nourriture qu'un biscuit rongé par les vers et que des pois cuits dans l'eau de la manière la plus dégoûtante, ils finissent par soupçonner quel sera le lieu de leur déportation : mais c'est pour sentir avec plus de force combien doit être encore long le temps qui leur reste à souffrir. Donner le récit d'un

semblable voyage, ce serait se décider à ne rapporter que des faits plus odieux les uns que les autres : il faudrait faire voir continuellement ces hommes manquant des plus grossiers alimens, éprouver les angoisses de la faim, de brutals matelots insultant au malheur, des chefs encourageant leur insolence. Les traits d'humanité que nous pourrions citer quelquefois n'adouciraient que bien faiblement cette triste peinture, et serviraient plutôt à faire ressortir, sous des couleurs plus odieuses, ce qui se passait à bord de *la Vaillante*.

Cinquante jours s'étaient déjà écoulés depuis son départ de la France, quand l'on aperçut la terre : on débarqua. Un faible rayon d'espérance était entré dans le cœur des déportés,

mais il ne tarda pas néanmoins à se dissiper. Au bout de quelque temps de séjour à Cayenne, on leur signifia qu'il fallait partir pour le désert de Synnamary. Là, ils furent logés dans la misérable habitation dont nous avons déjà parlé. « Notre première occupation, dit Ramel, fut de nettoyer nos cases ; elles étaient remplies d'insectes venimeux qui les rendaient inhabitables, et pourtant nous n'avions pas d'autre abri : aucun autre Européen n'avait peut-être avant nous subi le supplice d'être jeté dans ces climats, dans un tel repaire ; d'être livré comme une pâture aux scorpions, aux mille-pattes, aux mosquites, aux maringouins et plusieurs autres espèces aussi nombreuses que dangereuses et dégoûtantes. » Ces malheureux ne se

trouvaient pas même à l'abri des serpens qui parvenaient à se glisser dans leur lit, et étaient quelquefois remarquables par leur grosseur. Privés de sommeil, plongés dans la plus profonde tristesse, manquant des choses les plus nécessaires à la vie, ils furent bientôt couverts de pustules et de boutons, qui leur faisaient endurer à chaque instant de nouveaux supplices.

Pour comble de malheur, les nouveaux habitans de Synnamary ne professaient point les mêmes principes politiques, et de fréquentes discussions interrompaient quelquefois leur monotone existence; mais ils se réunirent tous cependant pour pleurer le vénérable général Murinais, qui ne tarda pas à succomber sous le poids

des fatigues et de l'âge. Des hommes qui avaient toujours mené dans leur patrie une vie extrêmement active ne pouvaient cependant point se livrer long-temps au repos, et la plupart d'entre eux se créèrent des occupations. M. Barbé-Marbois dont, au rapport de Ramel, la sérénité d'âme semblait se proportionner sans efforts à la multiplicité de tant d'infortunes, lisait beaucoup, travaillait à des choses utiles, et fabriquait lui-même les meubles qui lui étaient nécessaires : ses loisirs étaient consacrés aux plaisirs de ceux qui l'entouraient, et il faisait souvent danser les noirs, qui l'aimaient et le respectaient beaucoup. Tronçon-Ducoudray écrivait des mémoires, et travaillait avec une telle ardeur qu'il ne prenait aucune distrac-

tion. « Barthélemy, dit l'auteur dont nous empruntons ces détails, avait une vie intérieure, une force d'âme que son calme extérieur laissait à peine présumer, et qui se développait avec énergie dans toutes les circonstances. » Il s'était, à ce qu'il paraît, chargé de détruire les insectes dont on était tourmenté, et son fidèle serviteur l'aidait dans cette occupation. Les autres déportés, dont il serait trop long d'indiquer les travaux, en avaient adopté d'analogues à leur goût et à leur caractère.

Quelques-uns de ces malheureux compagnons d'infortune ne purent pas supporter bien long-temps le genre de vie auquel on les avait condamnés : en voyant mourir quelques-uns de leurs amis, le désespoir s'em-

para de leur âme, et tous les moyens d'évasion leur parurent praticables. Ils se promenaient sur les remparts, et considéraient souvent une petite pirogue destinée à transporter à la redoute la garde montante et à ramener l'ancienne : ils finirent par s'accoutumer à l'idée qu'elle pouvait les conduire dans les possessions hollandaises; quoiqu'ils fussent privés d'un pilote, d'une boussole et des vivres nécessaires pour entreprendre la traversée, ils avaient résolu de s'en emparer, lorsqu'un capitaine de corsaire américain, nommé Tilly, fut envoyé comme prisonnier au milieu d'eux, et leur apprit que son unique désir, en venant dans ces parages, avait été de leur être utile. Il voulut en même temps les dissuader de s'embarquer

sur le frêle esquif qu'ils avaient choisi ; mais en voyant que ces instances étaient inutiles, il se décida à les accompagner avec son pilote. Déjà l'on s'était procuré des passe-ports à Cayenne, déjà l'on se préparait à quitter Synnamary et des compagnons d'infortunes qui préféraient devoir à la justice de la patrie leur liberté injustement ravie, quand le brave capitaine américain est appelé dans la capitale de la colonie. L'intrépide Barrik, son pilote doit le suivre ; mais il a juré de sauver les déportés, et aucun danger n'est capable d'arrêter son courage : il se cache dans les bois pour attendre un moment favorable qui doit se présenter le lendemain ; et dans l'affreuse solitude qu'il a choisie, il ne peut se défendre des serpens et

des crocodiles, qu'en demeurant pendant trente-six heures monté sur un arbre où il entend les rugissemens des jaguars. Il n'en est pas moins exact à se rendre au lieu désigné ; et ses amis, après avoir évité mille obstacles, le trouvent près de la frêle embarcation qui doit les transporter dans la colonie hollandaise, et qu'il conduit bientôt au milieu des flots de l'océan. Nous n'essayerons pas ici de peindre la situation de ces voyageurs, et tous les dangers qu'ils eurent à courir ; il suffira de se les représenter privés de boussole, n'ayant pas même de biscuit ni d'eau fraîche, et ne possédant pour ranimer leurs forces que deux bouteilles de rhum apportées par le brave Letellier. Trois jours s'étaient déjà écoulés, et

ils n'avaient point encore distingué les côtes de la colonie hollandaise, lorsqu'un calme plat les surprit. « Une faim cruelle nous tourmentait, dit l'auteur de la relation : nous n'avions rien mangé depuis trois jours; nous étions desséchés par le soleil, dont l'ardeur n'était plus tempérée par la brise. N'étant plus distraits par le mouvement, ni soutenus par l'espoir prochain d'atteindre le terme prochain de notre fatigante navigation, nous vîmes toute l'horreur de notre situation; nous cherchions à relever notre courage : nous n'avions plus rien à attendre des secours humains, plus rien de nos efforts trompés par les élémens. » Le surlendemain ils avaient déjà fait quelque chemin, et le canon du fort Orange les avait empêchés

de prendre terre, lorsqu'ils virent s'élever pendant la nuit un violent orage, qui les poussa sur une plage inconnue, où ils débarquèrent, après avoir essuyé mille dangers. D'autres tourmens les attendaient encore dans ce désert : continuellement mouillés par des torrens de pluie, ils travaillèrent toute la nuit à retenir leur pirogue, que les flots étaient prêts à emporter. Au point du jour le ciel était devenu serein; mais le vent soufflait encore avec furie, et ce ne fut qu'après avoir allumé un peu de feu, qu'ils commencèrent à goûter quelque repos.

Pendant ces instans terribles, le zèle du bon Letellier ne se ralentit pas un seul instant : il oubliait ses propres souffrances pour ne songer qu'à celles de son maître. Le hasard amène

enfin dans cet endroit quelques soldats allemands de la garnison de Monte Kricq ; deux des naufragés les suivent, se font passer pour des marchands échappés à l'orage, et reviennent bientôt vers leurs compagnons avec des secours dont ils avaient un si pressant besoin. Après diverses circonstances inutiles à rapporter ici, les déportés parviennent à Paramaribo, où ils reçoivent du gouverneur l'accueil le plus touchant; et ils passent de là à Berbice pour se rendre en Angleterre, après avoir récompensé l'intrépide Barrik comme il le méritait. Séparés de Barthélemy et de son fidèle serviteur qui avaient préféré rester à Surinam pendant quelques temps, les six autres compagnons d'infortune ont bientôt à

pleurer la mort de deux de leurs compagnons, qui expirent de la fièvre jaune comme on allait partir pour l'Europe. Les autres arrivent à Londres et jouissent du bonheur de voir le brave capitaine Tilly, auquel ils doivent leur salut.

Après cette évasion, les déserts de Synnamary ne tardèrent point à se repeupler de nouveaux déportés; mais bien peu d'entre eux suivirent l'exemple de leurs prédécesseurs, et il n'y en eut, comme l'on sait, qu'un petit nombre qui revinrent en Europe, lorsque le gouvernement les y rappela.

FIN DU SECOND ET DERNIER VOLUME.

TABLE

DES MATIÈRES DU SECOND ET DERNIER VOLUME.

Fin de la Table.

IMPRIMERIE DE D'HAUTEL.

Marie Sybille Mérian s'arrêta 2 ans à Surinam et non pas deux mois, comme le dit Moreri. Voy. Paquot mémoires pour servir à l'histoire des dix sept provinces des pays bas de la principauté de Liège, T. 1. in fol.

Mémoires de Mr Brumauld de Beauregard évêque d'Orléans chez Périsse frères Rue du Pot de fer 8, 2 vol. in 18.

il y a dans cet ouvrage un mémoire sur la déportation à la Guyane.

Après une suite d'observations exactes des marées, faites à Panama et dans la baie d'Aspinwal, observations reliées entre elles, par des nivellements exacts pris le long du parcours du Chemin de fer, le Colonel Totten s'est assuré que la hauteur moyenne des deux Océans est exactement la même; bien que par moment l'un des deux Océans devienne plus élevé que l'autre par la différence de l'heure de la marée dans ces deux points; mais il est prouvé maintenant, que le niveau moyen des deux océans, c'est à dire leur élévation à mi-marée est exactement le même.

Constitutionnel. 7 Oct. 1855.

Les habitans de Swan River. Nouvelle hollande, désignent le Mauvais esprit sous la dénomin-ation d'Inga, nom bien analogue à l'Anhanga des Brésiliens. les Sorciers qu'ils appellent boyl-yas sont aussi les prêtres. leurs enchantements sont fort redoutés. Mr Stokes (1847 2 vol. in 8) fut frappé de la ressemblance de ces habitans de la nouvelle hollande avec ceux de la terre de feu! ce sont les naturels de Yampi, qui inspirent au Navigateur ang. ces réflexions. Crozet vers 1771, insis-tait sur la possibilité que l'amérique eut été peuplée par les peuples de l'Océani. voy. le voyage de Marion pub. en 1783 in 8 à l'imp. de Monsieur.

par une Similitude qui n'est guère moins étrange le mot qui désigne le mauvais esprit à Madagascar est Angatch. On voit qu'il y a là encore une certaine analogie avec le Anhanga des côtes de l'Amérique du Sud.

[illegible]
[illegible]
[illegible] M. Walter (1847 2 vol in 8) [illegible]
[illegible] la correspondance de ces tablettes [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] Conzet mai 1874 [illegible]
[illegible] par l'[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Jean Baptiste Leblond né le 2 décembre 1747 à Toulongeon près d'Autun mort à Gazy Dept. de la Nièvre le 14 Août 1815.

Ce Naturaliste se plaignait en 1813, de n'être plus qu'un vieillard maladif et infirme, il appelait de tous ses vœux un collabbrateur, qui ne vint pas, et son principal ouvrage, qui n'avait pas moins de 4 vol. ne reçut qu'un commencement d'exécution. Je suppose que le C. L. seulement était prêt pour l'impression; j'ai demandé vainement à Mr Arthur Bertrand s'il se l'était procuré il en ignorait l'existence. (Mars 1859)

Scènes de la Vie maritime

—

De Rochefort à Cayenne. Journal du Capitaine de l'Economie, par Jules de Crisenoy. — Illustré de 52 dessins par Pierre de Crisenoy peintre de la marine. 1 fort volume in 8 de 330 pages avec 2 Cartes; prix 8 ½ f.

Nancy — Berger Levrault et Cie.

Le 30 Juin 1884 — Je me suis transporté à la Bib. natle où j'ai fait de nouvelles recherches dans la collection du Dr. Arthur. J'en ai parcouru 4 vol. in fol.

La fameuse nation des Guaraunos
que visita Leblond il y aura bien
tot Cent ans existe encore et les
Mangliers l'ont sauvée de la
destruction. Codazzi, la signale
en 1841, Comme trafiquant encore
avec les habitans de la Trinidad.
beaucoup d'entre eux ont abando-
nné leurs terres noyées et se sont
réunis dans le Canton de Piacoa
à la Guyane. Il y en a aussi sur
les canaux de la Province de
Cumana. Les Guayqueries, de la
Marguerite parlaient un idiome
semblable au leur, ils ont abandonné
leur langage

Il y a une faute d'impression à la p. 35
il faut lire Totumas au lieu Tutumas.
ces sortes de vases, fournis par le Calebas-
sier, sont parfois coloriés des teintes les
plus riches et les plus brillantes. J'en possè-
de plusieurs qui m'ont été données par
Mr Courcuit mort en 1861, Chancelier du
Consulat à Caracas.

Paramaribo veut il dire champ des
fleurs — j'aime mieux adopter une au-
tre étymologie: La ville hollandaise
aurait été nommée ainsi en l'honneur
de Lord Willoughby de Parham, au-
quel Charles II concéda cet état en
1662. Voy. Bouyer tour du monde
de 1866, p. 346.

Bouyer (Frédéric) La Guyane française. Notes
et souvenirs d'un voyage exécuté en 1862-63. ouvr.
illustré de types, de scènes et de paysages par Riou
Paris Hachette, 1867, in 4 7 fr.